

REVUE PROVENCE DAUPHINÉ

N° 53

janvier février 2021

Vefouvèze
Em'Art



Photo Emmanuelle Baudry

Éditée par : Vefouvèze
Directeur de publication : Francis Girard
Rédactrice en chef : Michèle Dutilleul
Avec l'aimable collaboration des Éditions de la Fenestrelle
Relation du patrimoine littéraire et de l'histoire : Bernard Malzac
Relation du patrimoine littéraire et de l'histoire de la langue d'oc : Jacqueline Hubert
Crédit photos : Vefouvèze, Internet, collections privées, Emmanuelle Baudry
Conception, mise en pages : Michèle Dutilleul
N° Siret 818 88 138 500 012
Dépôt légal janvier 2021
ISSN 2494-8764

SOMMAIRE

Le mot du président	4
Emmanuelle Baudry, auteure, photographe	6
« <i>Les feux du ciel</i> » Emmanuelle Baudry, auteure, photographe	8
Nicole Mallassagne, auteure, biographie	10
<i>Laissez-lui... ses étoiles. Il était une fois...</i> Nicole Mallassagne	12
<i>Un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle : L'abbé Gaufridyet et Madeleine Demandolx,</i> Jean-Louis Charvet, magistrat	18
<i>Le Rachalan,</i> Michèle Dutilleul d'après Frédéric Paulhan, traduction Jacqueline Hubert	32
L'humour face aux épidémies, Agnès Sandras	40
<i>Histoire des imprimeries d'Uzès,</i> Bernard Malzac	56
<i>Le Pavillon Racine,</i> Bernard Malzac	62
<i>L'école publique,</i> deuxième partie, Jacqueline Hubert	66
Frédéric Bons, itinéraire provisoire, auteur, photographe	76
<i>Dans l'embrasure,</i> Frédéric Bons	79
<i>Qu'as-tu fui,</i> Frédéric Bons	81
<i>Pont de Robinet,</i> Frédéric Bons	83
Annie Beaubert Bousiges, auteure, biographie	84
Destinées cévenoles. <i>Remerciements. Les principaux personnages</i>	86
Destinées cévenoles, 1990 – <i>Le lieu ancestral</i>	88
Éric Spano, auteur, biographie	94
<i>Oubliez-moi !</i> Éric Spano	96
<i>Avant qu'il soit trop tard,</i> Éric Spano	98
<i>Tant que...</i> Éric Spano	100
Céline de Lavenère-Lussan, auteure, biographie	102
<i>Les tombes de la Hierle,</i> Céline de Lavenère-Lussan	104
<i>L'estau de l'Erm,</i> Céline de Lavenère-Lussan	106
<i>Les merles qui sifflaient le psaume des batailles,</i> Céline de Lavenère-Lussan	108
<i>Histoire du goût,</i> Paul Bocuse, recette du « Lièvre à la royale »	110
Les jeux	115
Adresses utiles	117



BONNE ANNÉE !



2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020 se termine enfin, mais quelle drôle d'année avec cette covid 19 qui a empoisonné la vie des habitants à cause des confinements, de l'anxiété, des mesures sanitaires, de la perte des liens sociaux et de la liberté d'aller et venir et j'en passe.

Nous la cherchons, cette covid 19, dans tous les recoins ! Parce qu'à force d'en entendre parler tout le temps, nous avons l'impression qu'elle est partout.

À notre avis, elle doit avoir un super pouvoir d'invisibilité, cette covid 19 !

La covid 19 ! Elle a le nom d'un personnage fantastique comme *Catwoman*, *miss Marvel* ou *Phoenix* et *Dark Phoenix*, mais, en réalité, elle ne fait pas rêver du tout !

Une seule personne porteuse du virus peut la transmettre aux autres en toussant, en faisant la bise ou simplement en serrant la main. On comprend mieux pourquoi c'est si important de garder ses distances et de bien se laver les mains.

On ne sait pas combien de temps cela va durer... et ça, c'est difficile... La famille, les amis, l'école, les activités extérieures et les activités culturelles commencent à nous manquer.

L'année 2021 ne s'annonce malheureusement pas mieux. Il est clair que le maintien des mesures barrières va rester de mise pour plusieurs mois.

Quand allons-nous retrouver une vie normale ?

Un espoir, le vaccin, ce que l'on sait, c'est que ce vaccin utilise une nouvelle technologie, celle de l'ARN messager, jamais encore employé pour l'homme.

Mais que sait-on de son efficacité réelle ? Un certain nombre de questions restent encore en suspens, notamment les effets secondaires.

Ne perdons pas espoir.

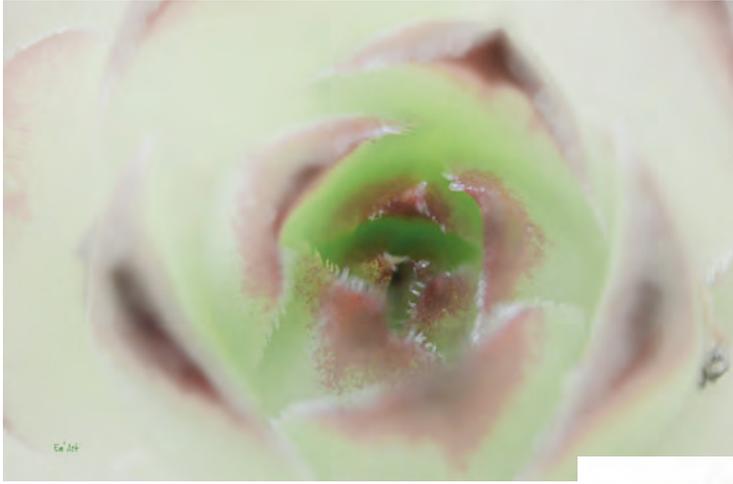
Je vous souhaite quand même une bonne année 2021 et vous présente tous mes meilleurs vœux. Soyez patients et surtout prenez soin de vous.

Nos soirées festives ne sont malheureusement pas à l'ordre du jour tant que nous ne pourrons pas nous réunir sans prendre de risques.

Nous continuerons à diffuser notre revue bimestrielle soit par courrier, soit par internet et les réseaux sociaux afin de conserver notre lien associatif et amical.

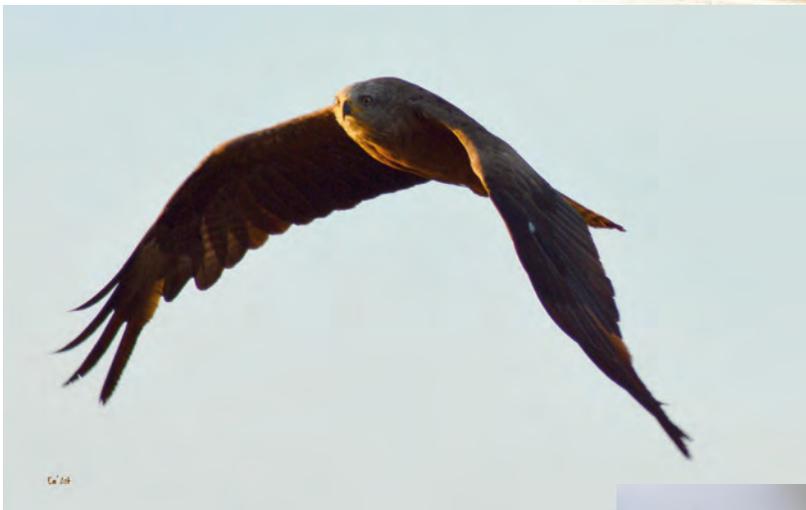
Meilleure année 2021.

Le président



Un cœur à croquer

Pas vu pas pris II



Le busard des roseaux

V de Victoire ! V as Victory



L'appel de Dieu II - The Call of God II

EMMANUELLE BAUDRY

AUTEURE ■ PHOTOGRAPHE



Présentation & biographie

Em'Art – Emmanuelle Baudry, auteure-photographe-plasticienne. Récemment installée sur Marguerittes (mars 2020), j'ai eu l'opportunité d'avoir un espace suffisamment grand pour y exposer mes diverses créations, qu'elles soient photographiques, numériques abstraites ou qu'elles se déclinent sous forme de dessins ou en peinture.

Passionnée d'astronomie, le cosmos se retrouve bien souvent dans mes œuvres. Mais pas seulement ! L'univers macroscopique est un monde étonnant et les paysages terrestres tout aussi merveilleusement passionnants.

Mon Atelier-Expo, situé au 7 rue du palmier, Marguerittes, a eu le plaisir de pouvoir vous accueillir à nouveau dès le samedi 28 novembre de 9 h 30 à midi, puis de 14 à 18 h 30. Au mois de décembre, la galerie a été également ouverte les dimanches aux mêmes horaires.

Vous pouvez également visiter mes galeries virtuelles en cliquant sur les liens suivants :

Mon site officiel : <http://emart-emmanuellebaudry.e-monsite.com/>

Mes portfolios :

https://www.flickr.com/photos/emmanuelle_baudry

<https://www.flickr.com/people/emartphotos/>

Ma page Facebook :

<https://www.facebook.com/emmanuelle.baudry30>

Ou bien **ma galerie virtuelle Em'Art Expo sur Facebook,**

<https://www.facebook.com/emartexpo>

N'hésitez pas à me contacter **par mail** (emmanuelle.baudry@free.fr)

Ou **par téléphone** au 07 82 75 30 24.

Je vous réserverai un accueil des plus chaleureux tout en respectant bien entendu les consignes du protocole sanitaire.

À très bientôt !

Emmanuelle Baudry



Em'Art

« *PARALLAXE* »

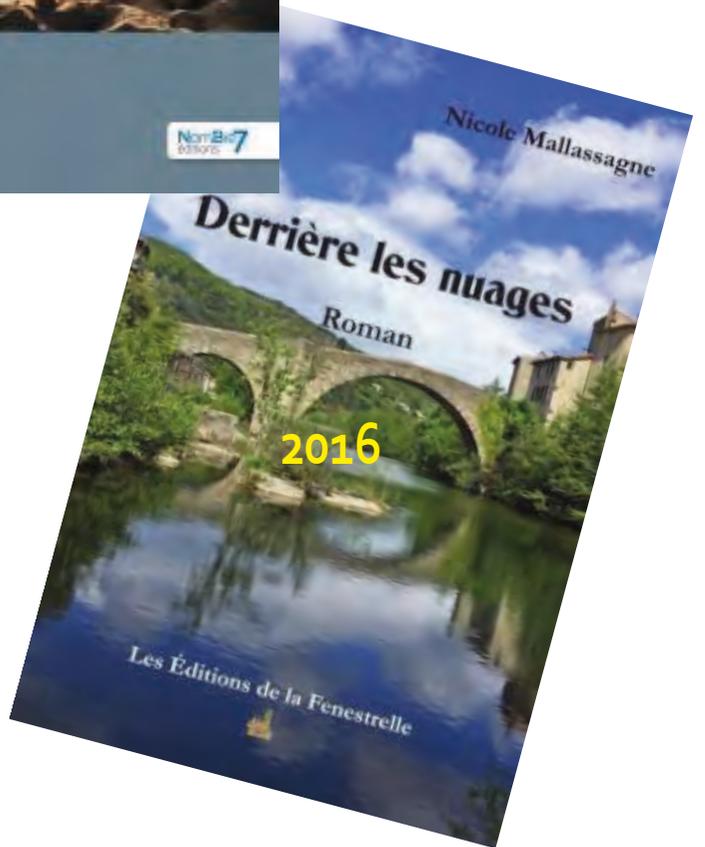
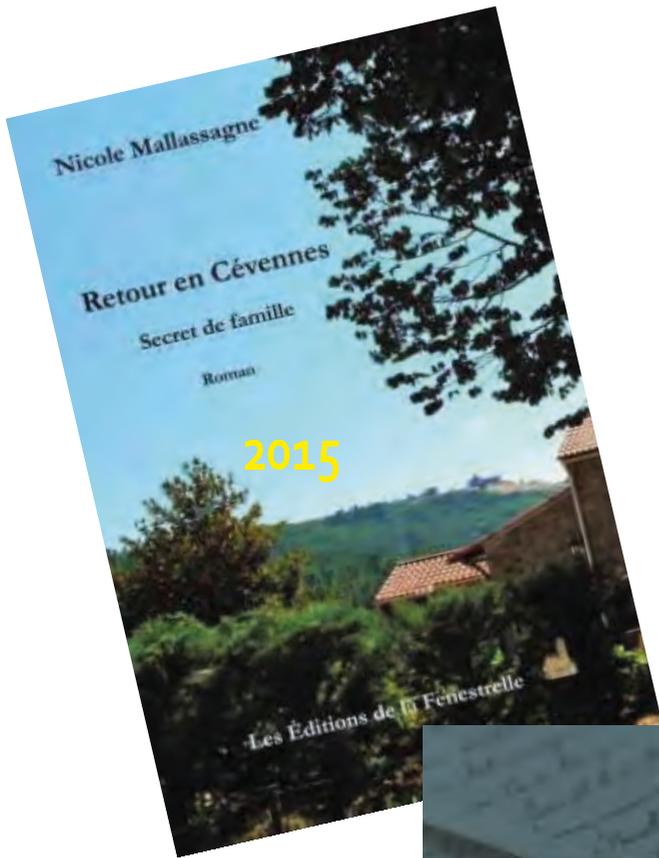
EMMANUELLE BAUDRY AUTEURE ■ PHOTOGRAPHE

« D'un rêve d'éternité,
Je songe à l'universalité,

D'un songe intemporel,
Je rêve d'amour fraternel.

Les rêves sont comme un ciel,
Fluctuants, mais essentiels. »

E. B.



NICOLE MALLASSAGNE

Biographie

Lorraine et Aveyronnaise de naissance. Gardoise et Nîmoise de cœur.

Études au lycée Feuchères à Nîmes, à l'Université Paul Valéry à Montpellier.

Professeur de lettres dans un collège de l'Eure-et-Loir, puis au Lycée d'Alzon à Nîmes.

Lectures, films, musées, voyages et..., nourrissent mon imaginaire.

Après avoir partagé les grands auteurs avec mes élèves, aujourd'hui, j'ai enfin le temps d'écrire.

La meilleure façon de me présenter est de vous parler de mon écriture.

Aucune vie n'est un roman, mes romans prennent vie.

Une région, un décor, des personnages, une situation, et... tout s'anime.

Tout est fiction, tout est réel. Le roman est la vie. Des sentiments, des sensations, des odeurs, des regards, des silences... Personnages, narrateur, auteur, qui connaît la vérité ? Personne. Mais la magie des mots, page après page, transporte ; une paix perdue, une paix recherchée, une paix à venir. Un avenir à découvrir, le mystère de la vie.

Si j'avais un secret, je le partagerais avec le renard de Saint Exupéry « ... *on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux* ».

Vous pouvez en savoir plus sur mon site : www.nicolemallassagne.fr

Sur lequel vous pourrez lire le début de mes romans, des nouvelles dans leur intégralité, derrière chaque page, chaque personnage, l'auteur !

Bibliographie

11 fois lauréate à des concours de nouvelles, éditées dans des recueils collectifs, ce succès lui a donné le courage de rechercher un éditeur.

Édités par les Éditions de La Fenestrelle, ses deux romans, *Des Cévennes et des hommes*, et *Retour en Cévennes* furent sélectionnés pour le prix littéraire de l'Académie cévenole, Le Cabri d'or.

Articles de presse, passages en radios, des retours de ses lecteurs très positifs la confortent dans ses projets d'écriture, suivie par son éditeur, quatre romans en trois ans.

- *Disparitions*, Éditions Nombre7, 2019 (roman).
- *Derrière les nuages*, Éditions de la Fenestrelle, 2016 (roman).
- *Destin de femmes*, Éditions de la Fenestrelle, 2015 (roman).
- *Retour en Cévennes*, Éditions de la Fenestrelle, 2015 (roman).
- *Des Cévennes et des hommes*, Éditions de la Fenestrelle, 2014 (roman).
- *Un fol espoir*, Éditions du Désir, 2014 (nouvelle).



LAISSEZ-LUI... SES ÉTOILES

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Nicole Mallassagne

Il était une fois un petit enfant fier d'entrer à la grande école pour apprendre à lire. Il y découvrit un nouveau monde. La première journée il répondit « Ça va » aux questions pressantes de ses parents. Le deuxième jour, il haussa les épaules. Le troisième jour il annonça que l'école était terminée pour lui. Il fut donc fort étonné, quand ses parents, le lendemain le réveillèrent pour aller en classe. Il avait bien dit que c'était terminé ! On l'y traîna de force, il n'avait pas le choix, l'école était indispensable, obligatoire !

Il s'était fait une joie de cette rentrée. Il serait parmi les grands, il apprendrait à lire, il comprendrait enfin tout ce qui l'étonnait autour de lui et qui lui faisait poser tant de questions. Pourquoi le soleil le jour, la lune la nuit ? Pourquoi le vent secoue les arbres ? Pourquoi le tonnerre gronde dans le ciel avec des éclairs ? Il découvrit une maîtresse qui criait toute la journée après ses camarades qui ne tenaient pas en place et n'avaient rien à faire des consignes que lui suivait à la lettre, attendant en vain le calme pour poser toutes les questions qui dansaient dans sa tête. Déçu, il voulut rester chez lui, tranquille, il était grand on pouvait le laisser seul ! Ce ne fut pas possible.

Heureusement, il se trouvait face à la grande baie vitrée qui donnait sur un parc. Il oublia la classe, la maîtresse, le bruit, passa ses journées dans les arbres, à repérer les oiseaux, à chercher les écureuils, à regarder les branches lui faire signe, il apprit leur langage à défaut de l'apprentissage de la lecture. Il finit par se faire repérer par la maîtresse ; il était sage, ne bougeait pas, ne bavardait pas, ne suivait plus aucune consigne, la tête ailleurs. Le premier trimestre arrivait à sa fin, aucune amélioration. Elle demanda à voir ses parents. Ils furent désolés d'apprendre que leur fils était continuellement dans la lune, souriant, la tête dans les étoiles !

Elle racontait n'importe quoi ! La lune, les étoiles c'était la nuit ! Elle n'avait même pas vu qu'il jouait avec le soleil qui brillait sur les feuilles mouvantes, qu'il parlait aux arbres, retrouvait les oiseaux de la veille par leur plumage, leur attitude. Observait le couple de merles qui avait pris possession du jardin. Il n'écoutait plus, ne souhaitait pas s'expliquer, les grandes personnes ne comprenaient rien. Il repensait aux recherches qu'il avait faites, hier soir sur l'iPad de sa mère, il avait retrouvé ses oiseaux compagnons d'école, il connaissait tout sur leur vie. Ne vous étonnez pas, bien sûr il savait lire, personne ne s'en était aperçu ! Il avait appris en quelques jours, en se rebranchant sur la classe, car il voulait faire des recherches, l'apprentissage fut rapide, depuis la rentrée il entendait ses copains ânonner !

Ses parents le secouèrent, il n'écoutait rien, comme d'habitude. Ils lui répétèrent ce que la maîtresse venait de suggérer ; une tablette pour l'apprentissage de la lecture fixerait peut-être son attention. Il regarda la maîtresse, étonné. Il lui sourit, bien sûr qu'il était d'accord, il leur promettait même d'apprendre très vite à lire. C'était la première bonne idée de cette maîtresse à son égard, elle remontait dans son estime. Il suggéra même la taille de la tablette, une petite, plus petite que celle de sa mère, ainsi il pourrait l'avoir partout. Et elle ne serait qu'à lui ! L'idée fut acceptée, pour une fois qu'il collaborait à un projet ! Bien sûr qu'il l'apporterait à l'école.

Sa vie changea ; il n'avait plus la tête dans les étoiles, disait sa maîtresse, il participait au travail en classe avec sa tablette. C'était faux, mais il donnait le change. Il participait quand elle le sollicitait, sans cela il naviguait sur sa tablette dans les recherches faites la veille, qu'il avait gardées dans une application, pour les lire hors connexion. Il était imbattable sur les arbres du parc, les oiseaux, les écureuils. Alors il passa à autre chose. À force de lui parler de la lune dans laquelle il se perdait, la tête dans les étoiles, il voulut en savoir plus. Il fit des recherches, se perdit dans l'espace. Un monde qui ne semblait avoir aucune limite, était-ce possible ? En classe on leur faisait tout mesurer !

Il grandit, il comprit.

Il était une fois, en terminale scientifique, un jeune homme qui travaillait beaucoup. Il fallait bien avoir les pieds sur terre pour garder la tête dans les étoiles. Il fallait la protéger, la sauvegarder cette terre ! Ses camarades se passionnaient pour le foot, la musique, les chanteurs à la mode, les sorties en bande. Il ne se plaisait que chez lui, seul. Il excellait en math, physique, chimie. Il savait combien il aurait besoin de ces matières pour partir dans l'espace. Il avait compris, sans encore pouvoir le formuler, qu'il fallait s'éloigner de ce qu'on aime pour mieux le connaître.

On se battait sur terre pour un territoire, une religion, des idéaux frelatés, le pouvoir, l'argent. L'homme était capable des pires atrocités, le terrorisme sanglant gagnait le monde. Des fous entraînaient des troupes derrière eux. La folie des hommes accélérât le changement climatique, la désertification, les crises économiques, jetant des foules sur les dangereux chemins de l'exil. Ce monde avait toujours été fou, le progrès n'arrangeait rien, il lui donnait de nouvelles folies, à la mesure de ses découvertes.

Il eut une révélation en regardant une émission de télévision, l'Odyssée spatiale. L'Agence spatiale européenne, le Centre national d'études spatiales en France, les Agences spatiales américaine, canadienne et japonaise, avaient demandé aux astronautes de réaliser plus d'une centaine d'expériences, en vivant six mois dans la Station Spatiale Internationale. L'astronaute français, Thomas Pesquet, vivait dans l'espace, depuis le 17 novembre 2016, il redescendrait en mai 2017, six mois près des étoiles, il envoyait des images fabuleuses de la terre.

Sa vie changea, tout s'inversa. Une photo de la terre sélectionnée sur Facebook, agrandie, occupait une partie d'un mur de la chambre du lycéen. Il était fier en écoutant Pesquet parler de la terre. Ce héros des temps modernes confirmait ce que lui, petit lycéen, avait appris tout au long de ses recherches et le montrait avec de sublimes images. Ils admiraient, tous les deux, les lumières de la terre, leurs nouvelles étoiles !

Du vaisseau spatial, Thomas Pesquet voyait la terre défilier, protégée par cette mince couche d'atmosphère qui ne faisait que cent kilomètres d'épaisseur, protection dérisoire à l'échelle de cet univers sans fin ! Et de là-haut, que préférait-il admirer ? Les étoiles éclatantes de lumière qui défilaient à une vitesse vertigineuse ? Non, comme ce lycéen dans sa chambre, sur ce poster ridicule, Thomas Pesquet préférait regarder la Terre, spectacle magnifique, aux formes et couleurs variées. Elle passait, repassait, offrant en accéléré, des successions de jours et de nuits plus féériques les unes que les autres dans une apparente lenteur, majestueuse. Il n'apprenait rien qu'il ne savait déjà sur la pollution, la déforestation de notre planète, mais « il ressentait ce qu'il savait » et tentait de nous communiquer ses sensations à travers ces images d'une splendeur tragique qu'il partageait avec nous, prenant sur ses temps libres ces photos qu'il transmettait sur les réseaux sociaux pour que la société en prît conscience, pour faire rêver.

Ces hommes risquaient leur vie pour l'humanité. Entre les dangereuses sorties dans l'espace, leur travail dans les laboratoires de l'ISS – recherches en biologie, sur les technologies sans fil, travail sur les scaphandres... – occupait tout leur temps. Quelle beauté, quelle magie de voir s'approcher de la station, le cargo de ravitaillement Cygnus ! Il repartirait, chargé de déchets, pour brûler en rentrant dans l'atmosphère. Un traitement des déchets radical ! Quittant cette terre malade de la folie des hommes, ils nous montraient la beauté, la poésie, la fragilité de la planète Terre, loin de l'emprise des humains, aux combats misérables, fourmis ridicules, dans cet espace sans limites.

Ce qui fascinait l'adolescent c'était cette mise en commun des moyens pour réaliser un projet qui concernait finalement la vie de chaque homme. Il ne pouvait que remercier ce héros qui avait su lui montrer le vrai chemin. Il se rappela la critique qu'il avait tant entendu, « Toujours dans la lune, la tête dans les étoiles » il savait maintenant qu'il avait eu raison. Il faisait partie des hommes qui rêvaient pour mieux vivre ; ces scientifiques-explorateurs risquaient leur vie pour un rêve insensé, aller un jour sur Mars. Il rêva avec Pesquet d'« aller sur Mars pour apprendre la vie, sauver l'humanité ».

Il annonça à ses parents qu'il savait ce qu'il voulait faire, astronaute. Ils n'avaient pas bien compris. Il voulait devenir cosmonaute ? Oui, c'était cela, voyageur de l'espace, membre d'un équipage d'un véhicule spatial, pour aller un jour sur Mars. Ils se regardèrent, il n'était plus dans la lune, la tête dans les étoiles, il allait maintenant sur Mars ! Et pourquoi ce choix ? Il leur expliqua qu'au-delà de la politique, de l'actualité, qui montraient la faiblesse, les faiblesses de l'Homme, il y avait deux combats essentiels, liés, pour la sauvegarde de la Terre, de l'humanité, les sciences et la protection de l'environnement. Deux domaines importants dans les recherches des astronautes. La preuve que ce combat était primordial, la recherche spatiale permettait aux hommes de mettre en commun leurs savoirs, leurs efforts, d'investir d'énormes capitaux dans un fabuleux projet. Il existait une Agence spatiale européenne, une Station Spatiale Internationale, alors que les politiques n'arrivaient même pas à construire une petite Europe ! Il ferait comme Pesquet. Il espérait pouvoir entrer à l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace à Toulouse après une classe préparatoire aux grandes écoles.

Ils ne dirent rien. Leur fils continuait à rêver. La terre, la lune ne lui suffisaient plus, il voulait conquérir l'espace, où cela allait-il l'amener ? Ils le regardaient sans comprendre.

Il était une fois, un jeune adulte qui était mal dans sa peau.

– Tu m’écoutes ? Tu es encore dans la lune ?

Il sourit.

– Bien sûr que je t’écoute, je ne fais que cela !

Ce qu’elle ne savait pas, c’était que cette phrase qu’elle lui répétait sans cesse réveillait en lui son enfance. Ce n’était pas la meilleure façon de le fixer dans ce présent ! Mais cette réflexion il la gardait secrète, il avait tenté de la partager avec elle, un jour, il y avait longtemps, elle avait oublié, heureusement ; lui, pas.

« Ce n’est pas la meilleure façon de me fixer dans ce présent ! » phrase anodine qui avait déclenché une tempête, il ne s’y attendait pas. Alors au lieu d’expliquer pourquoi cette petite phrase, il se tut. La tempête devint un ouragan, tournoyant dans le vide qu’il lui offrait. Elle avait mal devant ce mur de silence, d’incompréhension ; il souffrait de sa solitude. Chacun sa peine. Si la joie se partage, la douleur se garde jalousement. Peut-être qu’on existe grâce à elle ! Ce qui est certain c’est qu’on y tient !

Oui, cette phrase réveillait en lui son enfance, combien de fois l’avait-il entendue, à la maison, à l’école, au collège, même au lycée... jusqu’à ce jour ! Oui il est... ailleurs, et ce qui dérange c’est que l’interlocuteur, s’il ne sait où il est, sait, qu’il est à mille lieues de lui ; sait qu’il fuit. Lui ? Non, ce qu’il représente, ce monde auquel il appartient. Ce présent en grande mutation, la souffrance de cette planète, les horreurs de cette vie. S’adapter ou disparaître, comme l’a déjà démontré l’évolution des espèces.

Il venait de faire de brillantes études à Toulouse, suivies d’un master aéronautique et espace au Canada. En 2028, il obtint sa licence de pilote de ligne après une formation à Air Monde. Une formation indispensable, mais, il avait envie... Il n’en parla pas à ses parents, ils le croyaient enfin raisonnable, marié, vivant comme tout le monde. Fiers de sa réussite professionnelle, ils ne comprendraient pas, seraient inquiets. Il n’en parla pas à sa compagne qui voulait l’inscrire dans un schéma de vie traditionnel. Après des études réussies, un travail intéressant, il fallait penser aux enfants.

Il se souvint de son enfance, de son adolescence, de ses rêves. Quand il regardait autour de lui, les hommes continuaient à se déchirer. Les sociétés se battaient toujours pour répartir le travail, pour réduire la pollution. Elles constataient, impuissantes, le réchauffement de la planète, la désertification. Les populations continuaient à se déplacer, fuyant les guerres, les famines. En onze ans, rien n’avait changé, on regardait les problèmes que l’on connaissait mieux sans se donner les moyens pour appliquer les solutions. Et quand un politique, visionnaire, voulait réformer ce monde, on le faisait taire. Chaque pays, chaque continent luttait contre son voisin, la guerre était dans la nature de l’homme. Évoluer ou disparaître, l’homme était en train de se détruire par des guerres de religion, idéologiques, économiques... Destruction de l’homme par l’homme. Mais onze ans, ce n’était rien à l’échelle des planètes ! Il fallait donc garder espoir en se tournant vers l’avenir !

Les pieds sur terre, mais la tête dans les étoiles pour conquérir l’espace, un rêve d’enfant. Il se souvint de Pesquet, de ses rêves d’adolescent, aller sur Mars. Il se sentit revivre. Si

pendant ces onze années les gouvernements n'avaient pu mettre en place des solutions aux activités néfastes des sociétés sur la dégradation de la terre, l'extermination des populations, l'espoir résidait, dans les recherches spatiales qui en onze ans avaient fait d'énormes progrès, dans l'art qui prolongeait les rêves de ces êtres, tutoyant l'infini. Les laboratoires des trois Stations spatiales internationales avaient conjugué leurs moyens pour des découvertes révolutionnaires. Progrès dans le stockage de l'énergie solaire, son transport, progrès dans la récupération de la moindre goutte d'eau et son utilisation dans les déserts. Et ce n'était qu'un début ! Les mers, les océans dont on avait jusqu'à présent réduit les ressources allaient devenir une source inépuisable d'énergie et de nourriture, un habitat non polluant. Sans parler des découvertes biologiques, médicales qui permettaient déjà une espérance de vie importante et toujours grandissante. L'homme vivrait plus longtemps, se jouant de l'espace et du temps, créateur, admirateur, d'un monde infini où la Culture, l'Art, magnifierait cette pulsion de vie qui pourrait laisser au second plan cette pulsion de mort qui avait, jusqu'à présent, régi l'humanité.

La tête dans les étoiles, mais les pieds sur terre. L'humanité continuait à vivre scindée en deux. Les seigneurs et le peuple d'autrefois avaient laissé la place aux riches et aux pauvres de jadis, aux nantis et aux démunis d'hier, et aujourd'hui aux artistes-scientifiques et aux autres ! Les hommes de sciences, de l'Art, tournés vers les grandes révolutions scientifiques et culturelles, tournés vers l'avenir, regardaient ces hommes, qui n'avaient plus rien en commun avec eux, pour lesquels on ne pouvait plus rien, se détruire de plus en plus rapidement, espèce en voie de disparition. Un monde en pleine mutation. Évoluer ou disparaître. Des hommes mouraient victimes de la pollution, de la famine, de la guerre, de catastrophes naturelles, de virus inconnus, fléaux de ce vieux monde en perdition, laissant la place à ceux qui s'unissaient pour occuper l'espace, les fonds sous-marins, pour participer à cette grande aventure de l'humanité qui se préparait à vivre mieux, à accueillir d'autres civilisations venues de galaxies lointaines, puisqu'on venait de réduire les distances par d'importantes découvertes technologiques, et d'avoir la preuve sur d'autres planètes, de vies différentes, étonnantes, qui feraient faire un bond à toutes nos recherches.

Le vieux monde mourait, dinosaure qui n'avait pu s'adapter, laissant la place à ceux qui avaient su garder la tête dans les étoiles. Un nouveau monde naissait, un monde de Culture, d'Art, de Paix.

Il rêve ? Oui, et alors, laissez-lui ses étoiles ! Et rêvons avec lui.

L'Homme se meurt, vive l'Homme.



UN GRAND PROCÈS DE SORCELLERIE AU XVII^e SIÈCLE

L'abbé Gaufridyet et Madeleine Demandolx

Quand le diable s'en mêle : sorcières et possédées dans le Var

Le pays varois a connu jadis plusieurs procès de sorcellerie. Citons-en 1299, deux femmes du village de la Roquebrussanne accusées de maléfices, condamnées au carcan et au fouet avant d'avoir les oreilles coupées !



Elles pouvaient toutefois éviter cette mutilation infamante en versant une forte somme à la curie de l'évêque. Deux sorcières sont brûlées vives à Hyères en 1435, place du Piol. Quatre ans plus tard, un curieux procès est intenté à deux habitants de Figanières soupçonnés de détournement d'héritage à l'aide d'un philtre magique. Citons encore six femmes convaincues de sorcellerie à Saint-Maximin en 1515 et les trois masques (*masco* en provençal signifie sorcière) des grottes du Garou, haut lieu archéologique surplombant le val d'Arrens, « *estranglées et pendues puis bruslées* » en 1614 à Cassis.



Une affaire de possession diabolique ou prétendue telle, jugée par le parlement d'Aix en 1611, a donné lieu à une abondante littérature. Cette affaire concerne le curé des Accoules, Louis Gaufridy, condamné pour envoûtement et pacte avec Satan, soumis à la torture avant d'être brûlé vif à Aix, place des Prêcheurs. Elle intéresse le Var pour la triste destinée de « la victime ». Celle-ci, Madeleine Demandolx de la Palud, née à Rians en 1593, jeune ursuline en proie à des troubles de langueur et à des terreurs nocturnes, accusa son confesseur, le trop séduisant Gaufridy, de l'avoir ensorcelée par son souffle diabolique, conduite au sabbat, contrainte à toutes ses volontés, connue charnellement « tant derrière que devant » précisera-t-elle dans ses révélations.



Exorcisée à la Sainte Baume, enfin débarrassée de ses encombrants démons, Madeleine Demandolx mena par la suite une vie errante, allant de ville en ville sous étroite surveillance religieuse, se proposant comme maîtresse d'école, toujours vêtue de noir, souvent chassée par la rumeur qui l'accusait de jeter des sorts et de gâter les récoltes. Elle aurait mendié à la porte des églises et même vendu des fagots, ce qui nous paraît un comble pour une prétendue sorcière ! Elle vint enfin, après la mort de son père en 1644, se réfugier dans une bastide que sa famille possédait à Saint-Jérôme, près de Marseille, se consacrant à l'enseignement, à des œuvres pieuses et à des travaux agricoles. Mais, l'ancienne pénitente de Louis Gaufridy, prince des magiciens, traînait derrière elle une odeur de soufre qui ne la quittera jamais...



En 1652, alors âgée de 60 ans, l'héroïne de cette ténébreuse affaire vivait paisiblement à la campagne. Elle entretenait de bonnes relations avec une fillette du voisinage qui s'appelait Madeleine et venait jouer dans son jardin. L'enfant présente bientôt les signes d'une mystérieuse maladie.

Elle s'agite, convulse, vomit des épingles, des brins de paille et même des cigales ! Ces phénomènes étranges amènent les parents et les médecins à suspecter un sortilège. La fillette exorcisée finit par avouer qu'elle est tourmentée par un diable nommé Belzébuth, le mari de la Palud... Madeleine pressent le danger et va se cacher à Aix. Elle est dénoncée, arrêtée, interrogée, examinée minutieusement à la recherche des fameuses marques d'insensibilité qui signent la possession démoniaque.



3 CHATEAUVIEUX (L.-et-C.)—Les Ecoles — Le Château et l'Eglise - N. P.

On l'accuse d'infanticide, aux dires de ses voisins, d'idolâtrie, de maléfice, de sortilège et autres « niaiseries » écrit en 1664 l'historien Bouche qui ne croit plus à la sorcellerie, peut-être depuis qu'il a assisté, en ses jeunes années, au supplice de Gaufridy. Le Parlement la condamne, faute de preuves, à rester enfermée entre quatre murs le reste de sa vie. Une des ses cousines, Françoise de Gombert, dame de Châteauevieux, persuadera les juges de lui confier la garde de la malheureuse Madeleine.

C'est ainsi que « la Demandolx » passera seize années de solitude à Châteauevieux, petit village du Haut-Var, à la limite de notre département. Elle mourut en 1670, à l'âge de 77 ans, et fut inhumée devant l'autel de Sainte-Claire, dans la petite église du village. La maison voisine où elle vécut, léguée à la communauté, servit longtemps de mairie et d'école. Les Châteaueviens n'ont jamais oublié l'infortunée Madeleine, injustement condamnée à la relégation perpétuelle dans leur village. J'ai sous les yeux l'affiche-annonce d'une fête de bienfaisance organisée par le cercle de La Martre le 2 septembre 1934, avec au programme une reconstitution historique de l'arrivée de Madeleine de la Palud à Châteauevieux en 1654. Elle consiste en une grande cavalcade de personnages en costumes d'époque, les principaux rôles étant tenus par des habitants du lieu. Ce cortège coloré devait, tambourinaires en tête, escorter la « sorcière » de La Martre à Châteauevieux, installée dans une chaise à porteurs en fin de parcours. D'autres réjouissances accompagnaient cette rétrospective : vin d'honneur, mât de cocagne, bal champêtre, concours de chansonnettes, concours de belote et de boules ferrées.

Louis Henseling assista à cette fête mémorable. Il la décrit dans cet article consacré à la « tragique histoire » de Madeleine de La Palud (Bulletin du vieux Toulon, 1935) et termine par un détail macabre. L'infortunée avait prédit à ses proches que son corps serait miraculeusement épargné par la corruption de la mort... Lorsqu'on ouvrit son caveau en 1905, « on n'y trouva qu'un pauvre petit squelette portant au cou une simple croix de fer ».

1611, un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle

L'abbé Gaufridyet et Madeleine Demandolx

Par Jean-Louis CHARVET, magistrat.



Louis Gaufridy naquit vers 1580 à Beauvezer, dans l'actuel département des Alpes-de-Haute-Provence, canton d'Entrevaux ; fils d'un berger, il avait pour oncle Christophe Gaufridy, curé de Pourrières ; ses bonnes dispositions pour les études décidèrent sa famille à en faire un prêtre ; il fut nommé curé des Accoules à Marseille vers 1605.

C'était un bon vivant, aimant les plaisirs de la table et ceux de l'amour.



Au cours du procès qui sera exposé plus loin, il raconta qu'un jour, cherchant les épîtres de Cicéron pour en faire don à un écolier auquel il était attaché, il retrouva un grimoire que son oncle lui avait donné ; c'était un ensemble de six feuillets, sur chacun desquels étaient inscrits quarante caractères ou chiffres et deux vers français ; ayant lu ces vers, le diable lui apparut, sans épée, sous une figure humaine, douce, noble et agréable ; l'apparition, déclarant s'appeler Lucifer, lui dit : « Tu m'as évoqué, que me veux-tu ? Je suis prêt à remplir tous tes désirs, mais que me donneras-tu ? » Après discussion, il fut convenu ce qui suit : Gaufridy rapporterait au diable toutes ses bonnes œuvres ; en échange, d'une part il jouirait dans le monde d'une grande réputation de sagesse, d'autre part il satisferait aisément sa passion pour les femmes et les jeunes filles ; il signa ce pacte de son sang. D'après l'auteur anonyme du livre « *De la vocation des magiciens et magiciennes, etc.* » (Paris, Ollivier de Varennes, 1623, in-12), la promesse du prêtre était ainsi rédigée :

Je, Loys prestre, renonce a tous et a chascun des biens spirituels et corporels, qui me pourroient estre donnez et m'arriver de la part de Dieu, de la Vierge, et de tous les saints et saintes ; et principalement de la part de Jean Baptiste mon patron, et des saints apotres Pierre et Paul et de saint Francois. Et a toy, Lucifer, que te voy, et scay estre devant moi, je me donne moy-mesme, avec toutes les bonnes œuvres que je ferai, excepte la valeur et le fruit des sacrements, au respect de ceux à qui je les administreray, et en cette maniere j'ay signe ces choses et les atteste.

Lucifer prit à l'égard de Louis Gaufridy l'engagement suivant :

Je Lucifer, promets sous mon seing, a toy seigneur Loys Gaufridy prestre, de te donner vertu et puissance, d'ensorceler par le soufflement de bouche toutes et chacune les femmes et les filles que tu désireras : en foy de quoy j'ay signe Lucifer.

À partir de cette époque, le prêtre donna cours à sa lubricité. Sa bonne réputation lui avait donné accès à la maison du sieur Mandols de la Palud, gentilhomme de Marseille, père de trois filles, également belles ; l'une d'entre elles, Magdeleine, qui avait à peine quitté l'enfance, captiva son cœur ; il devint son confesseur, et, en dépit de ce lien sacré qui les unissait, ne tarda pas à se permettre de grandes privautés sur sa personne ; la jeune fille souffrit alors d'une mélancolie extraordinaire dont les médecins ne purent découvrir la cause ; comme toute médecine, ils lui ordonnèrent de prendre l'air ; on l'envoya alors dans une bastide ou métairie voisine de la ville où Gaufridy continua de lui rendre visite.

Sa mélancolie persistant, Magdeleine fut envoyée chez les Ursulines d'Aix ; pendant trois ans, elle y vécut tranquillement, délivrée de son mal.

Gaufridy, qui pensait que les années avaient encore ajouté à la beauté de la jeune fille, reprit ses visites, lui déclara sa passion, fut écouté, et entretint dès lors avec elle une correspondance en langage chiffré ; puis il persuada sa famille de la faire sortir du couvent.

Revenue chez ses parents, Magdeleine succomba aux avances du prêtre ; sa mère avait une telle confiance en ce dernier qu'elle l'autorisait à passer de longs moments chez lui.

Cependant, cette liaison ne comblait pas les appétits de Gaufridy qui eut, au cours de cette période, au moins deux autres maîtresses, Blanchette et Pintade. D'autres femmes recherchaient ses faveurs.

La passion que lui inspirait son confesseur fit commettre des imprudences à Magdeleine ; son entourage s'interrogea, s'inquiéta, découvrit enfin le pot aux roses.

Magdeleine ne nia point ses relations coupables avec Gaufridy ; pour les expliquer, elle l'accusa de sorcellerie. Elle raconta qu'alors qu'elle était encore dans l'enfance, il lui avait fait don d'un agnus dei (médaille de cire bénite sur laquelle est représenté un agneau, ou image pieuse), et que cet objet était enchanté ; il l'avait persuadée du fait que les confesseurs pouvaient disposer à leur guise de leurs filles spirituelles ; lorsqu'elle était au couvent, il ne lui écrivait qu'en caractères diaboliques ; l'une de ces lettres était ainsi rédigée : je vous prie de croire que l'amour que je vous porte est si grand que je désire que mon cœur soit entrelacé et anéanti dans le vôtre ; en dessous de ces mots étaient dessinés deux cœurs entrelacés, percés de deux flèches qui se croisaient ; il y était encore écrit : ma très chère amie, voilà comme je désire que votre cœur soit avec le mien.

Gaufridy lui aurait donné en outre deux charmes : une pêche, qu'il mangea avec elle, et une noix, très dure, qu'elle mit au feu, dans lequel elle disparut tout à coup. Elle avait ensuite signé, de son sang, sept ou huit pactes avec le démon. Gaufridy, continua-t-elle, lui avait donné un serviteur infernal ;

cet écuyer la transporta un jour dans les airs ; ils arrivèrent sur une montagne, près de Marseille, où se tenait un sabbat ; Gaufridy y fut révééré comme prince des magiciens ; elle assista à toutes sortes d'impiétés et d'actes abominables, puis jura de devenir bonne et fidèle servante du diable ; pour témoignage de ce serment, elle fut marquée en divers endroits, notamment à la tête et près du cœur.

Averti de ces déclarations, le père Michaëlis, jacobin et inquisiteur à Avignon, vint la voir à la Sainte Baume où elle se trouvait alors ; il fit, entre autres, les constatations suivantes :

- Alors qu'elle n'avait pas appris le latin, elle répondait aux questions qu'il lui posait en cette langue.
- Lorsqu'il l'exorcisait, lui administrait la communion ou l'absolution, elle tremblait d'une manière extraordinaire ; quand, dans ces moments, on lui mettait la main sur la tête, on sentait au dedans des mouvements comme d'une infinité d'insectes.
- Quand on l'exhortait à renoncer au diable, ce dernier la prenait par le dedans du gosier ; elle tournait les yeux, demeurait comme morte, puis reprenait ses esprits, comme si rien ne s'était passé.
- Elle savait ce qui se passait dans des lieux où elle n'était pas.
- Quand il lui disait des paroles qui ne figurent pas dans le rituel de l'exorcisme, elle le corrigeait.
- Elle connaissait parfaitement les catégories et pouvoirs des démons.
- Il entendit deux fois, les 9 et 24 janvier 1610, les démons faire le charivari au-dessus de la Sainte-Baume.

Cette étonnante affaire parvint à la connaissance de M. Rabasse, procureur général près le Parlement d'Aix ; il requit l'ouverture d'une information ; deux magistrats, MM. Légüiran et Thoron furent désignés à cet effet ; les 19 et 20 février 1611, ils entendirent plusieurs témoins ; Gaufridy se rendit volontairement en prison. Plusieurs ecclésiastiques témoignèrent de ses bonnes lectures ; on ne trouva chez lui aucun livre ni document à charge.

Au cours de ses interrogatoires, Magdeleine de la Palud eut deux attitudes contradictoires : lorsqu'elle semblait possédée d'Asmodée, faisant des efforts pour s'élever en l'air, prise de mouvements convulsifs, et adoptant les postures les plus indécentes, elle proclamait l'innocence de Gaufridy ; mais lorsqu'elle était calme, elle accablait le prêtre de charges considérables.

Le 3 mars 1611, elle fut examinée par Jacques Fontaine et Louis Grassi, médecins, ainsi que par Pierre Bontems et Antoine de Mérindol, chirurgiens ; ils constatèrent notamment des marques sur son corps ; lui ayant enfoncé une aiguille, ils reconnurent qu'elle était parfaitement insensible à certains endroits, ce qui, d'après les croyances de l'époque, était une marque de possession ; ils notèrent qu'elle n'était plus vierge, ayant eu plusieurs rapports sexuels.

Gaufridy, quant à lui, commença par nier tout ce dont on l'accusait ; puis il admit avoir pratiqué sur elle divers attouchements ; enfin, il avoua tout.

Il fut également examiné par des médecins qui trouvèrent plusieurs marques insensibles aux piqûres, pourtant profondes de trois travers de doigt ; ils écrivirent dans leur rapport que ces marques insensibles ne rendant point d'humidité étant piquées ne pouvaient arriver par une maladie du cuir précédente.

Il fut interrogé plusieurs fois, alternant aveux et dénégations.

Enfin, le 18 avril 1611, Rabusse, le procureur général conclut à la condamnation de Gaufridy, et requit qu'il fût brûlé vif, après avoir été dégradé des ordres sacrés par l'évêque de Marseille.

Le 28 avril, devant le Parlement, Gaufridy nia puis avoua ses crimes ; le 30 fut rendu l'arrêt dont le dispositif suit :

Dit a été que la Cour a déclaré ledit Louis Gaufridy atteint et convaincu desdits cas et crimes (rapt, séduction, impiété, magie, sorcellerie et autres abominations) à lui imposés ; pour réparation desquels l'a condamné et le condamne d'être livré entre les mains de l'exécuteur de la haute justice, mené et conduit par tous les lieux et carrefours de cette ville d'Aix accoutumés, et au-devant de la grande porte de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur dudit Aix faire amende honorable, tête nue, et pieds nus, la hart au col, tenant un flambeau ardent en ses mains, et là à genoux demander pardon à Dieu, au Roi et à la justice, et ce fait, être mené en la place des Prêcheurs de ladite ville, et y être ars et brûlé tout vif sur un bûcher qui, à ces fins, y sera dressé, jusqu'à ce que son corps et ossements soient consumés et réduits en cendres, et icelles après jetées au vent ; et tous et chacun ses biens acquis et confisqués au Roi ; et avant être exécuté, sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir de sa bouche la vérité de ses complices ; et néanmoins avant que de procéder à ladite exécution, sera mis préalablement entre les mains de l'évêque de Marseille son diocésain ou, à son défaut, d'autre prélat de la qualité requise, pour être dégradé à la manière accoutumée.

Fait au parlement de Provence séant à Aix et publié à la barre et audit Gaufridy en la Conciergerie, le trente avril 1611.

Signé Maliverny.

Avant de lui appliquer la question, on lui demanda qui avait participé avec lui à des sabbats ; il ne consentit à donner que le nom de Magdeleine, ajoutant que s'y trouvaient quelques religieux, sans autres précisions ; la question, pourtant appliquée très rigoureusement, ne lui arracha aucun autre aveu.

Enfin, il fut conduit au supplice, assisté de deux capucins ; il donna plutôt des marques de frayeur que de repentir.



L'affaire Magdeleine de la Palud

Près de 42 ans plus tard, le 6 février 1653, le sieur Beausset, lieutenant-général de la sénéchaussée de Marseille, se transportait chez le sieur Jean Hodoul, pour y recevoir la plainte de sa fille Magdeleine ; celle-ci lui raconta qu'au mois d'octobre 1652, elle avait rencontré une femme qui cueillait des olives, tout en tenant des propos indistincts ; étant ensuite entrée dans la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, dépendant de la bastide de Magdeleine de Mandols de la Palud, elle sentit une main invisible qui la repoussa, alors qu'elle voulait prendre de l'eau bénite pour se signer ; elle éprouva en même temps une extrême lassitude, comme si elle avait reçu une multitude de coups ; sortant de la chapelle, elle vit la femme qu'elle avait rencontrée plus tôt, occupée à filer la quenouille.

De retour chez son père, elle se mit au lit ; jusqu'au jour où sa plainte fut reçue, elle ne pouvait s'alimenter normalement, vomissant les bouillons qu'on lui donnait ; elle perdit l'usage de la parole aux fêtes de Noël ; elle imitait les cris de l'ours, du chien, du chat, avait des visions et des convulsions ; on la crut à l'agonie, on lui donna l'extrême-onction ; enfin, on fut persuadé qu'elle était victime d'un maléfice.

On ne ménagea point ses efforts pour la délivrer de ce mal : des religieux la visitèrent, on lui apporta des reliques.

Un jour, alors qu'elle avait demandé puis pris de l'eau, se sentant une grande envie de vomir, elle rejeta par la bouche des pelotes de la grosseur d'une noix, composées de poils, d'étoupe, laine, plumes, épingles, cire blanche, cigales, pieds d'oie, ailes d'oiseau, plumes à écrire, etc. Ce fait extraordinaire se produisit une quinzaine de fois ; alors qu'elle commandait au démon de la laisser en paix, il lui fut répondu : pas si tôt ; elle vomit aussi un rouleau de papier sur lequel était écrit le mot Arabie, et on sentit alors une épouvantable odeur de souffre.

Messire Puget, évêque de Marseille, exorcisa la malheureuse ; il dit au démon : « je te commande, de la part de la très Sainte Trinité, et du caractère que j'exerce, de me dire ton nom » ; il eut comme réponse : « je suis Belzébuth » ; interrogé sur la Légion dont il était, l'esprit répondit : de la deuxième ; l'évêque apprit ensuite que le démon avait été introduit dans le corps de Magdeleine Hodoul par Magdeleine de la Palud, qu'il disait être sa femme ; il obtint de lui qu'il se réfugiât dans le pied gauche de son hôtesse.

Devant le juge, Magdeleine fut agitée de convulsions, fit des mouvements extraordinaires, vomit encore toutes sortes de matières étranges.

Deux médecins commis par le magistrat, Gazanery et Beau, l'examinèrent et attestèrent la réalité de ces faits étranges, qu'ils avaient personnellement constatés ; voici leur rapport, qui intéressera sans doute médecins et psychologues :

Nous, docteurs en médecine soussignés, et ensuite de l'ordonnance rendue par M. le Lieutenant du Sénéchal civil et criminel de Marseille du 6 février 1653, mise au bas du Procès-verbal fait à la Requête de M. le Procureur du Roi, le même jour et mois, portant à nous Commission de voir et visiter Magdeleine Hodoul, et faire rapport de l'état et qualité de la maladie d'icelle, et si les matières qu'elle a vomis peuvent être avalées et dégorgees naturellement ; en satisfaisant à ladite Ordonnance,

Nous nous sommes transportés au domicile de ladite Magdeleine Hodoul, laquelle avons trouvée alitée, où après l'avoir visitée et interrogée de quoi elle se plaignait,

Nous a répondu qu'elle avait grande douleur sur le côté gauche, tirant à la région de l'estomac, avec des vomissements fort fréquents et violents, et qu'elle avait encore depuis quelques jours la plante du pied du même côté renversée du dedans

au dehors, lequel ayant voulu nous forcer de remettre, il fut à Nous impossible, lui causant des douleurs insupportables, et pendant le même temps elle se releva du lit avec des efforts extraordinaires, et mouvements convulsifs de tout son corps, avec la force et violence desquels elle poussa et vomit un peloton de laine de la grosseur d'un petit œuf rempli des épingles, et pailles longues et menues ; et peu de temps après elle fit un crachat tout enveloppé de poil assez menu ; et à la présence dudit Sieur Lieutenant, il Nous fut apporté un plat dans lequel il y avait un grand nombre de semblables pelotons de matières toutefois différentes, savoir des étoupes, laines et bourres mélangées, des épingles droites et courbées, des tuyaux de paille avec sa racine, des plumes de la longueur du doigt, y ayant encore du poil assez long, et quantité de petites plumes ; comme aussi il Nous fut présenté par ordre dudit Sieur Lieutenant un grand bassin apporté du Palais, avec grande quantité de pareilles matières rejetées les jours précédents ; le tout ayant été mis au feu par les Prêtres à ce députés, et de plus faisant réflexion à ce que l'un de Nous ayant été appelé il y a environ trois mois, et au commencement de la Maladie, par le Père de la susdite Hodoul pour tâcher de lui ordonner des remèdes convenables, laquelle pour lors se trouvait atteinte d'un vomissement continuel des aliments, sans qu'elle pût retenir aucune chose de quelque nature que ce fut, se plaignant d'une douleur d'estomac, avec apparente élévation de ladite partie, et rétention totale des excréments, ayant opinion que ce fût une iliaque passion, ou miserere ; il apporta tous les remèdes propres à semblable maladie, et entr'autres plusieurs lavements sans qu'elle en rendit aucune portion, et que son ventre en fut pour cela plus grossi, ni qu'elle en sentit aucun détrimement ni soulagement, comme aussi plusieurs fomentations et demi-bains, lesquels elle ne pouvait souffrir en aucune façon, disant qu'elle aimait mieux mourir que d'y rentrer, vu les grandes douleurs qui la tourmentaient.

Ayant de plus aperçu diverses fois qu'elle était travaillée des mouvements convulsifs, approchant des épileptiques, sans perdre néanmoins le sentiment, qui la laissait à demi morte, et longtemps abattue, après lesquels symptômes elle revenait à soi, comme si elle n'eut rien souffert, ni enduré conservant ses forces sans aucune diminution, ce qui donna à connaître qu'il y avait de l'extraordinaire et surnaturel en cette Maladie, et obligea ses parents de recourir à l'Église, et pour lors elle commença de vomir les matières, et corps étrangers ci-dessus mentionnés ; ce qui a été vu et remarqué par l'un de Nous en diverses fois ;

À ces fins, le tout par Nous bien considéré, et mûrement examiné, certifions et arrêtons que la Maladie dont ladite Magdeleine Hodoul se trouve atteinte n'est point naturelle, ni formée par cause ordinaire ; et que les corps étrangers qu'elle a vomis ne peuvent être avalés, engendrés ni regorgés d'un corps naturellement, ainsi par voie de Charme, Sortilège et Maléfice ; telle est la vérité selon Dieu et conscience, en Nous réservant 6 livres chacun pour nos Vacances.

Fait à Marseille ce 6 février 1653.

On retrouve dans cette histoire Magdeleine de la Palud qui, dans l'affaire Gaufridy, n'avait été ni inquiétée ni condamnée.

Il fut décidé de procéder à son arrestation ; s'étant enfuie de Marseille avec un prêtre italien, qu'elle logeait, elle avait trouvé refuge chez les religieux de la Trinité d'Aix, auxquels, pour les mettre dans ses intérêts, elle avait fait don de la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce.

Au cours de l'instruction, Magdeleine de la Palud fut examinée pour voir si elle n'avait point la « marque du Démon » ; voici le procès-verbal de cet examen :

Nous François Merindol et Jean-Pierre Martelhy, Conseillers Médecins ordinaires du Roi, et ses professeurs en l'Université de cette ville d'Aix, Raimond Mulety et Antoine Chaix Maîtres Chirurgiens Jurés, et Anatomiste Royal en ladite Université, suivant la Commission à nous donnée par nos Seigneurs du Parlement, portant de visiter Demoiselle Magdeleine de la Palud, attestons nous être acheminés dans le Palais ce 17 May 1653 environ les deux heures après midi ; où étant arrivés, avons prêté le serment en tel cas requis par devant M. André de Ballon, Sieur de Saint Julien, Scipion de Foresta, Sieur de Colongue, Conseiller du Roi audit Parlement, et Maître Christol de Fauris sieur de Saint Clément, Conseiller du Roi, et son Avocat général, Commissaires en cette partie, députés, à quoi satisfaisant avons procédé en présence desdits Sieurs Commissaires au fait de notre Commission comme s'ensuit.

Premièrement, on aurait fait changer les habits et vêtements que ladite de la Palud avait sur elle, fait raser tout les poils de son corps, et laver aux endroits nécessaires, lui avons fait couvrir et bander les yeux, et visiter très exactement toutes les parties externes et apparentes de son corps ; lequel avons trouvé assez entier selon son âge, et tacheté d'une grande quantité de marques : sur lequel nombre en avons remarqué trois plus grandes et plus considérables que toutes les autres ; l'une est dessous l'aisselle droite, à côté du tetin, de la grandeur d'une grosse lentille de couleur roussâtre ; l'autre au-dessous du nombril, tirant au côté droit, de couleur aussi roussâtre, et de grandeur environ d'un petit denier, montrant être une vieille cicatrice un peu enfoncée ; toutes lesquelles marques tant grandes que petites avons très-soigneusement piquées par diverses aiguilles, que nous avions préparées et disposées pour ce sujet, ayant parcouru toutes les parties qui peuvent être vues, jusques à celles qui doivent être cachées, et piqué tous les endroits que nous avons estimé être nécessaires ; faisant même semblant de la piquer à un endroit, pour nous parfaitement éclaircir de l'autre, réitérant par diverses fois lesdites piqûres, mais à toutes généralement elle nous a donné témoignage de ressentiment, faisant plainte, et portant ses mains à l'endroit où nous avions piqué, et pour être ce que dessus véritable, avons fait et signé le présent rapport selon Dieu, et nos consciences.

Même s'il ne pouvait suffire à la disculper, cet examen était favorable à Magdeleine de la Palud : en effet, l'insensibilité aux piqûres d'aiguille était une marque de possession démoniaque.

M. Rabasse, Procureur général, résuma ainsi qu'il suit les charges réunies contre elle :

Vu le Procès criminel et Procédures faites de l'autorité de la Cour, à nôtre Requête, querellant en crime de sortilège et mauvaise vie contre Magdeleine de Mandols de La Palud, Querellée et Prisonnière détenue aux Prisons de ce Palais ;

Vu aussi les Réponses de Jeanne Julienne, Servante de Magdeleine de La Palud, comme aussi celles faites par Frère Thomas de la Magdeleine, Prêtre Italien, tous deux Prisonniers aussi aux Prisons de ce Palais ; l'Aveu par la Déposition de plusieurs Témoins, reçu, nommés par celle de Jean Hodoul, confirmé par plusieurs autres : il résulte du sortilège commis en la personne de Magdeleine Hodoul sa fille, jusques à ce point, qu'ayant jugé qu'elle était possédée du malin esprit, par la force des exorcismes ayant ladite fille confessé que le Démon qui la possédait se nommait Belzébuth, époux de Magdeleine de la Palud, et que par son consentement il était entré dans le corps de Magdeleine Hodoul, ayant ladite fille vomi plusieurs pelotons de laine, d'étoupes de fil, de plumes, et d'épingles, qui sont les vrais effets des sortilèges ; et il paraît que dans le procès qui fut fait à feu Louis Gaufridy le même Démon qu'il donna par exprès à Magdeleine de la Palud se nommait Belzébuth. Et résulte aussi par la Déposition de plusieurs Témoins que la même de la Palud étant venu voir la Demoiselle Meynard, après plusieurs discours qu'elles eurent ensemble, ayant mis la main sous le menton de son fils qu'elle menait par la main, et lui ayant proféré certains mots, l'enfant perdit aussitôt la parole, et demeura en cet état fort longtemps, jusqu'à ce que par la ferveur des Prières que la mère et ses parents firent à Dieu et à la Sainte Vierge, il recouvra la parole ; mais la même Magdeleine de la Palud l'étant de nouveau venu visiter, et ayant tiré de son sein une Croix qu'elle portait, et l'ayant fait baiser audit enfant, il perdit de nouveau la parole ; se plaignant ladite Meynard que la nuit elle voyait dans sa chambre des pourceaux, des crapauds et des chats ; et représentant à ladite de la Palud le mal qu'elle avait causé à son fils, ladite de la Palud lui répondit qu'il valait mieux que le fils fût malade que le père, et que ce ne serait pas pour long-tems. Il résulte encore qu'elle a commis une grande profanation du Saint-Sacrement, ayant même confessé qu'elle l'a porté plusieurs années sur son corps, plié dans du linge, et que son Confesseur lui ayant défendu de communier si souvent, son bon Ange lui porta trois Hosties qu'elle reçut.

Il résulte encore par la Déposition d'un seul Témoin qu'appréhendant que ladite de la Palud, qui était devenue enflée, ne fût grosse d'enfant, ayant couché avec elle diverses nuits, elle entendit et vit que ladite de la Palud faisait les mêmes gestes qu'une femme qui est prête d'accoucher, et quant après elle, elle ouï une voix d'un petit enfant nouvellement né, ce qui lui donna sujet de la quitter ; mais étant revenue et ayant visité les linceuls, elle les trouva secs ; mais entre deux matelas elle trouva des caleçons teints de la même teinture que celle des femmes qui ont nouvellement fait des enfants. Il y a autre preuve par la Déposition des Témoins singuliers, qui est néanmoins reçue aux crimes de sorcellerie, que ladite de la Palud était en réputation d'être Sorcière, et qu'on entendait le cri de plusieurs chiens et chats à sa Bastide, et qu'un d'eux étant même commis pour la garde d'icelle, il entendit un grand bruit sur le toit, comme si l'on roulait des pierres. Il y a encore preuve par un Témoin singulier qu'une pauvre femme affligée d'une fluxion qui l'empêchait de parler, étant venue pour visiter le corps du Bienheureux Evêque de Marseille, et ayant été logée dans la maison de ladite

de la Palud, elle fut tourmentée par des bruits effroyables que le Démon excitait, s'apparaissant à elle avec des cornes ; et en ayant fait plainte à ladite de la Palud, elle se mit à rire ; et que par la Déposition d'autres Témoins singuliers, il résulte qu'elle a commis plusieurs sorcelleries ; et en dernier lieu, qu'ayant autrefois confessé d'être Sorcière, et d'avoir pactisé avec le Démon, ayant même, lors du Procès fait à Louis Gaufridy, été trouvée marquée de plusieurs marques, qui furent effacées par la force des exorcismes : toutes lesquelles preuves et considérations seront capables de la rendre certainement convaincue du crime de sorcellerie, et la faire punir avec la même rigueur que la Loi ordonne contre les prévenus de semblables crimes ; néanmoins nous pensons que par une prison perpétuelle, et une longue pénitence, elle pourra mériter de la miséricorde de Dieu pardon de ses crimes et péchés.

À cette cause, nous requérons que pour les causes résultantes du Procès, Magdeleine de la Palud soit condamnée d'être et demeurer enfermée entre quatre murailles, pour y passer le reste de ses jours ; et pour cet effet lui sera assigné telle chambre, ou tel lieu, ou un tel Monastère qu'il plaira à la Chambre arbitrer, pour y être enfermée durant toute sa vie, et confinée, avec défense d'en sortir, à peine de vie.

Requérons néanmoins que tous et chacun ses biens seront acquis au profit de Sa Majesté, déduit néanmoins sur iceux telle somme que ladite Chambre arbitrera, pour être employée à la nourriture et entretien de ladite de la Palud.

Et en ce qui concerne Frère Thomas de la Magdeleine, Prêtre Italien, et Jeanne Julienne, Servante de ladite de la Palud, attendu que dans le Procès il n'est aucune preuve ni même aucune conséquence pour les convaincre, n'empêchons les Prisons leur être ouvertes.

Délibéré ce 17 Juillet 1653.

Magdeleine de la Palud nia tout ce qui lui était reproché ; la Cour rendit néanmoins l'arrêt dont le dispositif suit :

La Cour, les Grand-Chambres et Tournelle assemblées pour les causes résultantes du Procès, a condamné et condamne ladite Magdeleine de la Palud être et demeurer fermée entre quatre murailles pour y passer le reste de ses jours ; et pour cet effet sera remise dans une chambre d'un Monastère ou Hôpital, à l'indication du Procureur général du Roi, et, jusqu'à ce que le lieu soit en état et qu'elle soit remise dans ladite chambre, tiendra Prison ; lui a fait et fait inhibitions et défenses de sortir de ladite chambre ou Prison, à peine de la vie ; la condamne néanmoins à cinquante livres envers le Roi, cinquante livres à œuvres pies, lesquelles cinquante livres à œuvres pies seront remises par devers le Greffe criminel de la Cour. Ordonnons néanmoins que les fruits de ses biens seront employés pour la nourriture et entretien d'icelle, préférablement aux amendes ci-dessus adjugées. Et en ce qui est de Thomas de la Sainte Magdeleine et Jeanne Julienne, ordonne que les Prisons leur seront ouvertes, et l'Écroue barrée par le Greffier criminel, ou son Commis.

Signé : Guerin, de Foresta.

Jean-Louis CHARVET, magistrat

Note :

La controverse orthographique au XVII^e siècle : l'animosité soulevée par les récentes propositions de « rectifications » rappelle la controverse du XVII^e siècle au sujet de la modernisation de l'orthographe française. Sur un fond de « querelle des Anciens et des Modernes », avec un curieux amalgame des dénominations entre la réforme orthographique et la réforme religieuse, s'exprimait la crainte que les changements dans l'orthographe n'entraînent un bouleversement de l'ordre social.

Source :

http://ledroitcriminel.free.fr/dictionnaire/petites_histoires_et_illustrations/charvet_sorcieres.htm

Tony Marmottans & Jean Rambaud, *Ça s'est passé à Toulon et en Pays varois* – Tome 2 – Éditions Autre Temps





3836 - « Les Travaux champêtres ». — La Hotte
 Seul moyen de transport dans les montagnes escarpées des Cévennes

*La veste de futaine acoutado à soum bras,
 Li brayo pétassade et li sonyé de couble,
 Li man dariès l'esquino : un rachalan di double.*

La veste de futaine repliée sur un bras
 Les pantalons rapiécés et les gros souliers de travail,
 Les mains derrière le dos : un « rachalan des doubles¹ »

a écrit Antoine Bigot dans : *Lou ra de ville et Lou ra di champ* parodie d'une fable de La Fontaine

1— Expression indiquant que le travailleur a un âne et un chien

LE RACHALAN

vu par Antoine Bigot, un cançonejaire Nimesenc

Le forçat des garrigues... le pays des pierres qui poussent après la pluie...

Personnage typique de la région nîmoise le « *travaïadou, rompra, esfata, extripa*¹ » pour mettre en culture la garrigue. Apparaissent alors les « *restanques* » ces terrasses, où, oliviers, amandiers, jujubiers, arbousiers, vignes et plantes aromatiques poussent sans se soucier de la rudesse du sol et du climat. « *Lou bechar sus l'espalo, la biasso au col, l'ase davan, lou rachalan camino ver la vigno*² ! »

Rachalan ! que l'admiration que nous portons à ton œuvre soit aussi un ultime hommage !

En 1881, Antoine Bigot³ lui a dédiée une chanson « *La cansoun di rachalan* » qui est extraite du recueil : « *Li Bourgadieiro. Poésies Patoises* ».

La cansoun di rachalan

*L'aoubo luisis, d'aou ! rachalan,
D'aou ! Qu'ou yé y'a d'espigno.
La biasso au col, l'ase davan,
Caminén ver la vigno.
L'er és frés, lou ciel és bèou,
E déman ploura béléou.*

Refrain **

*En éstrifant la tèro,
Crégniguén pa ni fré ni caou,
Et ténguén la misère
Yun dé nostis oustaou.*

La chanson des rachalans

L'aube se lève, Courage ! *Rachalan*
Courage ! Au lit, il n'y a pas de monnaie.
Le sac en bandoulière, l'âne devant,
Marchons vers la vigne.
L'ai est frais, le ciel est beau,
Et demain il pleuvra peut-être.

Refrain **

En défrichant la terre,
Nous ne craignons ni le froid ni la chaleur,
Et nous tenons la misère
Loin de notre maison.

1– le travailleur brise, retourne, éventre

2– La houe sur l'épaule, la besace au cou, l'âne devant, le *rachalan* marche vers la vigne.

3– Antoine. Bigot est né à Nîmes, en 1825, d'un ouvrier aisé et lettré, il quitta l'école à treize ans. Il a connu de très près le peuple de Nîmes et il l'a aimé, il l'a souvent entendu parler et il a parlé lui-même, tout enfant, le patois avec lequel il a fait plus tard ses petits chefs-d'œuvre. La langue d'Antoine Bigot est tout à fait locale, comme les mœurs que le poète nous fait connaître.

Antoine Bigot s'est toujours tenu à l'écart de l'école des félibres. Les félibres le lui ont reproché. Un de ses amis, un de ses collaborateurs, Louis Roumieux, s'est joint à ces critiques :

« *D'ounte vèn que fas pa coume iéu, camarado ? Perqué laisses ta Muso, o moun fraire, o Bigot, Quouro pimpado e lindo, e quouro espeiandrado, un pèd caoussa de sede e l'aoutre d'un esclop ?* » Et il ajoute en note : « *Bigot tratant nosto lengo de pâtés escriéu sènso règlo ni ourtougrâfi ; es à-n-acò soulamen que fau alusioun. Es pas daumage de vèire un pouèto de talo meno se teni, pèr simple testardige, à l'escart de l'escolo di Felibre ?...* »

« D'où vient-il que tu ne fais pas comme moi, camarade ? Pourquoi laisses-tu ta Muse, oh mon frère, oh Bigot, parfois élégante et propre, et parfois en guenilles, un pied chaussé de soie et l'autre d'un sabot ?

Bigot traitant notre langue de patois écrit sans règle ni orthographe ; c'est à cela seulement que je fais allusion. N'est-ce pas dommage de voir un poète d'une telle qualité se tenir, par simple entêtement à l'écart de l'école des Félibres ? »

La préface qu'Antoine Bigot a mise en tête de ses *Bourgadieiro* paraît répondre d'avance à la critique. Je n'ai pas, dit-il, « *la prétention d'écrire une langue, mais un patois : le patois de ma ville natale, l'idiome de nos travailleurs, avec sa rudesse et son harmonie.* »

Il a réussi dans son entreprise. Pourquoi lui demander autre chose ? Si d'ailleurs on ne veut voir dans cette question qu'une question d'orthographe, peut-être, en effet, Antoine Bigot aurait-il pu se ranger à l'usage suivi par les autres poètes du Midi. La préface d'Antoine Bigot dans *La Rampelado* fournit encore une raison qui n'est pas mauvaise : « *Pour conserver à l'idiome nîmois sa physionomie propre, j'ai écrit, autant que je l'ai pu, comme on prononce, et donne à chaque lettre la valeur qu'elle a dans la langue française. C'est, en définitive, par ceux qui parlent ou qui peuvent parler le français que je puis être lu, ceux qui ne parlent et ne comprennent que le patois ne sachant pas lire.* »

**

*Pégò, tafataire, émprimur,
D'er et de jour patissoun.
Et din si galatras éscur,
A l'oumbro sé mousissoun. –
N'aoutri, dou cran is artél,
Bévèn l'er et lou sourél !*

**

*L'aoubre din sa fiemyo d'estiou
Dé longo nous fai festo,
Et li passéroun dou Bon-Diou
Cantoun sus nosti testo ;
L'aïgo lindo din lou grés,
Ris et tèn noste vin frés.*

**

*La suzou bagno nosto car,
– Sèn pa d'ome de croyo, –
Mai quan l'ouro vèn, ou cagnar,
Esquichan nosto anchoyo ;
Piei, à l'oumbro d'un bartas,
Fasèn un som quan sèn las.*

**

*Em' lis énfan, sus lou taouyé,
Véyan dou tèm dis aïro ; –
L'iver, un fagô d'oulié
Nou caoufo et nous esclairo.
Sara'outour dou fiè 'scoutan
L'auro qué passo én charpan.*

**

*Sèn gai quan l'an tiro à sa fin
San qué rènnous écrase,
Li tayo, ni lou médecin,
Ni la mor dé noste ase ;
Quan tustan sus l'escayé
Ni li fièvre ni l'ussié.*

**

*Ou péyis sèn fier dé baya
Ohy, vin et pan tendre.
L'ariban ; – mai s'èro attaqua
Souprïan bèn lou défèndre,
Contro un fusil chanjariàn
Lou béchar di rachalan !*

**

*Cordonnier, fabricant de taffetas, imprimeur,
Manquent d'air et de lumière.
Et dans leurs greniers obscurs,
À l'ombre se moisissent. –
Nous, du crâne aux orteils,
Nous buvons l'air et le soleil !*

**

*L'arbre dans son feuillage d'été
Continuellement nous fait fête,
Et les petits oiseaux du Bon Dieu
Chantent sur nos têtes ;
L'eau claire dans le terrain caillouteux,
Rit et garde notre vin frais.*

**

*La sueur mouille notre visage,
– Nous ne sommes pas prétentieux, –
Mais quand vient l'heure, à l'abri du vent,
Nous écrasons notre anchois ;
Puis à l'ombre d'un buisson,
Nous faisons un somme quand nous sommes las.*

**

*Avec les enfants, sur les planches⁴,
Nous voyons le temps du dépiquage⁵ ; –
L'hiver, un fagot d'olivier
Nous chauffe et nous éclaire.
Serrés autour du feu nous écoutons
Le vent qui passe, brutal.*

**

*Nous sommes gais quand arrive la fin de l'an
Sans que rien ne nous écrase,
Ni les impôts, ni le médecin,
Ni la mort de notre âne ;
Quand ne heurtent sus les escaliers
Ni les fièvres ni l'huissier.*

**

*Au pays nous sommes fiers de donner
Huile, vin et pain tendre.
Nous y arrivons ; – mais s'il était attaqué
Nous saurions bien le défèndre,
Contre un fusil nous échangerions
La houe fourchue des rachalans !*

À l'époque où, sous l'impulsion particulière des tisserands, la garrigue se transforma, de nombreux terrains, incultes jusqu'alors se couvrirent de vignes, d'olivettes, d'amandiers et d'une flore toute nouvelle. Pour mettre ces terrains en culture et les entretenir, terrains dont beaucoup aujourd'hui sont retournés à l'état d'inculte, Nîmes eut alors un type local, devenu introuvable de nos jours : *le rachalan*.

4 – Cultures en terrasses

5 – Le blé battu sur l'aire

Dans une *Étude sur Bigot et ses Fables Patoises*, parue dans « *Némausa* », en juin et juillet 1883, Frédéric Paulhan⁶, analysant l'œuvre du poète, nous dépeint à travers Antoine Bigot la psychologie de ce personnage le *rachalan*.

Le *rachalan* du XIX^e siècle que nous montre Antoine Bigot est peut-être une race qui disparaît, ou qui, du moins, se transforme. Il est bien difficile que son horizon ne devienne plus large, la politique, l'instruction obligatoire, etc., autant de raisons pour que les conditions de la vie et le caractère, par la suite se modifient.

Le *Rachalan*, en langage vulgaire *Lou racho* ou *travaiadou*.

Le *rachalan* est pauvre, mais comme il a peu de besoins, et qu'il possède souvent une petite propriété, il est assez indépendant. Il est souvent l'ouvrier agricole travaillant dans la garrigue, cultivant son bout de champ, soignant particulièrement ceux des autres et faisant les travaux de culture et d'entretien que ne peuvent faire le *masetier* (propriétaire d'un petit mas ou d'une ferme), le taffetassier, l'artisan ou le bourgeois, eux-mêmes, occupés ailleurs.

La plupart des *rachalans* possédaient un âne, leur inséparable compagnon de travail :

Cet âne constituait un véritable capital pour le *travaiadou* ; il portait un bât auquel on suspendait de chaque côté une *banaste*, servant à transporter dans les champs les outils du *rachalan*, le fumier et tout ce qui était nécessaire aux cultures, et à descendre en ville les récoltes diverses de la garrigue : olives, raisins amandes, etc.

Si les *rachalans* étaient nombreux dans la garrigue les jours de travail, il en était de même des ânes... On connaît bien la contagion qui se produit quand un âne se met à braire si, près de lui se trouve un de ses congénères ; on devine alors ce qu'on devait entendre à certains moments, quand un âne se mettant à braire tous ses voisins s'accordaient à l'unisson : c'était alors dans toute la garrigue un concert d'un nouveau genre, qui avait valu au compagnon du *rachalan* le joli surnom de « Rossignol des garrigues ».

Quelquefois, en plus de son âne, le *rachalan* avait un chien Loubet, ce qui était un luxe et lui valait le surnom de *rachalan di double*.

... un *rachalan* dé délai vivié dé soun traval et dé quaouqui soou, embé si fyo, un ase et soun chin gardo-biasso-loubé qu'à l'oucaïoun èro un paou chin de casso⁷... (Antoine Bigot : *l'Ase et Lou Chin Loubet* d'après une parodie des fables de La Fontaine⁸).

Voilà les principaux faits qui agissent sur lui et qui ont donné naissance aux tendances qui sont le fond de sa nature. Tout son caractère découle de là.

Le *rachalan* passe aux champs une grande partie de ses journées, son travail est pénible, sa vie est monotone, la campagne qu'il travaille, la garrigue est rude et nue, sans rien de vaporeux ni de poétique. Pas de mystère, pas d'ombrages, pas d'eau, partout le grand air, le ciel presque toujours bleu, le soleil ardent dont les rayons dorent les pierres, hâlent la peau, et rendent l'esprit inactif. Rien dans les occupations du *rachalan*, rien dans son milieu ne porte l'esprit à la rêverie, ne tend à lui inspirer aucune idée, aucun sentiment qui l'écarte de la vie pratique et des besoins matériels, – sa vie est toujours la même, les jours s'y suivent et s'y ressemblent, rien ne vient tirer son intelligence du cercle étroit où elle s'enferme fatalement.

6 – Frédéric Paulhan est un philosophe français, né le 21 avril 1856 à Nîmes et mort le 14 mars 1931. Il est né dans une famille de petits commerçants de tradition huguenote, Frédéric Paulhan fait de brillantes études au lycée de Nîmes, mais n'envisage pas d'études supérieures. Il collabore dès 1877 à la Revue philosophique de Théodule Ribot, il est nommé en 1881 sous-bibliothécaire, puis bibliothécaire en 1882. Pendant les seize ans que durera sa carrière, Frédéric Paulhan va bousculer les habitudes de l'institution, et y faire souffler un vent de modernisme éclairé, à travers les méthodes positivistes qui lui sont chères. En 1902, il est soutenu par Théodule Ribot pour entrer à l'Académie des sciences morales et politiques. Il obtient le prix Jean-Reynaud en juillet 1928. Ce philosophe-libre-penseur, dreyfusard, sans doute franc-maçon, s'inscrit dans le courant de la psychologie française. Il meurt en laissant une œuvre importante.

7 – Un *rachalan* de là-bas vivait de son travail et de quelques cueillettes glanées (au sol), avec ses filles, un âne, et son chien « *garde-biasse* » (le sac et le repas !) au poil couleur de loup, qui à l'occasion était un peu chien de chasse [...]

8 – Antoine Bigot a commencé sa carrière littéraire en publiant des « parodies », c'est-à-dire des poésies sous-titrées « Sur l'Air de... », écrites à partir de chansons dont les mélodies lui inspiraient de nouvelles paroles, selon une pratique très ancienne initiée par les troubadours du moyen âge, et revivifiée à son époque par les chansonniers parisiens dont certains très connus, comme Béranger, Désaugiers ou Debraux, lui ont servi de modèles. Il a également utilisé les mélodies de romances à la mode... Antoine Bigot a beaucoup emprunté les sujets des *Fables de La Fontaine* en modifiant complètement son œuvre pour la faire sienne. Il n'en conserve que les personnages, mais pas l'esprit ni la morale, ni le caractère, ni la composition.

L'homme qui a peiné toute la journée, et qui arrive au soir étourdi par le grand soleil, grisé par le grand air, n'est pas porté à faire travailler son intelligence ou à marivauder finement. Il pensera surtout à manger et à dormir, et serait-il juste ou bon de lui demander davantage. Il dédaigne entièrement l'instruction sans bien savoir ce que c'est ; un livre est pour lui un objet étrange qui lui tombe rarement sous la main, et qu'il ouvre plus rarement encore.

Quand il en trouve un par hasard, écoutez un *rachalan* commentant le récit d'une fable : Évidemment, son âne ne lui a jamais parlé autrement que comme un âne, et il lui paraît peu raisonnable d'imaginer qu'il en puisse être autrement. Il est vrai qu'il ne trouverait pas dans tous les livres des idées aussi choquantes que celles-là, mais un grand nombre ne lui offriraient que des choses incompréhensibles. Et puis, à quoi tout cela sert-il ?

*L'istoiro qué voou dire, un jour la léjiguère
Dinc un pichò libré qu'en tafuran trovèrè ;
Save pas bèn lou noum dou savan qu'ou-s'a'scri.⁹*

L'histoire que je vais dire, un jour je la lus
Dans un petit livre qu'en fouillant je trouvai ;
Je ne sais pas bien le nom du savant qui l'a écrit,

– *Save pa léji, mai crése
Qué cé qué vous a counta
Es pa jamai arriva...
Qué lou diable mé désgrése,
Sé jamai bestio a parla !*

– Je ne sais pas lire, mais je crois
Que ce qu'il vous a conté
N'est jamais arrivé...
Que le diable me dégrasse
Si jamais bête n'a parlé !

Son dédain de la science et de la littérature qui ne va pas d'ailleurs sans quelque méfiance, se comprend parfaitement ; sa vie, est monotone et simple. Il est vite au courant de ce qui lui est nécessaire pour se tirer d'affaires, comme l'ont fait, avant lui, son père et son *gran*. Il acquiert très vite une certaine expérience pratique, un sens droit, des idées peu nombreuses et s'étendant à peu d'objets, mais justes et précises. Ce qui est au-delà, il n'en a jamais senti le besoin, et comment l'aurait-il senti ? Il le dédaigne. De plus, son indépendance le rend orgueilleux, et son orgueil le rend ombrageux. Il se méfie de ce qu'il ne connaît pas, surtout quand ce qu'il ne connaît pas lui semble en contradiction avec ce qu'il sait ou lui paraît inventé dans un but de moquerie. Tout ce qui lui arrive du dehors lui est suspect. Le bon sens, terre à terre, non pas lourd, mais un peu roide, qu'il a acquis par l'expérience, se révolte devant l'imagination du fabuliste.

On peut penser qu'il n'a pas beaucoup fréquenté les écoles, et qu'il ne tient pas à ce que ses enfants y soient très assidus :

*Aï pa jamai rascla mi pè dinc uno école,
Mai y'ai passa davan, et trove qué gn'a proun.*

Je n'ai jamais gratté mes pieds dans une école,
Mais j'y suis passé devant et je trouve que cela suffit.

Le *rachalan* d'Antoine Bigot, peu imaginatif, peu superstitieux, incapable de créer une religion, accepte plus ou moins celle de ses pères, mais n'a pas de ferveur. Bien que chez lui la femme soit, comme d'usage, plus pieuse que l'homme, la religion, comme le reste, est toujours prise par le côté pratique, elle est surtout morale.

*L'oncle Jaque
Dé fés manquavo lou sérmon ;
Démouravo tan yun dou Tèmplo !*

L'oncle Jacques
Parfois manquait le sermon ;
Il demeurait si loin du temple !

mais cela importe peu, l'essentiel n'est pas de fréquenter assidûment l'église ou le temple, mais de se conduire honnêtement :

*L'ome yun dou Bon-Diou, és l'ome qué fai maou ;
Qu'on siègue catouli, qué l'on siègue iganaou,
Quan à faire lou bèn l'on plégo pa sa vido,
La Biblo saouvo pa ni mai l'aïgo bénido.*

L'homme loin du Bon Dieu, c'est l'homme qui agit mal ;
Qu'on soit catholique, qu'on soit huguenot,
Quand à faire le bien l'on ne plie pas sa vie,
La Bible ne sauve pas, l'eau bénie non plus.

9 – « *Lou racho, soun garçoun e l'ase* » parodie d'une fable de La Fontaine.

Et ailleurs :

*On pö bara sis yeul, et sé foundre en prièro,
Ou soou én aïsséjan, lima si coutiyoun,
Parla toujours dou ciel et dé la dévoutioun...
Et pamén, pa rampli soun dévé sus la tèro.
En milo simagrèyo éstrassén pa lou tèm ;
Soigné n'ostis énfan, nosti viel sé n'avèn.
Pér servi lou Bon-Diöu, paouro vièyo, péchaïre !
Save pas qu'un moyèn : Es dé toujours bèn faire.*

On peut fermer les yeux et se fondre en prières,
Au sol en gémissant, user ses jupes,
Parler toujours du ciel et de la dévotion...
Et cependant, ne pas remplir son devoir sur la terre.
En mille simagrées ne gâchons pas le temps ;
Soignons nos enfants, et nos parents si nous les avons.
Pour servir le Bon Dieu, pauvre vieille, « *peuchère* » !
Je ne connais qu'un moyen : c'est de toujours bien faire.

Cette honnêteté qu'il vante, le *rachalan* la pratique ; il est juste, il est bon, et volontiers porte secours à ceux qui sont dans la peine. Toutefois, il semble qu'il ne sort guère de lui-même. S'il est bon, s'il est honnête, c'est autant ou plus par dignité que par sympathie. Le *rachalan* étant indépendant et travailleur, est très personnel et très orgueilleux. Il se respecte et veut être respecté. De là, sa morale, de là aussi sans doute, une tournure d'esprit assez particulière, très bien servie par son genre d'imagination et qui se traduit facilement par un langage légèrement dédaigneux et un peu ironique.

C'est surtout avec les étrangers, c'est-à-dire avec ceux qui ne sont pas *rachalans*, qu'il se tient sur la réserve, il n'aime pas à les voir intervenir dans ses affaires :

*Car lis ussié, li juje émbé lis avouca
Soun très méno dé jèn, euh ! qué mé van pa gaire ;
.....
S'avès dé déméscor, e'ntré bon rachalan,
Adoubas-vous, mardiou ! san aquéli faignan,
Et sé voloun d'arjèn, digas-yé qu'anoun foire.*

Car les huissiers, les juges et les avocats
Sont trois catégories de gens, euh ! qui ne me conviennent guère ;
.....
Si vous avez des désaccords, entre bons *rachalans*,
Arrangez-vous parbleu ! sans ces fainéants,
Et s'ils veulent de l'argent, dites-leur qu'ils aillent labourer.

Même avec les siens, il parle peu et ne se complaît pas à des épanchements qui ne cadreraient ni avec son caractère, ni avec son genre de vie. À vrai dire, ses affections sont fortes et solides, mais il n'est ni sentimental, ni raffiné. La vie pratique absorbe toutes ses forces. L'amour même ne le rend pas très tendre, ni très subtil, ni très passionné.

Le *rachalan* se marie, il devient père de famille. De nouvelles relations qui s'établissent ainsi gardent toujours le caractère de réserve affectueuse et de gaieté modérée naturel au *rachalan*. Le père est le chef respecté de la famille. La mère s'occupe des enfants, elle est le centre de la famille, le lien qui en réunit les membres :

*Quan mèro manquo, rèn y'és pa ;
Malurous li qué n'an pa ca.*

Quand la mère manque, il n'y a rien ;
Malheureux ceux qui n'en ont plus.

Voyez le pauvre enfant qui a perdu la sienne :

*Entré qué mé lévave, avici
Dé lésquo dé pan Bén roussèlo,
Dé sucre tan qué n'én vouyei,
Et dé là ma pléno éscudèlo.
Yeui, aï un crouchoun dé pan du,
Ou dé soupo à mita jalado,
Qué manje émb'un cuyé tourdu
Dine uno assieto rouviyado.*

Dès que je me levais, je voyais
Des tranches de pain bien dorées,
Du sucre autant que j'en voulais,
Et du lait ma pleine écuelle.
Aujourd'hui j'ai un croûton de pain dur,
Ou de la soupe à demi gelée ;
Que je mange avec une cuillère tordue
Dans une assiette rouillée.

N'oublions pas la *gran*. Elle est vieille et moins occupée, ou occupée de travaux moins absorbants, aussi réfléchit-elle davantage, son bon sens se développe et lui donne une certaine autorité. C'est aussi la compagne de l'enfant, elle lui raconte les paraboles de la Bible, lui donne des conseils, l'élève avec sa vieille expérience. Si voulez savoir quels souvenirs elle peut laisser, lisez *Lou Siaoume dé ma Gran* (Le psaume de ma grand-mère), tiré du recueil *Li Bourgadieiro*, », fruit d'une heureuse alliance entre la langue des Troubadours et de vieux souvenirs protestants. Ici d'ailleurs pour la première fois, nous ne trouvons chez Antoine. Bigot qu'un côté de la vérité, le côté sérieux et poétique ; le côté comique et réaliste manque.

Les mœurs du *rachalan* sont simples et honnêtes. On ne trouve nulle part, dans l'œuvre d'Antoine. Bigot, d'histoire d'adultère, de plaisanteries ou d'allusions, cependant le sujet est aimé en France, mais les mœurs du *rachalan* sont plutôt graves, le *rachalan* fait ses plaisanteries même avec quelque sérieux, il est grossier quelquefois, mais non polisson. Il est gai, mais sa gaieté n'a rien de léger, c'est la gaieté qui vient non des saillies de l'esprit, mais de la santé et de la vigueur. De même, il est sobre, il aime le vin pourtant, mais ne va pas jusqu'à l'ivresse : un ivrogne est rare.

Sa vie est simple et saine. Il se lève matin, travaille, à midi il dîne, *ésquicho soun anchoyo*, et aux champs fait sa sieste à *l'oumbro d'un bartas*.

Le soir, l'hiver surtout, il veille avec sa famille. Rappelons-nous le cinquième couplet de *la cansoun di rachalan* :

<i>Em'lis énfan, sus lou taonyé,</i>	Avec les enfants, sur les planches
<i>Véyan dou tèm dis aïro ; –</i>	Nous voyons le temps du dépiquage ; –
<i>L'iver un fago d'oulivé</i>	L'hiver, un fagot d'olivier
<i>Nou caoufo et nous ésclairo.</i>	Nous chauffe et nous éclaire
<i>Sara'outour dou fio'scontan</i>	Serrés autour du feu nous écoutons
<i>L'aouro qué passo én charpan...</i>	Le vent qui passe, brutal.

Le dimanche, il va aux Arènes, voir lutter les hommes et courir les taureaux ; s'il est jeune, il se promène en suivant les filles. Ainsi le temps passe et la vie s'écoule :

<i>Dé qué ser dé sé chagrina ?</i>	A quoi sert de se lamenter ?
<i>Moun Diou ! la vido es bèn proun courto.</i>	Mon Dieu ! la vie est bien assez courte.
<i>Qué manjén dé cébo ou dé tourto,</i>	Que nous mangions des oignons ou des tourtes,
<i>Poudèn pa dos fés déjuna.</i>	Nous ne pouvons pas déjeuner deux fois.
<i>L'iver rébalo li jalado ;</i>	L'hiver apporte les gelées ;
<i>Mai l'éstiou méno lou bèou tèm.</i>	Mais l'été amène le beau temps.
<i>Un paou dé maou, un paou dé bèn,</i>	Un peu de mal, un peu de bien,
<i>Et nosto pèço és débanado.</i>	Et notre vie s'est déroulée.
<i>Quaou fara bèn, bèn trouvara...</i>	Qui fera le bien trouvera le bien...
<i>Dé qué ser dé sé chagrina ?</i>	À quoi sert de se lamenter ?

Il arrive ainsi à la mort, résigné, ou du moins ne se plaignant pas, après avoir vécu pauvre, sans désirer beaucoup la richesse, dans un horizon très restreint sans chercher à en sortir, n'ayant que peu de besoins et les satisfaisant à peu près, sans grande envie de s'en créer d'autres, et sans rêver des jouissances inconnues. Il vit, en somme, dignement, ni trop heureux, ni trop malheureux, il est plus à envier qu'à plaindre, et l'on doit au moins l'estimer.

Tel est le personnage des fables de notre poète.

Antoine Bigot a su mettre en lumière cette physionomie, et rendre vivante, dans ses vers, la figure du *rachalan*.

Michèle Dutilleul d'après le texte *Étude sur Bigot et ses Fables Patoises*, de Frédéric Paulhan, traduction pour les textes en patois de Jacqueline Hubert.



Le rachalan vit pauvre, ne désire pas beaucoup la richesse ; s'il a peu de besoins, il ne cherche pas à s'en créer d'autres ; il vit dignement, ni trop beureux, ni trop malheureux, il est plus à envier qu'à plaindre et l'on doit au moins l'estimer. Alors il mérite d'être dans la crèche. Une santonnier, Lou Christou, l'a mis en forme dans sa collection de façon superbe. Avec son âne, ses pierres dans les banastes, sa gargoulette de vin qui lui permettait de se rafraîchir dans son dur labeur.

Le rachalan porte un pantalon de velours appelé « futaine », une petite blouse de toile bleue et un chapeau à larges bords, il porte aussi un bonnet de coton sous son chapeau qu'il quitte ordinairement en travaillant, sur le dos « la bessou ». Son âne est un véritable capital pour lui ; il porte un bât avec de chaque côté des couffins ou lis ensàrri, pour transporter outils et eau, tout ce qui est nécessaire aux cultures, et à descendre en ville les récoltes diverses de la garrigue : olives, raisins amandes, etc.



PARIS GRIPPÉ .

- Comment toussiez-vous ?.....
 - Vous êtes bien bonne...je tousse assez bien..... et vous ?....

Paris grippé

- Comment toussiez-vous ?...
- Vous êtes bien bonne..., je tousse assez bien... et vous ?...

Cette planche fut dessinée par Daumier¹ en janvier 1858 et publiée dans « *Le Charivari*² » du 1^{er} février 1858 sous la rubrique « *Croquis parisiens* ».

La France a connu plusieurs épidémies de grippe au cours du XIX^e siècle : (1837, 1842, 1847), mais une grave épidémie est survenue au début de l'année 1858 précédée de cas graves de typhoïde ; puis à partir de 1860 la France fut touchée régulièrement et annuellement par des épidémies de grippe légères et ininterrompues.



1 – Daumier Victorin Honoré (Marseille, 26 février 1808 – Valmondois 10 février 1879),

Un graveur, lithographiste (environ 4 000 lithographies), dessinateur, caricaturiste, peintre (environ 500 tableaux) et sculpteur français, critiquant la vie sociale et politique en France au XIX^e siècle.

Les thèmes les plus connus traités par Daumier : Les Gens de Justice, les Mœurs conjugales, Professeurs et Moutards, les Mœurs politiques, les Gens du spectacle, les Gens d'Affaires, la Bourgeoisie, les Parlementaires, les Gens humiliés et offensés, les Gens de l'Église, de la Finance et de la Police, et également les Gens de Médecine.

2 – *Le Charivari* est un journal français et le premier quotidien illustré satirique du monde, qui parut de 1832 à 1937. Fondé le 1^{er} décembre 1832 par Charles Philipon comme un journal d'opposition républicaine à la Monarchie de Juillet, le journal satirique à vocation distractive s'affirma au cours de son histoire tantôt radical, conservateur, républicain ou encore anticlérical. Ses auteurs les plus notables furent notamment Taxile Delord ou encore Agénor Altaroche et ses caricaturistes les plus marquants furent entre autres Philipon, Nadar, Gustave Doré, Henri Rochefort, Cham et Honoré Daumier. En baisse d'audience, le journal disparaît en 1937, peu de temps après avoir été l'un des périodiques ayant participé à une campagne de calomnie contre Roger Salengro.

L'HUMOUR FACE AUX ÉPIDÉMIES



Des chansons, des dessins, des parodies, et bien d'autres, fleurissent actuellement autour du COVID 19 sur les réseaux sociaux. La stratégie de résistance via l'humour face aux différentes catastrophes n'est pas nouvelle. Ses formes évoluent en fonction des progrès techniques : la diffusion massive et immédiate aujourd'hui du rire (et parfois de son corollaire, la réprobation) n'est pas comparable à celle du XIX^e siècle, ou du moins des traces que nous en avons grâce aux imprimés (presse, ouvrages, chansons, etc.), et aux archives. Mais les ressorts du rire n'ont guère varié : mécanisme de défense face à des situations que l'entendement gère mal, évacuation du trop-plein d'émotions, stigmatisation des comportements jugés inadaptés ou menaçants pour la cohésion quand la maladie bouleverse en profondeur les liens sociaux...

Un beau texte sur l'arrivée du choléra à Paris en 1832 offre d'ailleurs des similitudes troublantes avec ce que nous vivons actuellement, en particulier à propos de l'humour conjuratoire :

*On nous l'avait cependant annoncé bien longtemps à l'avance ; on nous avait fait suivre sur la carte sa marche rapide et menaçante. Le fléau voyageur n'était plus séparé de nous que par cette mer étroite qui nous ramène et nous remporte, avec la mobilité de ses flots, nos rois rétablis ou débus. Et pourtant, ce voisinage nous inquiétait moins que ne l'avaient d'abord fait les récits venus des pays lointains, doublement terribles par la distance et par la nouveauté. Tout notre effroi s'était usé sur les premières descriptions de ses ravages, sur les premiers dénombrements de ses victimes. Car le Parisien ne peut pas avoir peur longtemps du mal qu'il ne voit pas, lui qui s'habitue si facilement à ses misères. Et puis, quoi qu'on veuille lui dire, il a foi dans la salubrité de sa ville natale, dans l'air suave et pur que l'on respire depuis l'Estrapade jusqu'à la rue du Rocher, dans la limpidité des eaux que roule la Seine enflée par d'innombrables égouts, dans les émanations bienfaisantes des ruisseaux qui parcourent nos rues. Comme l'épidémie se faisait attendre, il s'est imaginé qu'elle reculait devant nos calembours, nos caricatures et nos patrouilles ; et déjà, il l'avait oubliée aussi complètement qu'un enthousiasme de l'année précédente, une émeute du mois dernier, et un scandale de la veille. Rien n'avait donc été dérangé dans notre vie et dans nos habitudes [...]*¹

1 – Anaïs Bazin, *Le Choléra-Morbus à Paris*. Paris, ou *Le livre des cent et un*. T. 5. Paris, 1831-1834.

Nous vous proposons donc d'explorer, grâce à Gallica, bibliothèque numérique de la BNF, et d'autres bibliothèques numériques (confinement oblige), la manière dont la presse satirique a pu réagir face aux épidémies que le XIX^e siècle a connues. Nous commencerons par *Le Charivari* dont les soixante-dix premières années de publication sont numérisées, ce qui permet de traverser virtuellement des épidémies de grippe et de choléra. Dans la période analysée (1832 à 1870), la place de la médecine et des médecins dans la société se modifie considérablement en fonction des progrès de la science et de l'hygiène, et des régimes politiques très différents se succèdent. Bien entendu, dans le cadre restreint d'un billet, on ne peut restituer que quelques thématiques, soit parce qu'elles prennent une place particulièrement importante dans les pages du *Charivari*, soit parce qu'elles entrent tout particulièrement en écho avec les questions que nous nous posons aujourd'hui.



Cham, « Revue comique de la semaine – La grippe »,
Le Charivari, 9 janvier 1848.

La « jurisprudence » du rire de l'épidémie de choléra de 1832

On verra dans les prochains billets que le choléra de 1832 a entraîné une flopée de textes humoristiques et d'images satiriques. Cet humour a été considéré dans les années suivantes comme une démonstration de la nécessité du rire face aux catastrophes et une forme de jurisprudence dont *Le Charivari* se prévaut dans d'autres circonstances :

Et sans remonter si haut, ne s'est-on pas moqué, il y a trois ans, des terreurs et des précautions des Parisiens qui s'enterraient dans le camphre ou se noyaient dans le chlorure, pour se préserver du choléra ? Or, de ces malheureux, combien ont été enlevés par cette redoutable épidémie ? A-t-on accusé un seul rieur d'être le complice moral du choléra ?

En 1837, la mode en plein essor des physiologies³ est gentiment raillée par le journal. Il indique : « *Le physiologiste est peut-être le seul qui, avec les pharmaciens et les philanthropes toutefois, n'ait pas maudit la visite que nous a faite le choléra, car elle lui a fourni une physiologie fort piquante, celle du cholérique* ». Et d'ajouter : « *En ce moment il prépare La physiologie du Grippé, avec cette épigraphe : Je sors d'en prendre⁴* ». Sans doute *Le Charivari* fait-il allusion au Paris malade (1832) d'Eugène Roch qui offre une description socio-humoristique très détaillée des comportements engendrés par l'épidémie de 1832 ou au texte d'Anaïs Bazin déjà cité⁵ :

2 – A. M. Jollivet « Le Charivari reconnaissant », *Le Charivari*, 28 août 1835.

3 – Voir « Les Physiologies, petits livres des chiffonniers littéraires », Blog *Gallica* 2013.

4 – « Mœurs littéraires – Le physiologiste », *Le Charivari*, 19 mars 1837.

5 – Je n'ai pas trouvé de physiologie humoristique sur le choléra. En revanche, il existe une physiologie médicale du choléra très intéressante puisqu'elle décrit des pathologies semblables induites par la peur de la contagion et de la maladie : *De la frayeur cholérique, ou Caractère physiologique du choléra et traitement positif de cette maladie* par M. Louis François Arsène Gremilly, Paris, 1832.

C'est alors, c'est au milieu d'une multitude épanouie, c'est parmi les rires, les gais discours et les folies bruyantes, qu'une affreuse nouvelle circule parmi les groupes ! Heureusement elle venait du Moniteur ; elle arrivait avec un caractère officiel, et l'on avait devant soi quelque temps pour en douter.

Comment pouvait-il se faire, en effet, que le choléra-morbus, car c'était lui dont on avait proclamé l'arrivée, le choléra, dont les derniers actes étaient datés de Londres, fût venu tout d'un coup s'asseoir [...] à Paris, sans se faire reconnaître à la douane de Calais, sans être annoncé par le télégraphe ! Ce n'est pas, on le sait, avec cette soudaineté que nous parvenons du même pays les actes qui terminent un embarras. Le choléra devait avertir le public de sa marche ; il était obligé de fournir régulièrement ses étapes ; il n'avait pas le droit d'être à Paris. Ainsi parlaient avec une feinte assurance les gens positifs ; et cependant, comme le gouvernement affirmait qu'il avait pris toutes ses mesures contre le fléau, les gens positifs mouraient de peur. Mais ce fut bien pis le lendemain, lorsque les médecins, titulaires de la confiance administrative, publièrent leur charte de santé ! Rien au monde n'entretient la crainte comme une nomenclature de préservatifs et de précautions. Chaque minutie du régime préventif ramène incessamment la pensée sur le danger qu'on veut éviter. Le moyen, je vous prie, de ne pas se troubler, lorsqu'on vous recommande surtout d'être calme ? Le moyen de ne pas trembler lorsqu'on vous assure que la frayeur tue ? c'est l'action qui distrait ; mais toute l'action de ce moment se reportait sur l'horrible fléau⁶.

Le nécessaire temps de latence pour que les populations s'habituent à l'idée d'une épidémie est décrit à plusieurs reprises par *Le Charivari*. À une époque où l'information circule par le télégraphe ou relayée par les journaux, il est en effet d'autant plus compliqué de se faire une idée de la conduite à adopter. *Le Charivari* le souligne lors d'une épidémie de grippe importante en 1837 :

Commençons par la grippe. Par suite du redoublement de rigueur qu'on annonce, tant de gens sont menacés de finir par elle !

Hier un journal disait : « La grippe se meurt, la grippe est morte. Le nombre des malades diminue sensiblement. La grippe n'est plus qu'une de ces affections puérides qu'on peut combattre avec un bâton de sucre d'orge. »

Aujourd'hui un journal dit : « La grippe semble vouloir prendre une gravité qu'elle n'avait pas offerte jusqu'à ce jour. Elle commence à présenter un symptôme qui s'est montré dans le choléra, et qui précède souvent les fièvres de mauvais caractère. La mortalité est considérable dans les hôpitaux. Le nombre des cadavres envoyés aux amphithéâtres a plus que triplé. »

Lequel des deux journaux faut-il croire ? Devons-nous sourire à la santé qui revient, ou faire la grimace à la mort qui approche ? Devons-nous écrire notre testament ou acheter des pastilles de gomme ?

Quant à moi, je suis tenté de supposer que le premier journal a des confiseurs pour actionnaires et que le second est fait par des médecins⁷.

Dénonciation de ceux qui exploitent la peur en temps d'épidémie...

Après la période de latence, la dérision ou l'incompréhension vient la peur. *Le Charivari* ne cesse de dénoncer, tout au long du XIX^e siècle, les profiteurs des épidémies. Les vendeurs de drogues miracles imaginaires et tous ceux qui exploitent les gens par trop crédules sont régulièrement tournés en ridicule. En 1837, les pratiques de gens transformant au gré des maladies un excellent « savon de toilette » en « grippoïde » voire en « choléroïde » sont raillées, ainsi que bien d'autres : « l'industrie exploite la grippe comme elle avait exploité le choléra. Chaque débitant de n'importe quoi marque ses marchandises à l'estampille de la grippe pour leur assurer un prompt débouché⁸ ».

6 – Anaïs Bazin, *Le Choléra-Morbus à Paris*. Paris, ou *Le livre des cent et un*. T. 5. Paris, 1831-1834.

7 – « Influence de l'influence. Où l'on prouve qu'il n'y a que nos écus de grippés », *Le Charivari*, 13 février 1837.

8 – « Influence de l'influence. Où l'on prouve qu'il n'y a que nos écus de grippés », *Le Charivari*, 13 février 1837. Le titre comporte un jeu de mots, la grippe étant aussi appelée influenza.



Cham, « Revue comique de la semaine – La grippe, Le Charivari, 9 janvier 1848.

En 1849, un article se moque ainsi de la crédulité de gens qui se sont précipités chez un restaurateur qui proposait un remède miracle : des escargots à la provençale ! Il ne faisait pas payer les escargots, preuve de sa générosité, mais vendait la garniture à haut prix. Ce remède est d'ailleurs rangé dans la même catégorie que ceux qui ont rendu « honneur au froid, aux médecins et au cuivre natif combinés⁹ ». Le mois suivant toute une chronique se consacre à la réhabilitation du melon (« On l'accusait d'avoir des accointances illicites avec le choléra, et il se voyait honteusement repoussé des tables qu'il était habitué de temps immémorial à embellir de sa présence »), trouvant que la Gazette des hôpitaux a été trop timorée à ce sujet¹⁰.

Un article dénonce également un usage abusif de la statistique qui permettrait de faire croire que malgré le nombre élevé de morts en Angleterre durant l'été 1849, rien n'est à craindre d'un voyage d'agrément à Londres, le nombre d'habitants étant élevé, donc le risque de contracter le choléra quasi nul¹¹ ! Même son de cloche lors d'une épidémie de « grippa-morbus » en 1851 :

9 – « Ce qui nous débarrasse du choléra », *Le Charivari*, 24 juin 1849.

10 – « Les melons réhabilités », *Le Charivari*, 17 juillet 1849. Le melon a en effet été longtemps accusé par la faculté de favoriser la maladie. Voir un prochain billet.

11 – « Statistique anglaise », *Le Charivari*, 23 septembre 1849.

Pour en revenir aux journaux alarmistes qui se livrent à des révélations effrayantes sur la grippe, nous les supplions de s'arrêter dans leur statistique. Sans quoi ils se croiront prochainement obligés de nous instruire du nombre journalier des accès de toux et de la quotité des étternuements. Tout cela finirait par produire un effet terrible sur les imaginations faibles, et des Français seraient capables de se suicider pour échapper à la grippe¹².

Ces moqueries n'empêchent d'ailleurs pas *Le Charivari* de publier régulièrement des publicités pour des remèdes miracles contre le choléra, dont on trouvera un exemple ci-dessous...



... et humour à propos des plus crédules et/ou des plus craintifs.

Le Charivari met régulièrement en scène les croyances concernant la manière dont on peut contracter le choléra. Il est à noter que sous couvert de rire de la naïveté des uns et des autres, c'est plus souvent des terreurs des plus aisés que le journal s'amuse. Mam'zelle Manette est ainsi désespérée devant un melon qu'elle ne peut acheter parce que « Madame prétend que les crudités, ça pousse au choléra¹³ ». Dans « la gastronomie au rabais », dix ans plus tard, le journal se moque des prescriptions médicales qui font éviter les fraises, les haricots verts, l'ananas, le homard, et conseille aux moins craintifs de profiter ainsi d'une « gastronomie au rabais¹⁴ ».

Ironisant en 1840 sur les bourgeois qui se font construire des caves à l'épreuve des bombes, imaginant un Paris souterrain luxueux construit par les plus privilégiés, *Le Charivari* dresse un parallèle entre la crainte des bombes et la terreur que peut susciter le choléra : « la peur mène à la colique, et la colique conduit au choléra¹⁵ ».

Tout un texte est consacré en 1865 à « La journée du choléra ». L'auteur met en scène le Prince Choléra profitant des charmes de la capitale encore désertée par la crainte du choléra au mois de décembre alors que l'épidémie a eu lieu en septembre :

Mais comment faire pour donner à comprendre que le choléra n'est plus qu'un vain mot, un fantôme d'autrefois, comme Croquemitaine et la bête du Gévaudan ?

Les maîtres de la Faculté de médecine ont beau dire, on ne veut pas plus les croire sur parole qu'un ministre des finances quand il promet la réduction du budget.

12 – Louis Huart, « La grippe-morbus » *Le Charivari*, 3 mars 1851.

13 – « Mœurs parisiennes – le marché des innocents », *Le Charivari*, 2 novembre 1839.

14 – « La gastronomie au rabais », *Le Charivari*, 20 juin 1849.

15 – « Ils vont descendre à la cave pour être plus bas encore », *Le Charivari*, 1^{er} novembre 1865.

– *Tout est fini, vous pouvez revenir, dit-on, au camp de Versailles, aux effrayés de la province et aux terrifiés de l'étranger*¹⁶.

Les médecins plutôt respectés par *Le Charivari*



Cham, « Croquis », *Le Charivari*, 31 janvier 1858.

Le XIX^e siècle signe un tournant considérable dans l'histoire de la médecine et des médecins. On passe des officiers de santé aux savoirs souvent empiriques et des médecins moqués depuis Molière à des professionnels reconnus pour leur science et souvent dévoués aux populations. Si le thème des médocastres incompetents a encore énormément occupé les caricaturistes au XIX^e siècle, *Le Charivari* adopte un positionnement parfois différent. Certes, les différents remèdes inventés par le corps médical sont parfois encore moqués, mais le journal salue les efforts des médecins lors des épidémies de choléra. Ainsi Ulysse Trélat (1795-1879) est mis à l'honneur dans le numéro du 29 juillet 1835 suite à sa condamnation par la chambre des pairs. *Le Charivari* lui apporte son soutien, rappelant par exemple sa conduite exemplaire lors du choléra de 1832 :

En 1832, le choléra désolait Paris. Le docteur Trélat, membre du bureau de secours de la place Cadet, rivalisa de dévouement avec tous ses confrères ; et cependant il était malade, il tremblait pour la vie de sa femme, que le fléau avait attaquée dès les premiers jours ! Mais il trouva à Paris comme à Metz, son salut dans cette énergie singulière qui le rend pour ainsi dire indifférent pour lui-même, comme s'il était dans sa nature de ne souffrir que dans autrui.

16 – Philibert Audebrand, « La journée du choléra », *Le Charivari*, 1^{er} décembre 1865.

*Le docteur Trélat renonça à toute sa clientèle ordinaire tant que dura le choléra. En acceptant une mission de secours public, encore bien qu'elle fût gratuite, il ne croyait pas avoir le droit de réserver un seul moment de sa vie pour le vendre*¹⁷.

En septembre 1837, à l'occasion de « *quelques mots sur quelques maux* », *Le Charivari* dresse un parallèle entre la situation politique et la progression du choléra dans le sud de l'Europe. Très sévère pour les souverains et l'Église catholique « *je dois naturellement placer au premier rang des fléaux le choléra, que S. S. le pape ferait bien de ne plus appeler asiatique, vu que depuis longtemps il ne s'est que trop naturalisé européen* », le rédacteur évoque les étudiants en médecine de Montpellier appelés à venir bénévolement en aide à Marseille¹⁸. Il souligne que bien que soupçonnés habituellement d'être des ferments de sédition « *cette jeune génération, qui a le privilège de fournir la chair à complots* », 80 « *braves élèves* » ne laissant pas échapper une seule occasion de manifester des sentiments antisociaux barbares se sont déjà inscrits¹⁹.

En période d'épidémie, comme durant l'été 1849, il peut d'ailleurs arriver que *Le Charivari* publie un bulletin scientifique qui délivre les différents points de vue des médecins sur les modes de contamination et les traitements, sans aucun commentaire ni sarcasme²⁰.

Les piques contre les docteurs se superposent donc à des thématiques plus générales, et ne ciblent pas particulièrement le corps médical. Si un médecin rencontre le succès en proposant de recourir aux truffes, c'est bien, suggère le journal parce que les gens sont naïfs (voir supranaïfs) et que les inégalités sociales sont augmentées devant la maladie...

Eh bien ? Quand on mange des truffes, on s'assure contre le choléra. Les dindes truffées, les perdreaux truffés, les saucisses et les pieds truffés ont-ils jamais le choléra ? Donc, bourrez-vous de truffes, truffez-vous et le choléra n'aura aucune prise sur vous ! est-ce logique !

L'Académie de médecine poussa des cris de joie et se hâta de rendre publique cette grande découverte de M. Devergie, dont l'intégrité et la sagacité, disent les notes officielles, sont du reste parfaitement connues.

Depuis que cette heureuse nouvelle est connue, Paris est dans la jubilation ; les restaurants ne désemplissent plus de mangeurs de truffes, les marchands de comestibles ne peuvent suffire aux commandes de truffes. Le Périgord est transformé en Californie.

Quant aux hôpitaux, on est obligé d'établir une surveillance active et intégrale pour empêcher que des faux cholériques ne s'y présentent pour prendre une part qui ne leur est point due aux festins de perdreaux et de pâtés truffés que l'on sert aux véritables malades.

Du reste, au grand regret de ces derniers, le traitement n'est pas long : un déjeuner suffit d'ordinaire.

*Pour les cas désespérés, un déjeuner et un dîner sont urgents*²¹.

En réalité, le docteur Devergie proposait de l'eau distillée de truffes à l'hôpital Saint-Louis et sa communication sur cette décoction n'avait pas été favorablement accueillie par l'Académie de médecine²².

17 – Ulysse Trélat, *Le Charivari*, 29 juillet 1835.

18 – Sur les épidémies à Marseille voir Jean-Charles Geslot, « La Provence entre peste et choléra : les épidémies dans la production imprimée à Marseille au XIX^e siècle », *Histoire et culture au XIX^e siècle*, février 2020.

19 – « Quelques mots sur quelques maux », *Le Charivari*, 4 septembre 1837.

20 – « Variétés médicales. Bulletin scientifique. Le choléra », *Le Charivari*, 7 août 1849.

21 – « Nouvelle propriété des truffes », *Le Charivari*, 19 avril 1849.

22 – Voir *Du choléra morbus épidémique*, par Auguste Millet, Paris, 1851. Page 340.

Une semaine plus tard, la médication truffière est à nouveau tournée en dérision ainsi que plusieurs autres suggestions ou analyses de médecins, comme celle de M. Vidal de Cassis qui avait démontré que le meilleur moyen de ne point être malade c'était de l'être, et, comme Gribouille, qu'il fallait se plonger dans l'eau pour éviter la pluie²³. Un médecin anonyme préconise également de tirer des coups de canon, « *les molécules de l'air étant désagrégées, suivez bien le raisonnement, je vous prie, il n'y a plus rien à redouter de l'épidémie, l'épidémie prenant sa source dans l'agrégation des molécules* ». Le journaliste d'ajouter narquoisement : « *Nous avons deviné d'ailleurs sa pensée ingénieuse et profonde. Si tous les Parisiens meurent de l'insomnie que leur causera le tintamarre de ces terribles explosions de bouches à feu, si la tête leur en éclate, ils ne mourront point de l'épidémie*²⁴ ».

La critique des gouvernants et des plus aisés

Dès 1833, un article du *Charivari* critique la gestion du choléra par la monarchie en 1832²⁵. Le texte s'attaque méthodiquement à la politique du roi Louis-Philippe :

On se rappelle qu'à l'époque où le choléra vint saisir Paris au bas-ventre, comme dit alors le Journal des Débats, les paternelles instructions de l'autorité, affichées sur tous les murs avec autorisation du préfet de police, avertirent les citoyens qu'il était urgent :

1° de s'abstenir de vins et de liqueurs fortes ;

2° de vider leurs bourses dans les caisses de bienfaisance de leurs arrondissements respectifs. Ces philanthropiques placards produisirent deux de ces grands actes qui distinguent un siècle et dont l'humanité s'honore ; à savoir : un trait d'héroïsme de la part de M. de Sch....., qui ne changea absolument rien à sa manière de vivre, et l'élan spontané de M. Cassette qui promit à plusieurs reprises une très forte somme, et qui même la promet encore.

Quant à la première recommandation, elle fut exactement suivie, dès le premier jour, par la monarchie, qui se fit un devoir de conscience de supprimer, pendant toute la durée de l'épidémie, les rations de vin consommées par sa maison. Quant à la seconde, la cour s'exécuta de moins bonne grâce, il est vrai, mais elle se laissa toutefois aller à l'impulsion de sa munificence instinctive, et elle transmit aux différents hôpitaux l'expression de son vif intérêt, accompagnée d'une centaine de matelas prélevés sur les quinze cents lits qui garnissent chacun des douze châteaux de la liste civile – le tout qui fut reçu avec une sincère reconnaissance, et passé immédiatement à l'eau chlorurée²⁶.

Dix jours plus tard, *Le Charivari* revient sur la générosité du roi (les matelas déjà évoqués et une somme d'argent) en ironisant sur les économies réalisées selon lui par la liste civile grâce au choléra : « prétexte pour escamoter l'exposition », etc²⁷. Répétées au long des mois, ces plaisanteries finissent par assimiler le roi Louis-Philippe et son entourage au choléra.

23 – « Nouvel emploi du canon », *Le Charivari*, 26 avril 1849. Vidal de Cassis pensait avoir observé que les personnes souffrant de la syphilis et traitées au mercure ne contractaient pas le choléra. Il était aussi l'auteur d'une instruction populaire sur les moyens hygiéniques à employer pour prévenir la recrudescence du choléra. Travail demandé par M. Aude, maire d'Aix au corps médical de cette ville et rédigé par le Dr Vidal. En ligne sur le site de la bibliothèque numérique de la bibliothèque Méjanes.

24 – « Nouvel emploi du canon », *Le Charivari*, 26 avril 1849. Cet emploi du canon revient régulièrement dans la presse médicale et dans la presse satirique entre 1832 et le milieu du siècle. Dans son *Instruction raisonnée sur les moyens de se préserver du choléra morbus* (1832), Joseph Briand pense savoir que le docteur Sanders se serait fondé sur la disparition du choléra qu'on avait reliée à l'emploi de 600 canons lors de la prise de Varsovie.

25 – Sur la presse satirique en 1832 et le roi, voir : Fabrice Erre, « Les discours politiques de la presse satirique. Étude des réactions à l' "attentat horrible" du 19 novembre 1832 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [online], 29 | 2004.

26 – « Des voleurs et des matelas royaux », *Le Charivari*, 12 février 1833. Selon l'article, les matelas stockés dans un grenier ont été volés...

27 – « Du danger des éloges monarchiques infiniment trop exagérés, et subsidiairement de ce que le choléra coûte à la monarchie », *Le Charivari*, 21 février 1833.

Le 9 juillet 1833, *Le Charivari* souligne une « infinité de fléaux » après le choléra, de « la grippe, diminutif du choléra, qui a saisi la France au gosier par un enrouement subit, précisément à la fin d'avril, ce qui explique l'absence complète d'acclamations unanimes qui a signalé, cette année, le 1^{er} mai, jour de la Saint-Philippe », à une épizootie touchant les vaches²⁸. En 1837, les pairs de France sont comparés au choléra : « À Marseille, les cas de choléra se réduisent à dix. À Paris, on annonce 25 cas de pairie²⁹. En 1851, *Le Charivari* fait un parallèle entre la situation politique et la fin du monde à venir, liée au choléra s'abattant successivement sur les humains, les légumes, les fruits et les animaux :

Qu'est-ce que le choléra ?

Les uns disent avec la plus grande gravité : « Le choléra est un champignon. »

Les autres répètent d'un air non moins grave : le choléra est un insecte. [...] Puisqu'il faut disparaître, tâchons de disparaître gaiement. Le pouvoir lui-même est convaincu de cette nécessité. C'est dans le but louable d'égayer les derniers instants de notre planète qu'il fait circuler depuis quelques jours un si grand nombre de listes ministérielles³⁰.

Lors de l'annonce d'une conférence internationale en 1839 sur les épidémies³¹, *Le Charivari* imagine un conciliabule entre peste, choléra, typhus et fièvre jaune, qui entendent bien rivaliser avec la diplomatie internationale : « préparons-nous à rédiger un code contre les congrès d'abord (en voilà un de fléau !), puis subsidiairement contre la courtoisie, la camarilla, la cumulaille, la diplomatie, les conclusums, les ultimatums, les négociations entamées, les traités de sainte ou de quadruple alliance, les protocoles et autres épidémies³² ».

Sont également attaqués les donneurs de bons conseils. *Le Charivari* du 8 septembre 1837 critique durement les « hauts et bas philanthropes de la nation » et plus particulièrement Benjamin Delessert qui vient de publier un rapport sur les caisses d'épargne et de prévoyance et les « Vincent-de-Paule-du-juste-milieu » : « lorsque le choléra exerçait ses ravages dans les quartiers populeux de Paris, ils disaient à ceux qui n'avaient pas même de quoi se procurer de mauvais souliers troués, des vêtements de camelot, un morceau de pain et un verre de piquette : "habiliez – vous chaudement, mes amis ; portez des bottes fourrées, des habits de bon drap d'Elbeuf ; ayez soin aussi de ne prendre qu'une nourriture saine et fortifiante, et de ne boire que du vin généreux"³³ ».

Le même type de critique est adressé par Taxile Delord contre le mandement d'un évêque qui aurait avancé que la « non-célébration du repos du dimanche amène nécessairement le choléra ». Delord ironise : « Le remède est facile, comme on le voit, surtout pour les gens qui ont besoin de gagner leur vie³⁴. » Plusieurs évêques s'étaient en effet lancés dans une croisade contre le travail dominical³⁵...

28 – « La Providence frappe l'ordre de choses, jusque dans ses vaches », *Le Charivari*, 9 juillet 1833.

29 – « Carillon », *Le Charivari*, 19 septembre 1837.

30 – Louis Huart, « La fin du monde », *Le Charivari*, 23 octobre 1851. Il y a bien eu en effet des savants qui ont attribué le choléra à un champignon ou à un insecte.

31 – Elle n'a finalement pas eu lieu en raison de la crise diplomatique. Voir Bernard Hillemand, Alain Segal, « Les six Conférences sanitaires internationales de 1851 à 1885 : prémices de l'Organisation mondiale de la santé », *Histoire des sciences médicales* (Colombes). 2013, Vol 47, Num 1, pp 37-43.

32 – « Peste contre peste », *Le Charivari*, 16 décembre 1838

33 – « Voulez-vous soulager la misère de vos semblables ? Donnez-leur... des conseils (Évangile du juste-milieu) », *Le Charivari*, 8 septembre 1837.

34 – Taxile Delord, « Célébrez enfin le dimanche », *Le Charivari*, 29 septembre 1854

35 – Voir Séverine Blenner-Michel, « Sanctifier le dimanche ou le vain combat de l'épiscopat français au XIX^e siècle », *Histoire, économie & société*, 2009/3 (28^e année), p. 35-53.

Si l'inégalité sociale devant le traitement des maladies est soulignée, le fait que tous peuvent contracter la grippe ou le choléra est aussi rappelé. En 1851, par exemple, Louis Huart ironise sur la grippe de M. Dupin : « *je ne dois pas vous cacher plus longtemps que le président de l'Assemblée nationale a été atteint de la grippe tout comme un vulgaire conducteur d'omnibus : la grippe ne respecte personne*³⁶ ».



Cham, « *Revue comique de la semaine* », *Le Charivari*, 30 mars 1851. Gallica (BnF).

Différence de traitement entre la grippe et le choléra

S'il peut sourire ou ironiser autour des craintes liées au choléra, ou des mesures prises par le gouvernement, *Le Charivari* ne rit pas du choléra en tant que maladie (contrairement à d'autres journaux satiriques, on le verra dans les prochains billets) dans ses textes. Rares sont aussi les images qui évoquent les symptômes de la maladie : tabou ? Crainte de choquer les lecteurs ? Le choléra effraie davantage, non seulement par ses symptômes, mais aussi par les mécanismes de sa contamination qui restent mal connus jusqu'en 1883. Le lièvre représenté ci-dessous est donc un rare exemple de « cholérique » dans *Le Charivari*, et sa représentation est facilitée par le fait que les astuces du gibier pour échapper aux chasseurs sont récurrentes dans les caricatures. Le choléra ne constitue donc qu'une astuce supplémentaire.

36 – Louis Huart, « Où l'on donne des nouvelles de M. Dupin », *Le Charivari*, 2 avril 1851.



Cham, « Croquis », Le Charivari, 22 octobre 1865.

En revanche, la grippe, ses symptômes et sa contagiosité constituent un inépuisable réservoir de plaisanteries.



Honoré Daumier, « Un omnibus en temps de grippe », Le Charivari, 7 avril 1858. Gallica (BnF).

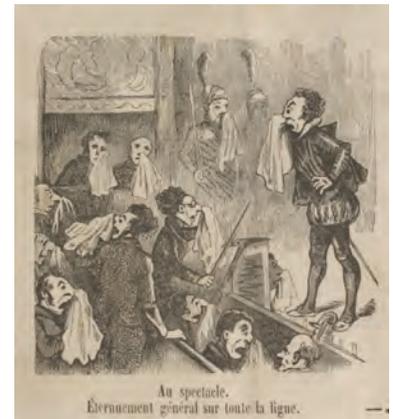
Certes, sont parfois qualifiées de gripes des affections en réalité moins virulentes, mais on peut voir dans *Le Charivari* des plaisanteries sur la contagion grippale au moment d'épidémies meurtrières. Cet humour sur la contagion suggère que peu de précautions sont prises pour éviter à Paris de contracter la maladie : les gens se pressent au spectacle, se retrouvent en famille et éternuent de concert. Les gens malades continuent à travailler...



Le Charivari, 16 mars 1851, Gallica (BnF).



Le Charivari, 16 mars 1851, Gallica (BnF).



Le Charivari, 9 janvier 1848, Gallica (BnF).



Le Charivari, 24 janvier 1858. Gallica (BnF)..

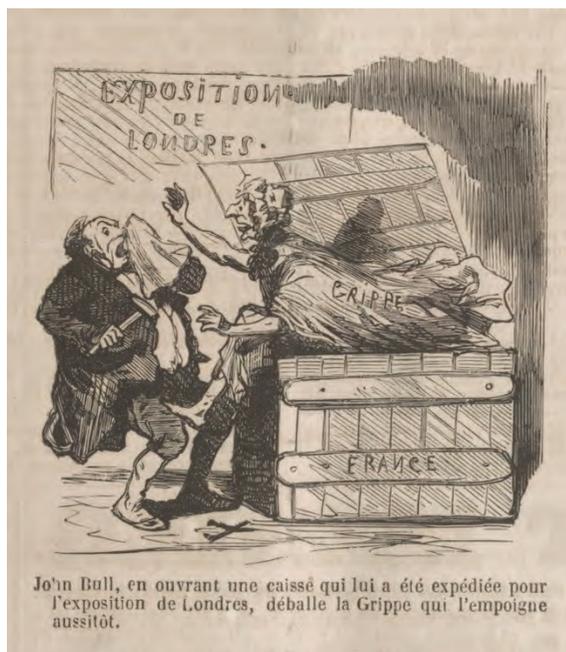


Le Charivari, 24 janvier 1858. Gallica (BnF)..



Le Charivari, 24 janvier 1858. Gallica (BnF).

Les images montrent d'ailleurs une conscience très nette du fait que le développement des transports entraîne aussi un accroissement des contaminations. En 1851 la grippe surgit d'une caisse française envoyée à Londres pour l'Exposition universelle ou fait le tour de la planète.



Le Charivari, 30 mars 1851. Gallica (BnF).



Le Charivari, 30 mars 1851. Gallica (BnF).

Dans le cadre des épidémies de grippe, les médecins et les pharmaciens n'ont pas droit au même respect que lors du choléra, et les vignettes satiriques les montrent volontiers sous un jour mercantile...



Le Charivari, 9 janvier 1848, Gallica



Le Charivari, 16 mars 1851, Gallica (BnF).

En définitive, de manière assez paradoxale, le seul à fuir ostensiblement la contagion de la grippe est le choléra pour une fois représenté, et avec les attributs de sa maladie : le clystère qui sert habituellement à purger (la maladie se manifestant par des diarrhées intenses) et le balai qu'on emploie pour nettoyer les toilettes...

« La mascarade du choléra », une parodie libératrice ?

Dans ce qui précède, nous n'avons pas mentionné une occasion où toutes les barrières psychologiques sont exceptionnellement levées dans un énorme charivari révélateur. Le cas est en effet hors-norme et mérite qu'on s'y consacre plus particulièrement, car il permet au journal de s'affranchir des tabous ou réserves évoqués plus haut, grâce à un enchaînement de prétextes. Le premier est un charivari parisien à l'occasion de l'épidémie de 1832. Le second est la narration par Eugène Sue, dans *Le Juif errant* (1844), du choléra de 1832 et du cortège charivarique qui l'accueille. Tout en se livrant à un exercice préféré du Charivari, qui est la parodie des romans populaires publiés en feuilleton, Cham, Charles Philipon et Louis Huart peuvent laisser libre cours à leur verve satirique autour du choléra, grâce à l'effet d'enchâssement qui leur permet de feindre de ne pas rire directement de l'épidémie de choléra de 1832, mais du roman de Sue.

La (pseudo ?) insouciance qui accompagne l'arrivée du choléra à Paris en 1832 coïncide avec les fêtes de Mi-Carême, à l'occasion desquelles ont lieu des cortèges carnavalesques. Des rituels charivariques, sans doute de conjuration, ont lieu, mais qui seront ensuite racontés par les contemporains comme des preuves d'inconscience : spectateurs portant le masque de choléra morbus, enfants jouant à « Scélérat-Morbus », buveurs célébrant les ravages à venir de l'épidémie...

LE CHOLÉRA-MORBUS.

CHANSON PHILOSOPHIQUE ET MÉDICURIEUSE.

AIR : *Offrons notre printemps aux belles,*
ou vaudeville de *l'Homme vert*.

Le choléra, dit-on, approche ;
Hélas, qu'allons-nous devenir !...
L'effroi gagne de proche en proche ;
Avant le temps faut-il mourir !...
Bravons ses atteintes cruelles !...
Disons nos dernières chansons !...
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons ! } *bis.*

Nous redoutions une comète
Pour l'an mil-huit-cent-trente-deux ;
Calmons-nous : dans notre planète
Tout va s'arranger pour le mieux ;
La peste, déployant ses ailes,
Accourt abrèger nos frissons.
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons !

Les suppôts de la médecine
Y perdent déjà leur latin ;
La contagion assassine
Frappe malade et médecin.
Vivat !... plus de drogues nouvelles !
Docteur, remportez vos poisons !...
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons !

Que pas un tendron n'en réchappe !...
Que tous les celliers soient taris !...
Chaque matin mettons la nappe,
Et chaque soir dressons les lits.
Vins généreux, fraîches pucelles,
Charmez jeunes gens et barbons !
Hâtons-nous d'embrasser nos belles,
Et débouchons nos vieux flacons !

Justin CABASSOL.

SEIZIÈME PARTIE.

LE CHOLÉRA.

CHAPITRE PREMIER.

LE VOYAGEUR.



Il est nuit.

La lune brille, les étoiles ont
tillet au milieu d'un ciel d'un
mélancolique sérénité ; les in-
gress sifflements d'air sont du
nord, brise funeste, sèche, gla-
cère, se croisent, serpentent,
éclatent en violentes rafales ;
de leur souffle âpre et strid-
ulent... elles balayent les bran-
tours de Montmartre.

Au sommet le plus élevé de
cette colline, un homme est de
bout. Sa grande ombre se pro-
jette sur le terrain pierreux
induire par la lune...

Ce voyageur regarda la vil-
le immense qui s'étend à ses
pieds... Paris... dont la nuit
silencieuse dévotait ses tours,
ses coupoles, ses dômes, ses
clochers sur la limpidité blou-
tre de l'horizon, tandis que du

milieu de cet océan de pierre s'élevait une vapeur lumineuse qui touchait l'étoile
étoile du zénith... C'est la lueur lointaine des mille feux qui, le soir, à l'heure
des plaisirs, éclatent joyeusement la bruyante capitale.

« Non, — disait le voyageur, — cela ne sera pas... le Seigneur ou le couffé
pas. C'est assez de deux fois. Il y a cinq siècles, la main vengeresse du Tout-
Puissant m'avait poussé du fond de l'Asie jusqu'ici... Voyageur solitaire, j'avais
laissé derrière moi plus de deuil, plus de désespoir, plus de désastres, plus de
morts... que n'en auraient laissé les armées innombrables de cent conquérants dé-
vastateurs... Je suis entré dans cette ville... et elle a été aussi dévorée. Il y a

Eugène Sue tire parti de cet épisode dans un roman qui paraît en feuilletons dans *Le Constitutionnel* en 1844 et 1845, puis en livraisons illustrées par Gavarni³⁷. *Le Juif errant*³⁸ est un « roman populaire militant », dans lequel « Eugène Sue supplie ses contemporains de prendre conscience de la misère des hommes et des femmes du peuple³⁹ ». Son traitement de l'arrivée du choléra à Paris, de l'incrédulité et des bravades d'une population trop effrayée du pire, est d'une grande finesse.

37 – Eugène Sue, *Le Juif errant*, Édition illustrée par Gavarni. Paris, Paulin, 1845.

38 – Sur le thème du Juif errant, voir Frédéric Maguet, *Le Juif errant*, Histoire par l'image.

39 – Michel Nathan, « Cham polémiste » in *La Caricature entre République et censure : L'imagerie satirique en France de 1830 à 1880, un discours de résistance ?* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996.

Le Charivari publie un feuilleton parodique au fur et à mesure de la parution du roman, avec quelques semaines de décalage⁴⁰, à partir du 22 août 1844. Si le genre de ce type de parodie induit l'usage de poncifs et de déformations parfois faciles, il n'en demeure pas moins que le traitement des pages de Sue évoquant le choléra est fort intéressant puisqu'il permet aux humoristes de souligner enfin ce qu'ils n'avaient pas ou peu aborder frontalement jusqu'ici. L'ensemble de la parodie est publié en 1844 chez Aubert⁴¹.



On verra que les épidémies ont pu être évoquées avec moins de retenue par d'autres dessinateurs et/ou parodistes. *Le Charivari*, qui s'est souvent – mais pas toujours ! – manifesté par sa prudence dans d'autres domaines, ne fait donc pas d'exception pour les épidémies, maniant des observations ironiques ou la distanciation de la parodie qui rendent parfois leur interprétation complexe cent-cinquante ans plus tard.

Agnès SANDRAS

Chargée de collections en histoire de France au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme

Bibliographie

- René Garguilo. « Mythologie du choléra » In : *Littérature et pathologie*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1989.
- Fabienne Chevallier, « Le choléra de 1832, passion égalitaire et question sociale », *Arts et sociétés*, n° 53.
- Jean Lebrun « La peste, la grippe espagnole ou la typhoïde... Retour sur les grandes épidémies qui ont marqué l'histoire » avec « La marche de l'histoire » *France Inter*.
- « Les sociétés face aux épidémies ». *France Culture*.
- « Le caricaturiste Cham » : le blog *CHAM AMÉDÉE DE NOÉ*
- « Daumier et la médecine » : une exposition virtuelle du site *Art et Patrimoine pharmaceutique*, « la santé selon Daumier »
- Agnès Sandras, « *L'humour face aux épidémies – Partie I. Le Charivari, le choléra et la grippe entre 1832 et 1870* » in *L'Histoire à la BnF*, 27/03/2020, <https://histoirebnf.hypotheses.org/9197>,

40 – *Ibid.*

41 – *Parodie du Juif errant : complainte constitutionnelle en dix parties* par Charles Philippon et Louis Huart ; 300 vignettes par Cham ; Paris, Aubert, 1844.



Imprimerie vers 1530 façon Gutenberg.

L'imprimerie de Gutenberg est au confluent de quatre innovations techniques : en premier lieu les caractères mobiles en plomb, le papier, substitué au parchemin (cuir tanné très fin), l'encre, assez grasse pour ne pas détremper le papier, la presse à bras.

La presse d'imprimerie est analogue à un pressoir à raisin, d'où son nom.

HISTOIRE DES IMPRIMERIES D'UZÈS

L'activité typographique commencée vers la fin du XVIII^e siècle perdure encore de nos jours. De modestes ateliers, les imprimeries uzétiennes ont su traverser le temps en diversifiant leurs activités et adaptant le matériel aux nouvelles techniques.

La première imprimerie¹ connue à Uzès est celle d'un imprimeur ambulant, Jean Dupré, à qui l'évêque Nicolas Maugras (1483-1503) confie, en 1483, pour la première fois un bréviaire à imprimer. L'ouvrage est terminé en 1493 et comprend 368 pages, imprimées recto seulement. Dans le même temps, l'évêque demande aux imprimeurs Jean Numeister et Michel Topie, de Lyon, d'imprimer le premier missel diocésain français, dont il ne reste qu'un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale.

Les Bonnet frères et fils

Ensuite, d'après les renseignements qu'il nous a été possible de recueillir, il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour connaître l'établissement d'une imprimerie à Uzès². Elle appartenait à Antoine-Joseph Bernard dit Bonnet (1739 ?-1813) dont activité commerciale avait pour intitulé : « Imprimeur-libraire ». Il exerce sa profession au château ducal, devenu propriété nationale. Il était le fils d'un hôtelier-traiteur d'Avignon. D'abord marchand de soie, il exerce comme imprimeur en 1767 à Avignon. Par la suite, il travaille en association avec son frère Agricole-Joseph Bernard sous la raison sociale : « Frères Bonnet », dénomination qui est maintenue après juin 1794 (date de l'exécution de son frère) et ce, au moins jusqu'en 1801. C'est probablement vers 1793-1794 qu'il s'installe à Uzès et devient l'imprimeur officiel du district de janvier à octobre 1794. Son fils Joseph-Antoine Bonnet lui succède en 1806³. En 1819, ce dernier cède l'imprimerie à Louis George, originaire de Nîmes.

Louis George

Louis George acquiert un brevet d'imprimeur en lettres le 25 mai 1819 et de libraire le 9 novembre 1824. En 1821, il imprime le premier journal publié à Uzès connu sous le titre de « *Journal d'Uzès et de son arrondissement* ». L'atelier de l'imprimerie se situe place d'Austerlitz. En 1829, il obtient un brevet de perfectionnement⁴ de « Casse tachéotype ⁵ ».

1 – C'est vers 1440 que Johannes Gutenberg invente l'imprimerie. En pressant des feuilles de papier sur des lettres en plomb enduites d'encre, il reproduit une même page en plusieurs exemplaires. Les premiers livres imprimés sont des bibles.

2 – Le premier livre connu de cette imprimerie s'intitule : « Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre », imprimé par ordre de l'administration du district d'Uzès. À Uzès, de l'imprimerie de Joseph-Antoine Bonnet, imprimeur du district, l'an III de la République, in-8° de 120 pp.

3 – Notice BNF :

https://data.bnf.fr/12230316/antoine-joseph_bernard_dit_bonnet/

4 – Dossier de dépôt d'invention de Louis George, Institut national de la propriété industrielle. Cote 1BA3118.

5 – Casse tachéotype : système de casier en bois destiné à contenir l'ensemble des caractères en plomb avec laquelle un ouvrier-imprimeur ordinaire peut faire, dans peu de temps, autant de travail qu'un ouvrier habile.

En 1840, le 19 octobre, il en dépose un « brevet d'invention de 5 ans », pour une roue hydraulique à rotation perpétuelle dite roue romaine⁶. Le 5 juillet 1844, le brevet de lithographe lui est accordé, « même s'il semble qu'il n'ait jamais réellement investi cette activité puisqu'en 1854 le préfet note qu'il ne dispose pas de presse lithographique⁷ ». Toutefois, en 1853, il sollicite les autorités pour publier les annonces officielles et judiciaires, qui, malheureusement, sont attribuées à un autre journal, *L'Opinion du Midi*. Jusqu'à la fin de l'Empire, Louis George va consacrer beaucoup de son énergie à deux affaires : la récupération de la clientèle de l'administration pour faire revivre son journal local ; la remise en cause de la vente de son imprimerie qui eut lieu en 1855 et de ses brevets à son chef d'atelier, Henri Malige. Il soutient que la vente a été conclue pour une durée limitée et qu'à défaut de gagner le procès qu'il lui intente, il a droit à un nouveau brevet par création.

Henri Malige

LABEURS ET Ouvrages de Ville		IMPRIMERIE & PAPETERIE MALIGE UZÈS		FACTURES ET Cartes de Visite	
Livre à M ^r Notaire à Uzès les articles ci-après.					
Uzès, le 3 Décembre 1870.					
7 janv 1870.	500	Bonniers de dessins (200 doubles et 300 simples) papier gris de fr. 15 ⁰⁰	14	.	
13 fév 1870.	6	Cartes artistiques pour manusc (2 bonniers = 600)	1	20	
13 juin	1000	Lettres pour recouvrements	8		
23 ju ^l	450	Lithes de fins part de la mort de M ^r Notaire (un lion de 8 1/2 cent. et 1/2 la bande de papier en bloc)	30		
27 ju ^l		Indication Journal (Bourge, Dupuis et Guinand) n ^o 12, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100	10		
			Pour acquit :		55 20
			H. Malige		

Henri Malige, issu d'une famille de cultivateur est né à Uzès le 25 juin 1830. Il fait son apprentissage sous la direction de Louis George et devient « prote », c'est-à-dire chef d'atelier, fonction qu'il occupe pendant une décennie. Il rachète l'imprimerie et ses brevets et s'installe, le 24 avril 1855, dans un bâtiment situé au 17 rue Boucairie, dans l'ancienne maison de l'Amiral de Brueys. Au fil du temps, l'imprimerie va devenir une véritable entreprise familiale. Trois de ses 6 enfants vont travailler sous sa direction : c'est Henri Firmin Malige, né le 6 octobre 1867, qui occupe le poste de typographe, métier qu'il exerce peu de temps puisqu'il décède, le 7 mars 1889, à l'hôpital de Marseille, suite à la fièvre typhoïde qu'il contracte lors du service militaire qu'il effectue au 40^e régiment d'infanterie. Son frère, Jules Ernest est désigné comme imprimeur. Comme tous les mobilisables à la veille de la Première Guerre mondiale, il est incorporé, le 14 août 1914 et il est libéré le 29 décembre 1918. Au lendemain du conflit, l'activité économique est peu florissante, alors il abandonne le métier pour ouvrir, quelques années plus tard, une librairie, au 17 boulevard Gambetta. Le dernier fils, Charles Joseph Marius Malige, né le 19 octobre 1881, occupe lui aussi la fonction d'imprimeur. Il est, comme son frère, mobilisé le 3 août 1914. Charles est blessé au bras gauche, d'un éclat d'obus, le 1^{er} juillet 1918 à Essômes-sur-Marne (Aisne). C'est lui qui succède à son père à la direction de l'imprimerie.

6 – Bulletin des lois de la République française, 1841.

7 – Teissier Christophe, « Imprimeurs et éditeurs à Uzès et en Uzège avant 1930 », *la Nouvelle Cigale Uzègeoise*, n° 21, juin 2001

On peut noter aussi la présence d'un neveu d'Henri, François⁸, né en 1840, ouvrier typographe.

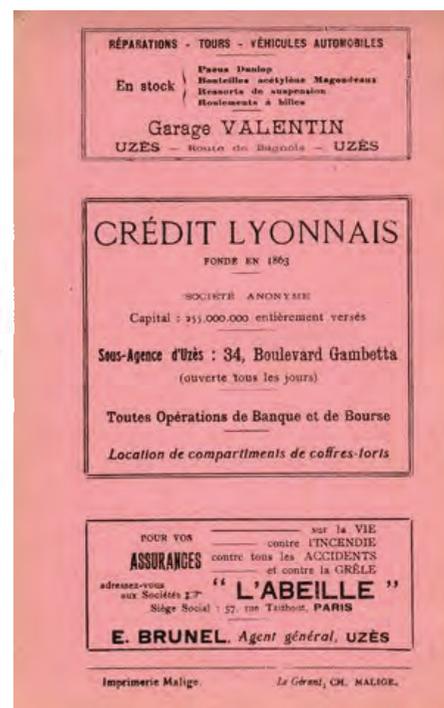
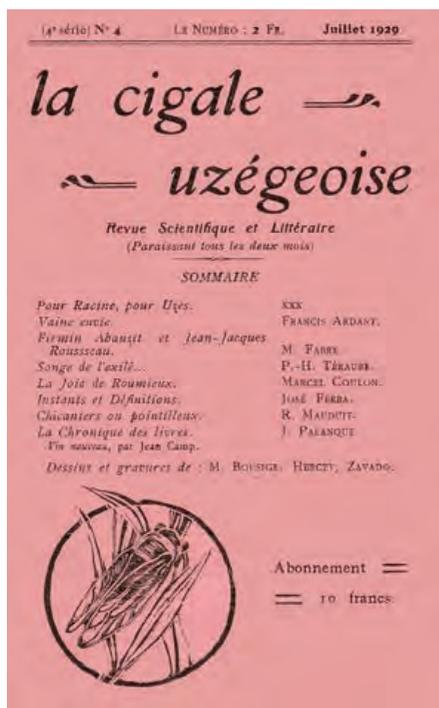
L'imprimerie publie de nombreux livres, notamment ceux d'auteurs locaux : Lionel d'Albioussé, Albert Roux, Adrien Roux, Charvet, Chabanon, Rochetin, etc.

Henri Malige continue à publier le « Journal d'Uzès et de son arrondissement » qui connaît une variante avec un titre abrégé : « Journal d'Uzès ». Après une longue carrière dans l'imprimerie, Charles lui succède.

De la typographie, basée sur l'utilisation de caractères en relief assemblés manuellement pour former des mots à l'impression numérique, l'imprimerie uzétienne a su s'adapter au fil du temps.

Charles Malige

Nous n'avons pas la date précise de la passation de pouvoir entre Charles et son père, mais selon les éléments concernant leurs activités trouvés, elle se situe entre 1907 et 1911. Pour Henri, il s'agit de la date de parution de l'ouvrage de d'Albioussé : *Les fiefs nobles du château ducal d'Uzès* et pour Charles un article du *Petit Marseillais* du 3 novembre 1911, où on le présente comme « directeur du *Journal d'Uzès* ».



Charles poursuit l'activité en imprimant le *Journal d'Uzès*, et la développe par la publication, en janvier 1926 du premier numéro de *la Cigale Uzégeoise*⁹ fondée et dirigée par Georges Gourbeyre, puis poursuivi par son fils Claude. Cette revue a fédéré des esprits éclairés, soucieux de partager leurs passions et leurs savoirs. Charles Malige en réalise l'impression jusqu'en juillet 1930, et à partir de septembre ce sont ses successeurs, Cellier et Peladan qui l'impriment jusqu'en mai 1933, ensuite Henri Peladan à partir de juillet 1933. En 1927¹⁰, Georges Gourbeyre crée les Éditions de la Cigale et s'installe rue Boucairie, chez Malige qui imprime les premiers livres de la nouvelle maison d'édition.

8 – Journal officiel de la République française. Lois et décrets de 1893. Médaille d'honneur de l'industrie et du commerce décernée à François Malige.

9 – En 2010, quelques passionnés de cette revue l'ont fait renaître sous le nom de *Nouvelle Cigale Uzégeoise* qui paraît deux fois par an (juin et décembre).

10 – Les deux premières publications sont les *Almanachs de la Cigale* de 1928 et 1929, ensuite vient le livre de Marcel Coulon. *La Joie de Roumieux*, en 1929.

Henri Peladan

Hormis, la revue *la Cigale Uzègeoise*, très peu de publications sortent des presses de l'imprimerie jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. On peut noter celui d'Albin Pialat, *Pour visiter Uzès en trois heures*, en 1934.

À partir de 1944, il imprime les livres publiés par sa propre maison d'édition auquel est associé Adolphe Le Cannelier¹¹ et qui est connue sous le nom de Peladan-Cannelier, puis qui devient les Éditions de la Capitelle jusqu'en 1983, date de l'arrêt de l'activité éditoriale.

En cette même année 1944, l'imprimeur du *Journal d'Uzès* se lance dans une aventure qui débouche sur la création du *Républicain d'Uzès*, dont le premier numéro paraît le samedi 23 septembre 1944 et perdure encore de nos jours.

Vers le début des années 1960, il développe son activité par l'impression de livres à vocation régionalistes, de manuels scolaires et de revues¹².

Les Ateliers Henri Peladan, situés place Albert 1^{er}, comptent jusqu'à 50 salariés.

En 1976, Henri Peladan décède et l'imprimerie est gérée jusqu'à sa fermeture en 1983 par Jacky Allègre qui avait été son secrétaire puis par Serge Baudot-Roux¹³.

Claude Bervillé et la SEDI

Claude Bervillé, jeune avocat, arrive à Uzès en 1946. Il fait la rencontre d'Henri Peladan avec qui il se lie amitié. À cette époque, l'imprimerie d'Henri Peladan en pleine expansion souhaite se développer et recherche de nouveaux débouchés. Claude Bervillé propose à son ami de créer une société spécialisée dans les imprimés administratifs. Henri Peladan lui prête ses machines pour lui permettre d'imprimer ses premiers documents.

Ainsi naît la SEDI, société d'édition et de distribution d'imprimés. Le premier catalogue propose uniquement des imprimés pour les mairies parmi lesquels, certains peuvent surprendre, mais rappelons-nous, que nous sommes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : certificat de bonnes vie et mœurs, demande de savon supplémentaire pour métiers salissants, bon de régime...

Claude Bervillé ne va pas en rester là, toujours en collaboration et l'aide d'Henri Peladan, il développe son catalogue en produisant des fournitures scolaires et de bureau. La SEDI quitte les locaux de la place Albert 1^{er} pour aller s'installer route de Nîmes. En 1960, il crée sa propre imprimerie « Val d'Eure » et déménage à l'ancienne brasserie Brunet, au quartier de la Lauze. L'expansion devient telle que les bâtiments ne sont plus suffisamment grands, et l'imprimerie s'installe dans des locaux neufs situés chemin de Saint Geniès¹⁴.

En 1994, Claude Bervillé fait valoir ses droits à la retraite et c'est son fils Jacques qui prend la succession et en 2003, Roland son frère en devient le principal dirigeant.

Spécialisée depuis son origine dans la fourniture d'imprimés pour les collectivités locales, la SEDI a diversifié son activité et compte plus de 170 salariés répartis dans les différentes sociétés du groupe et génère un chiffre d'affaires consolidé de 25 millions d'euros. Le groupe fournit plus de 80 % des mairies du territoire national¹⁵.

11 – Adolphe Le Cannelier a été maire d'Uzès de 1944 à 1945 et président du Comité de libération.

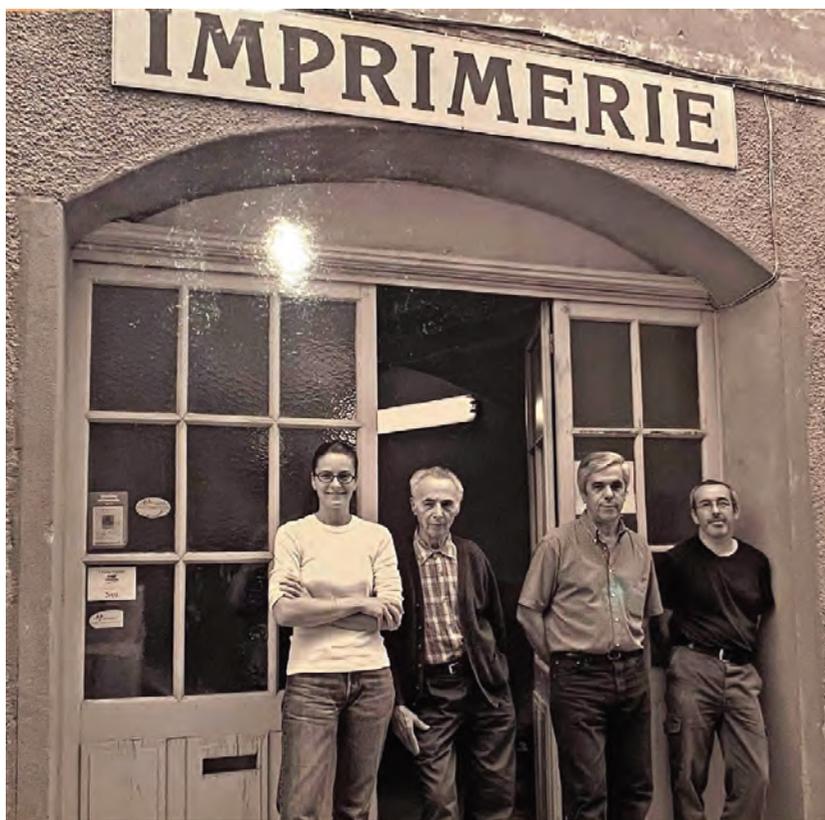
12 – Notamment la revue de la base aérienne de Nîmes *Col-nem 726*, jusqu'à cessation d'activité.

13 – *Le Républicain d'Uzès et du Gard*, n° 3495 - du 18 au 24 septembre 2014, consacré au 70^e anniversaire du journal.

14 – Article *Midi Libre* du 20 août 2012 par Jacques Roux.

15 – *Le Républicain d'Uzès et du Gard* - n° 3 597 du 1^{er} au 7 septembre 2016. Interview de Roland Bervillé par Christophe Gazzano.

Georges Vialle



L'imprimerie Vialle, au 40 rue de la Petite Bourgade
Trois générations d'imprimeurs. De gauche à droite :
Nathalie, Georges, le fondateur et Robert Vialle.
À droite : René Saez, le dernier employé de l'imprimerie.

C'est le 1^{er} janvier 1965 que Georges Vialle ouvre son imprimerie au 40 rue de la Petite Bourgade. Il axe son activité sur les travaux graphiques tels que l'impression charte graphique, flyers, cartes de visite, dépliants, affiches, enveloppes, plaquettes, brochures, livres d'artiste, revues.

Le 16 mai 1980, la société Imprimerie Vialle est créée et c'est Robert qui succède à son père à la tête de l'entreprise. L'activité se développe et emploie jusqu'à 5 personnes.

Le 1^{er} octobre 2009, Nathalie Vialle prend la suite de son père. Au fil des années, le développement de l'impression numérique par internet met en difficulté l'entreprise et Nathalie reste la seule employée de l'imprimerie jusqu'à la cessation de l'activité le 31 décembre 2018.



Je tiens particulièrement à remercier Nathalie Vialle pour les informations qu'elle m'a communiquées sur l'imprimerie Vialle et pour la photo qui illustre ce texte.

Bernard MALZAC



LE PAVILLON RACINE

Non, le pavillon Racine n'a jamais été habité par Jean Racine. C'est Gabriel Joseph de Froment, baron de Castille qui a imaginé de faire de la tour Martine un monument consacré à sa gloire.

Jean Racine à Uzès

Racine a vingt-deux ans lorsque, le 8 novembre 1661¹, il se rend à Uzès auprès d'un de ses oncles maternels, le chanoine Antoine Sconin², vicaire général de l'évêque Monseigneur de Grignan et administrateur des biens du diocèse, c'est-à-dire, le deuxième dignitaire après l'évêque³. Il est aussi prieur de Saint-Maximin dont il touche les revenus. Son objectif est triple : rétablir sa santé suite à une épidémie de fièvre qui sévit dans tout le nord de la France, occuper une place au chapitre de la cathédrale, mais surtout obtenir un bénéfice ecclésiastique⁴ qui lui permette de pouvoir se consacrer pleinement à l'écriture tout en étant assuré sur le plan matériel par le revenu d'une cure ou d'un prieuré. Arrivé à Uzès, il loge chez son oncle à Saint-Maximin⁵ où ce dernier s'est fait construire une maison dans les dépendances du château qu'il a acquis d'Olivier de Thézan. Pendant son séjour, Racine étudie la théologie et Saint Thomas, mais il continue de lire Virgile et Homère. Déçu d'attendre en vain l'obtention d'un bénéfice et peu enclin à épouser la carrière ecclésiastique, il décide de regagner Paris.

Les années passées à Uzès jusqu'au printemps 1663, vécues comme un exil et marquées par l'ennui, donnent lieu à 80 lettres, qui mêlent nouvelles banales, critiques littéraires, récits de voyage (la lettre du 11 novembre 1661 à La Fontaine relate le voyage de Racine à Uzès), et descriptions savoureuses de la population autochtone, qui font penser aux « lettres Persanes » de Montesquieu. C'est ainsi que le souvenir de Racine est devenu inséparable de la ville d'Uzès.

1 – Il écrit sa première lettre d'Uzès, le 11 novembre 1661. Elle est adressée à Jean de La Fontaine.

2 – Antoine Sconin était chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève au sein de laquelle il avait fait une carrière tout à fait impressionnante. En effet, après avoir été prieur de Saint-Quentin-lès-Beauvais de 1643 à 1647, il fut appelé à Paris pour être sous-prieur et maître des novices et finit par être élu abbé de l'Abbaye royale de Sainte-Geneviève, donc, supérieur général de la congrégation en 1650, poste qu'il occupa jusqu'à son départ pour la cathédrale d'Uzès en 1653.

3 – Mgr d'Adhémar de Monteil de Grignan, oncle du comte de Grignan, le gendre de Mme de Sévigné. D'abord coadjuteur de Mgr de Grillet, il fut nommé évêque d'Uzès à la mort de ce dernier, en 1660. Il mourut, âgé de 65 ans, en 1674, au château de Grignan où il résidait de préférence.

4 – Au XVII^e siècle, un bénéfice ecclésiastique est un ensemble de biens (matériels ou des fonctions honorifiques ou lucratives) destinés à assurer des moyens d'existence aux titulaires des diverses charges de l'Église catholique. Le bénéfice était une source de revenus pour le titulaire et sa famille, si elle parvenait à s'en assurer la continuation de la possession. C'est ce qu'espérait Racine de la part de son oncle.

5 – Dans un article paru dans *Revue d'histoire littéraire de la France* (1962) Jean Dubu précise en parlant du chanoine Sconin : « Tel devait être, à peu de choses près, l'homme qui accueillit Racine à Saint-Maximin-les-Uzès, le 8 novembre 1661 ». (lettre du 11 novembre 1661.)



Le Pavillon Racine

Le Pavillon Racine est une création du baron de Castille, dont l'épouse, Herminie de Rohan, achète en 1819, à M. Théophile Gide, notaire royal à Nîmes, la Tour Martine, la galerie attenante et le jardin qui se trouve devant. Le baron de Castille, s'autorisant de la tradition qui voulait que Racine ait habité ce bâtiment, imagine de faire de la tour Martine un monument consacré à sa gloire. Il fait réaliser par le peintre Christophe Jusky⁶, un artiste nîmois, qu'il héberge, la décoration intérieure du pavillon. Marcel Fabre, dans son article cité précédemment, en donne une description précise : « au-dessus de la porte un médaillon où s'accourent Polymnie, muse de la poésie lyrique et Melpomène, muse de la tragédie ; dans ce médaillon, un portrait qui a la prétention d'être celui de Racine ; sur les murs, des guirlandes de lauriers entrelacées ; à chaque angle, un petit cartouche au-dessous d'un sphinx et dans chaque cartouche une date rappelant un événement de la vie de Racine : sa naissance, 1639 ; sa réception à l'Académie, 1672 ; sa nomination comme gentilhomme ordinaire du Roi, 1690 ; sa mort, 21 avril 1699. ». Par ailleurs, il fait encadrer la porte de la galerie transversale, ouvrant sur le petit jardin, de deux colonnes, sœurs jumelles des colonnes qui ornent la façade de son hôtel tout proche. Sur le linteau supporté par ces deux colonnes, il a fait graver la phrase suivante : « Dans ce lieu Racine a composé la Thébàïde⁷ ». De nos jours, cette inscription a complètement disparu.

En 1825, la ville d'Uzès, qui venait de créer la promenade des Marronniers sur l'emplacement de l'ancienne terrasse de l'Évêché, désireuse de relier cette promenade à celle dite de l'Ambulacre⁸, demanda au baron de Castille à acheter la galerie reliant la tour Martine à la sacristie de la cathédrale qui se trouvait séparer les deux promenades. Le baron mourut en 1826 et la vente ne fut réalisée qu'en 1832. La galerie fut démolie, mais la ville, comme elle s'y était engagée envers la baronne de Castille, respecta le pavillon créé par son mari. Elle déplaça les deux colonnes qui encadraient la porte de la galerie démolie et les replaça en encadrement de la porte qui faisait communiquer intérieurement la tour Martine avec la galerie et qui, par la démolition de cette dernière, devenait porte extérieure ouvrant directement sur la nouvelle promenade qu'on venait de créer. C'est ainsi que, sous le règne de Louis-Philippe, fut créé l'actuel Pavillon Racine, né de la collaboration posthume du baron de Castille avec le conseil municipal d'Uzès.



Bernard MALZAC

6 – Christophe Jusky (1794-1878) travailla tout d'abord pour Gabriel Joseph de Froment, baron de Castille (1747-1826) donnant plusieurs portraits des membres de cette famille ou des vues des châteaux familiaux à Uzès ou Argilliers et réalisant également des travaux décoratifs

7 – Cette affirmation est contestée par de nombreux auteurs qui soutiennent la thèse qu'il n'aurait pas écrit cette tragédie à Uzès.

8 – Du latin *ambulacrum* (« promenoir ») venant de *ambulare* (« se promener »). Cette promenade de l'Ambulacre occupait l'espace situé entre le devant de la cathédrale et la terrasse qui domine la vallée de l'Eure.



Paris, chez M. de la Harpe.

185

Trois saints dans le même Bénitier.

Les trois protagonistes de la Loi sur la liberté d'enseignement, le comte Charles de Montalembert éteignoir n° 1, Adolphe Thiers n° 2 et le comte Louis-Mathieu Molé n° 3, barbotent dans un bénitier. La caricature est anonyme, peut-être par suite d'une correction hâtive de la pierre lithographique : le panneau sur les instituteurs est passé de la droite du bénitier à sa gauche, où il a pu prendre la place de la signature. Daumier, qui a fourni de nombreuses caricatures pour la série Actualités, semble l'auteur de ce dessin incisif et très enlevé paru le 4 février 1850 dans le journal Le Charivari. Anticlérical, le journal montre les trois députés affublés de queues de rat, de soutanes et d'éteignoirs, attributs habituels pour stigmatiser les membres du clergé comme déplaisants et obscurantistes. Cette dérision dénonce la collusion des partisans de l'ordre et des catholiques. Si Montalembert et Molé professent ouvertement le catholicisme, il est piquant de voir Thiers, libre-penseur et anticlérical notoire, à l'unisson de cette ronde « endiablée » !

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Situation en 1848

Des manifestations d'ouvriers et d'étudiants ont lieu suite à la crise économique de 1846-1847. François Guizot est Chef du gouvernement, et il est renvoyé le 22 février 1848. Une nouvelle manifestation suit ce renvoi, la manifestation tourne à l'émeute, la troupe tire : 16 morts. Louis-Philippe abdique, la République est proclamée. Les élections de juin sont remportées par des républicains libéraux, mais les monarchistes siègent nombreux à l'Assemblée. Le 4 novembre : nouvelle constitution. Le 10 décembre Louis Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Le 24 février 1849, Louis Blanc et « l'ouvrier » socialiste Albert font leur entrée dans le gouvernement, et la peur du « Rouge », du « partageux » s'empare de la bourgeoisie.

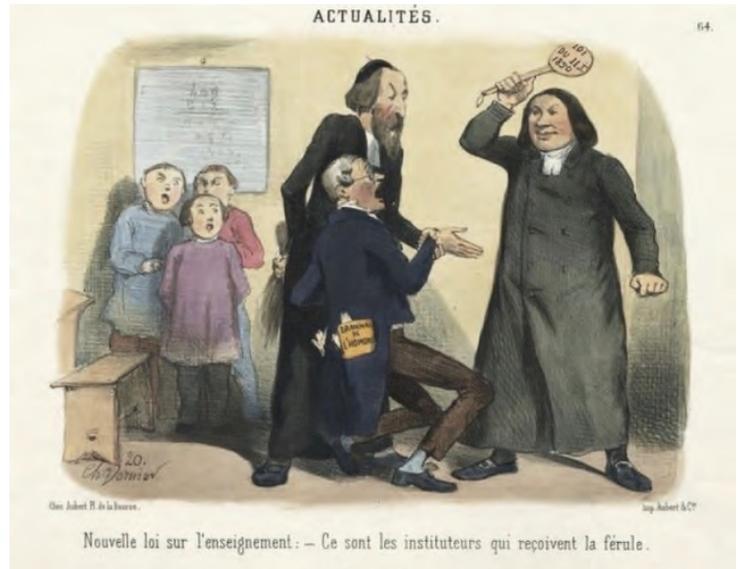


Adolphe Thiers¹ préside la commission préparatoire à la loi Falloux : « Oui, je dis et je soutiens que l'enseignement primaire ne doit pas être forcément et nécessairement mis à portée de tous ; j'irai même jusqu'à dire que l'instruction est suivant moi un commencement d'aisance et que l'aisance n'est pas réservée à tous. Je suis hardi, très hardi j'en conviens ; mais que voulez-vous, je considère les choses telles qu'elles existent : je ne puis consentir à mettre le feu sous une marmite sans eau. » Dans cet esprit il réclame la suppression des Écoles normales voulues par François Guizot, « attendu que toutes, quelque bien dirigées qu'elles soient, ne sont en définitive que des foyers de communisme. »

1 – Marie Joseph Louis Adolphe Thiers est né le 26 germinal an V (soit le 15-04-1797) à Marseille et fut baptisé dans une cave par un prêtre réfractaire. Il fut élevé par sa mère et sa grand-mère, le père ayant quitté le domicile conjugal peu après le mariage. Avocat, journaliste, historien, écrivain, député, reçu à l'Académie française en 1834, puis homme d'État, plusieurs fois ministre, premier président de la Troisième République française du 31 août 1871 au 24 mai 1873. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, il contribue à la mise en place de la monarchie de Juillet. En août 1834 il réprime la révolte des canuts à Lyon. Il est opposant à Napoléon III après son coup d'état. En février 1871, il devient chef du pouvoir exécutif et en mai son gouvernement ordonne l'écrasement de la Commune de Paris. En mai 1873 il démissionne et mène campagne aux côtés des républicains contre les monarchistes. Il décède le 3 septembre 1877 à Saint-Germain-en-Laye.



Alfred de Falloux par André Gill caricaturiste, peintre et chansonnier français, paru en 1873 dans le trombinoscope de Touchatout, journaliste et homme de lettres français connu pour les satires qu'il fit de la vie politique et sociale sous Napoléon III.



Nouvelle loi sur l'enseignement. Ce sont les instituteurs qui reçoivent la fêrule. Vêtus en ecclésiastiques, Alfred de Falloux et Charles de Montalembert s'appêtent à bâtonner un instituteur. Caricature de la « petite loi sur l'instruction » ou loi Parieu, estampe de Charles Vernier, 1850.



René de Montalembert, Paru dans le journal Le Charivari : Actualités. 8 mai 1850

La loi Falloux (le comte Frédéric Alfred Pierre de Falloux du Coudray est légitimiste²) est conservatrice à l'excès, l'Église redevient toute puissante. Charles Forbes René de Montalembert, dit Comte de Montalembert³, s'adresse au gouvernement : « Prenez la religion catholique comme base première et suprême de votre enseignement ou, si vous ne le pouvez pas, si vous ne le croyez pas possible, alors, donnez-nous la liberté. »

2 – Le comte Alfred de Falloux est né à Angers en 1811 et mort dans la même ville en 1886. Il fut député du Maine-et-Loire d'août 1846 à décembre 1851. Homme politique, journaliste, écrivain, reçu à l'Académie française en 1856.

« Le premier devoir du prêtre c'est d'enseigner aux pauvres la résignation. » Il fut ministre de l'Instruction publique et des Cultes de décembre 1848 à octobre 1849 seulement, et la loi qui porte son nom a été présentée par son successeur.

3 – Charles de Montalembert est né en 1810 en Angleterre, car son père avait émigré sous Napoléon 1^{er}. Journaliste, historien, homme politique, Pair de France à partir de 1831, membre des Assemblées constituantes et législatives de la Seconde République, partisan de la monarchie constitutionnelle, défendant la liberté de la presse et la liberté d'association, il est un des auteurs de la fameuse loi Falloux en 1850. Il soutient la restauration des ordres religieux (bénédictins, dominicains, jésuites) et la liberté d'enseignement de ces communautés. Cependant cet homme si attaché aux libertés entreprend en 1850 une réforme de la loi électorale : pour voter, un électeur doit avoir un domicile continu depuis trois ans. Ainsi beaucoup d'ouvriers seront exclus du vote. Quand il appelle à voter pour approuver le coup d'État de Napoléon III, il se justifie : « Je suis pour l'autorité contre la révolte, pour la conservation contre la destruction, pour la société contre le socialisme... »



À la tribune de l'Assemblée législative, Victor Hugo⁴ s'enflamme : « *C'est un jeu redoutable que de lui laisser entrevoir, seulement entrevoir, à cette France, l'idéal que voici : la sacristie souveraine, la liberté trahie, l'intelligence vaincue et liée, les livres déchirés, le prône remplaçant la presse, la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, et les génies matés par les bedeaux !* » La loi est votée par 399 voix contre 237. Les futurs enseignants iront désormais en stage chez les frères de la doctrine chrétienne ou chez les maristes.

Nommé ministre de l'Instruction primaire et des Cultes, Alfred de Falloux fait publier dans la première quinzaine deux rapports qui annoncent l'esprit de la loi en préparation : « *L'école primaire doit servir avant tout à l'éducation et donner à l'enfant les notions éternellement vraies de la religion et de la morale. L'enseignement primaire doit servir à défendre la société contre la révolution.* »

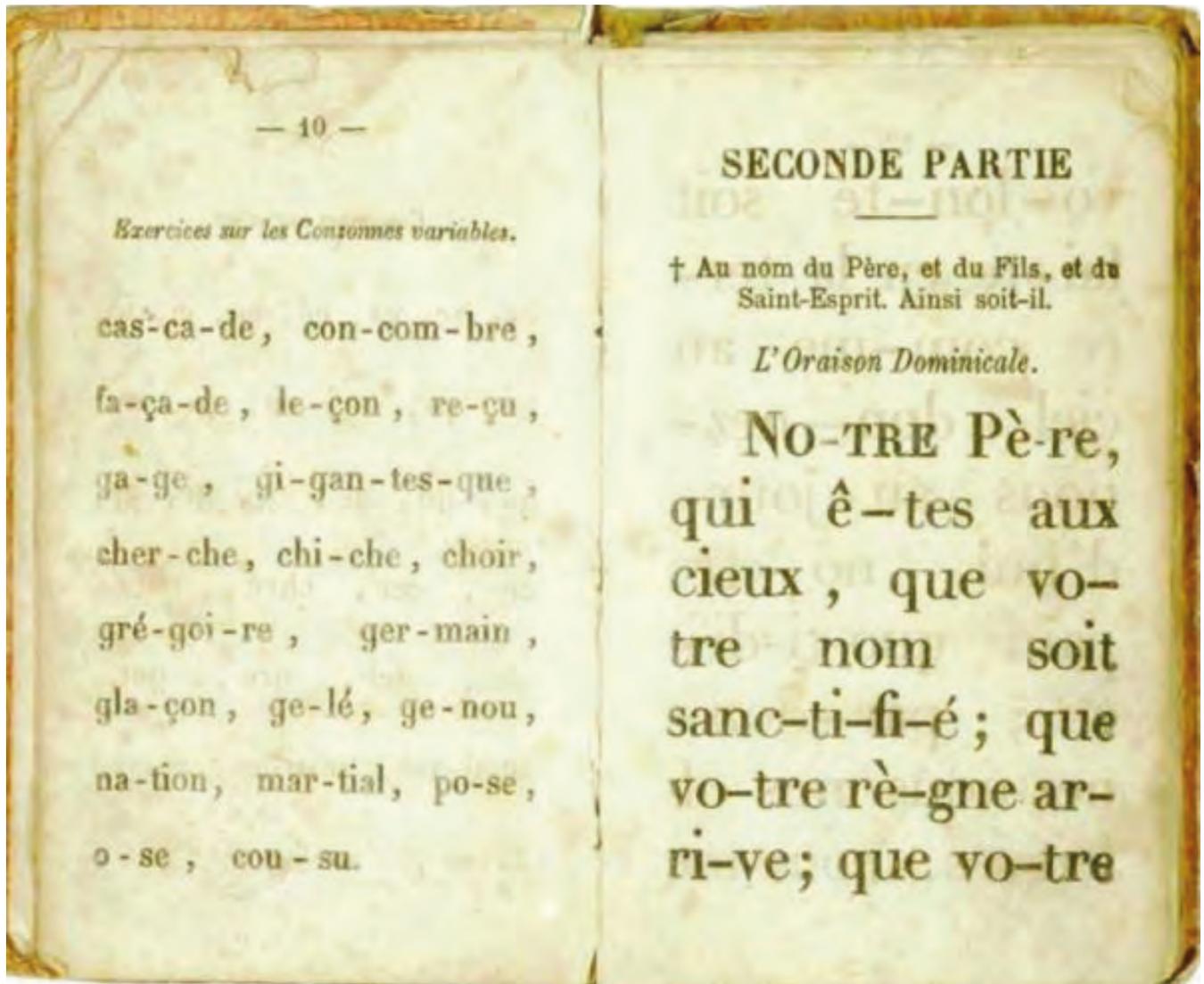
Alfred de Falloux quitte son ministère en décembre 1849. Son successeur fait voter la loi préparée, qui pose le principe de la liberté de l'enseignement, un beau principe s'il n'est pas détourné. La loi reconnaît (article 17) deux espèces d'écoles primaires et secondaires : les écoles fondées et entretenues par les communes, les départements et l'État, qui seront les écoles publiques, et les écoles fondées ou entretenues par des particuliers ou des associations qui prennent le nom d'écoles libres. Le mot « libres » est d'un emploi abusif, car « *les établissements libres peuvent obtenir des communes, des départements ou de l'État un local ou une subvention, sans que cette subvention puisse excéder un dixième des dépenses annuelles de l'établissement.* » « *Dans les communes où les différents cultes sont professés publiquement, des écoles séparées seront établies pour les enfants appartenant à chacun de ces cultes* » (article 36) : ce n'est peut-être pas de cette façon que l'unité de la Nation se prépare !

Et les petits villages qui peinent déjà à avoir une école ? Pour séparer filles et garçons, catholiques et protestants, il leur faudrait quatre écoles... Le Conseil académique de la Drôme concède : « *Dans les écoles mixtes (au sens religieux) provisoirement tolérées, la prière et la récitation du catéchisme n'auront lieu qu'à la fin de la classe après la sortie des élèves qui n'appartiennent pas à la religion de l'instituteur.* » Il est prévu aussi que « *les garçons et les filles ne pourront être réunis pour les mêmes exercices. Ils seront séparés par une cloison d'un mètre cinquante centimètres au moins, de manière que l'instituteur ait vue des deux côtés de la salle. L'entrée et la sortie auront lieu à des heures distinctes.* »

L'inspecteur de Valence affirme que « *la multiplicité des communes, la séparation des sexes et celle des cultes aboutit à la destruction de l'école primaire dans la Drôme tout en exagérant la charge* », il propose de travailler à des regroupements d'élèves plus efficaces et moins onéreux pour la collectivité, il souligne aussi que les maîtres de ces classes, dont le traitement dépend pour partie du nombre d'élèves, seront « *dans une position misérable pour le présent et sans espérance pour l'avenir.* » Enfin il constate que « *les postes de quelque importance sont envahis par les congrégations.* » En effet, avec l'accord des notables, de plus en plus de congrégationnistes obtiennent les postes d'enseignants dans les écoles publiques, et surtout dans l'éducation des filles.

4 – Victor Hugo 1802 (le 7 ventôse an X) à Besançon, 1885 à Paris. Immense poète, dramaturge, écrivain, romancier, dessinateur... et républicain engagé, il fuit à Bruxelles puis vit en exilé sur l'île de Guernesey les vingt ans du Second Empire d'où il fait passer en France par contrebande son œuvre *Napoléon le Petit*. Le décret du 9-01-1852 confirmait son bannissement, comme 65 autres anciens représentants de l'Assemblée nationale.

Un tel rapport témoigne que dans le corps enseignant on est conscient et critique sur les effets politiques d'une telle loi. Mais le préfet en 1853 affirme que « *l'inspecteur de Valence est un homme sans fermeté, doué de peu de jugement, honnête homme du reste, subissant l'influence du moment en toute chose* ».



Syllabaire des Écoles chrétiennes et règlement pour les enfants qui les fréquentent approuvé par le conseil de l'instruction public le 6 décembre 1836, Mathieu Bransiet, (1792-1874). Auteur du syllabaire, Mathieu Bransiet, en religion Frère Philippe ou Frère Philippe Bransiet, a été pendant 36 ans (à partir de 1838) le supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, congrégation spécialisée dans l'enseignement primaire. « Si le programme, constitué de l'apprentissage du catéchisme, de la lecture, de l'écriture et du calcul, demeure très classique, ils apportent néanmoins une vraie nouveauté : l'apprentissage de la lecture en français, et non plus en latin. Observez le syllabaire français à l'usage des Écoles chrétiennes, qui témoigne de cette pédagogie novatrice. Implanté dans les villes où l'usage du patois est moins fréquent, il contribue ainsi au développement de l'usage du français dans le royaume. »

Le programme scolaire national est vraiment réduit : « *L'instruction religieuse et morale, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures.* » La religion est l'élément central, elle fait l'objet de sept articles, les autres domaines d'un seul chacun. Toute demi-journée commence et s'achève par une prière, chaque jour on apprend par cœur un long passage de l'évangile du dimanche qui sera récité en entier ce jour-là. Pour la lecture il est « *spécialement recommandé* » d'utiliser le psautier et les livres en usage pour les offices publics dans les diocèses. Pour l'écriture on n'utilisera comme modèles « *que des choses utiles, telles que dogmes et préceptes de la religion, beaux traits de l'histoire sainte et de l'histoire de France* ». « *Le Français sera seul en usage dans l'école* », et le calcul « *sera dégagé de toute notion trop abstraite.* » Les autorités locales et les ministres des Cultes ont porte ouverte pour entrer dans l'école quand ils le désirent. »



Dans le *règlement départemental* de 1850 « adopté par le ministre de l'instruction publique sur l'avis du conseil académique pour les écoles publiques du département » signé de Joseph Bernard Achille Blanchet, recteur de l'Académie, et Hippolyte Nicolas Honoré Fortoul⁵ (photo ci-contre), ministre de l'Instruction publique et des Cultes on peut lire :

- Article 1 : *Le principal devoir de l'instituteur est de donner aux enfants une éducation religieuse, et de graver profondément dans leurs âmes le sentiment de leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents, envers les autres hommes et envers eux-mêmes.*
- Article 2 : *Il doit instruire par ses exemples comme par ses leçons : il ne se bornera pas à recommander et à faire accomplir les devoirs que la religion prescrit ; il ne manquera pas de les accomplir lui-même.*
- Article 3 : *Il ne fréquentera ni les auberges, ni les cafés ; on ne le verra jamais dans aucun lieu, dans aucune société qui ne conviendraient point à la gravité et à la dignité de ses fonctions. [...] L'instituteur doit conduire ses élèves à la messe le dimanche, mais aussi en semaine quand il y en a, il les portera au recueillement par son exemple.*
- Article 21 : *Il n'arborera ni barbe ni moustache, qui sont des signes d'anarchie.*

La gratuité de l'enseignement est refusée non plus comme « le rêve de généreux esprits », mais pour ne pas affranchir « les parents et les enfants d'un indispensable lien les uns vis-à-vis des autres. »

Le conseil municipal choisit d'avoir comme instituteur un prêtre ou un laïc. Les enseignant(e)s laïques doivent avoir un brevet de capacité, pour les membres de congrégations religieuses une lettre d'obédience suffit. Ainsi en 1861 pour la circonscription de Valence sur 102 écoles de filles 92 sont encadrées par des religieuses. Même dirigées par des laïcs, sous la surveillance du maire, du curé, parfois du pasteur, les écoles publiques sont bien des écoles confessionnelles. Révocations et déplacements d'office sont courants dès que l'instituteur est soupçonné d'être républicain.

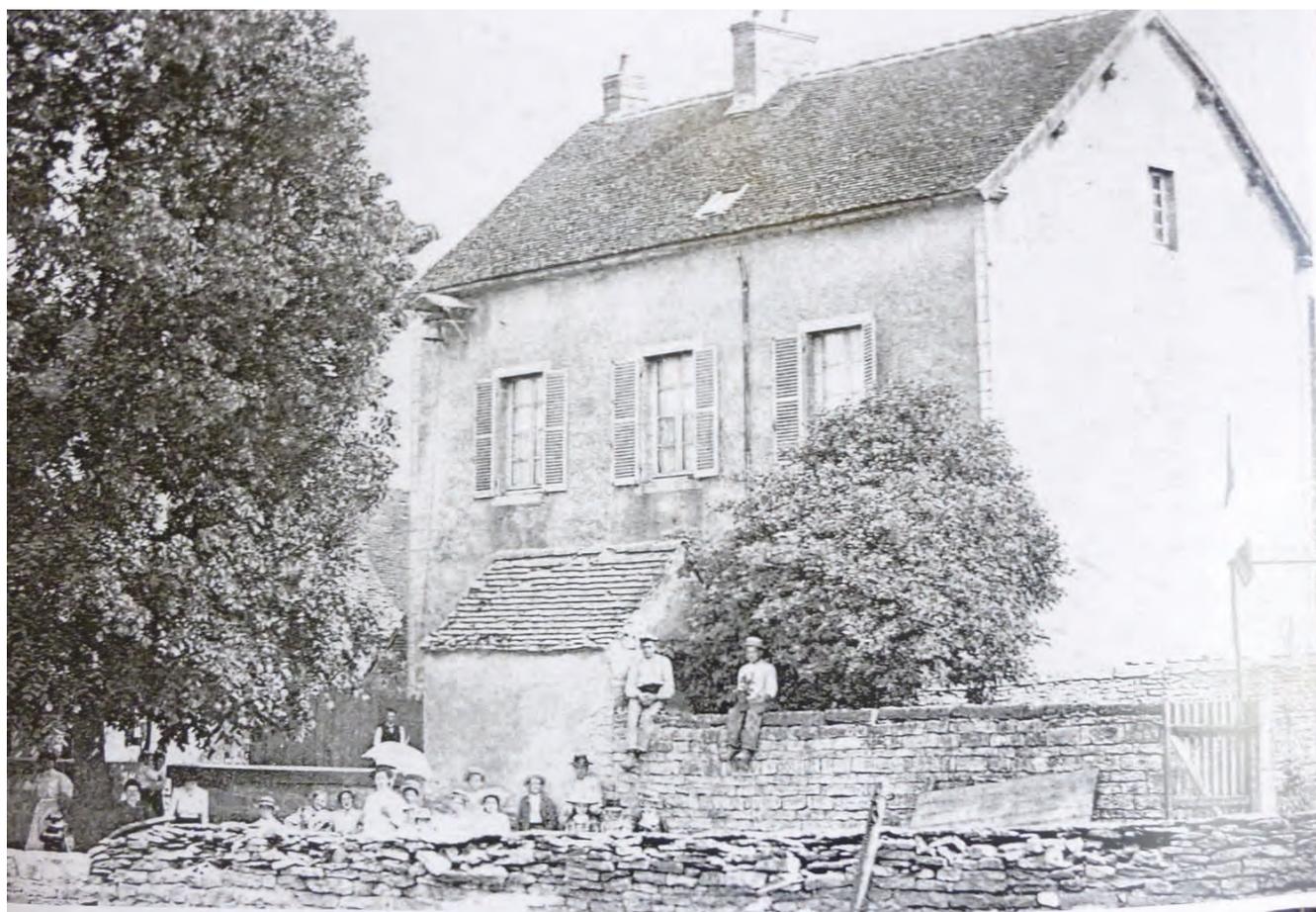
Quand en 1851, suite au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, une insurrection se déclenche dans le sud-est de la France, elle sera férocement réprimée (aucun livre d'histoire scolaire n'en fait mention.) Pour la Drôme 15 instituteurs sont condamnés et déportés en Afrique, et 9 instituteurs protestants « compromis » sont révoqués. En octobre 1853 le préfet est rassurant : Si tous les instituteurs « ne sont pas revenus à de bons sentiments, il n'en est aucun qui ose manifester des idées ou des opinions subversives. »

En 1959, il précise que « les administrations municipales, rassurées sur les tendances politiques des instituteurs, sont disposées à leur confier les secrétariats de mairie. » Les bons sentiments amenant les bonnes actions (!) il est connu que les lettres de dénonciation fleurissent dans les périodes troubles... Ainsi le 2 juin 1863 le maire d'Auriples doit écrire au préfet :

5 – Hippolyte Fortoul (13 août 1811 à Digne – 7-7-1856 à Bad Ems, en Allemagne, où « il prenait les eaux ») homme de lettres, historien, homme politique, en 1840 il est professeur à la faculté de Toulouse, en 1846 jeune doyen de la faculté d'Aix-en-Provence, député des Hautes Alpes de 1849 à 1851, sénateur de 1853 à 1856, et ministre de l'Instruction publique de 1851 à 1856. Il a diligenté une grande enquête pour la chanson de tradition orale dans toute la France, les manuscrits issus de cet immense collectage ont été déposés en 1887 à la Bibliothèque Nationale, mais hélas longtemps ignorés. Il modernise l'enseignement en y introduisant la gymnastique, les langues vivantes, en créant une section scientifique. Il dessaisit les communes de la nomination des instituteurs au profit du recteur puis du préfet, il impose l'inspection des établissements scolaires religieux, bien qu'il doive ménager les influences cléricales et ultra-mondaines. Sa mort à 44 ans n'a pas permis de connaître toutes les réformes que cet homme brillant aurait pu encore mettre en place.



Une école communale en 1858 dans le village de Clairoux dans l'Oise



En 1850, une école est construite à Bellefond en Côte-d'Or. Celle-ci est composée d'une salle de classe en élémentaire au rez-de-chaussée et, à l'étage, d'un logement réservé au maître et à sa famille. La partie au centre des deux bâtiments (visible sur la photo ci-dessous) abrite les escaliers donnant accès aux appartements, l'entrée de l'école se faisant par la cour située à l'arrière.

« Je viens d'apprendre que notre instituteur M. Bardot avait été dénoncé comme faisant de la propagande en faveur d'un candidat de l'opposition, je puis vous assurer que c'est une fausseté, et qu'on s'est grandement trompé, il m'a bien aidé et a voté publiquement pour M. Morin afin d'engager les électeurs à donner leurs suffrages pour le candidat du gouvernement [...] » Vous êtes surpris ? Le 15 février le recteur de l'Isère, et sans doute d'autres, avait écrit aux maîtres placés sous sa responsabilité : « *Fonctionnaire public du gouvernement de M. le Président de la République, l'élu de sept millions de suffrages, vous ne devez faire qu'un avec lui. Ses candidats électoraux doivent être les vôtres... Si vous avez quelque influence sur les autres électeurs, vous devez en profiter pour leur conseiller de porter leurs voix sur l'homme désigné par le gouvernement.* »

Notons au passage quelques plaintes enregistrées sur le manque de zèle de vieux instituteurs : retirés du métier ils ont été « *inscrits sur la liste des vieillards à secourir* ». Donc l'instituteur retiré devient un indigent, la pension de retraite pour lui n'existe pas encore. Promise depuis 1830, c'est en 1853 que sera créé la caisse de retraite des enseignants, les plaçant enfin sur un pied d'égalité avec les autres fonctionnaires publics.

Les écoles normales sont suspectes, Adolphe Thiers y voit des foyers de communisme, et la loi autorise des conseils généraux à les fermer. Il n'y aura plus qu'une seule formation, une seule pratique : le stage auprès de maîtres « *capables et moraux* » dans les congrégations religieuses. L'idéologie a pris le pas sur la pédagogie.

Le sous-préfet de Nyons, considérant que les futurs enseignants ne pouvaient plus aller à Grenoble, et souhaitant développer sa petite ville, fait en 1856 une proposition : puisque le département ne possède pas d'École Normale et que l'Administration forme les futurs maîtres, « *en leur livrant quelques écoles publiques en qualité de suppléants* » pourquoi ne pas créer à Nyons, « *ville peu importante renommée pour la tranquillité de ses mœurs* » cette école normale qui manque ? « *Pour vingt ou vingt-cinq mille francs, on construirait ou on se procurerait un local parfaitement convenable* ». L'intérêt particulier de la ville de Nyons et l'intérêt général de l'enseignement dans la Drôme y trouveraient également leur compte. Si le conseil d'arrondissement souscrit à cette proposition, le conseil général s'y oppose : il « *persiste dans la résolution qu'il avait prise d'expérimenter pendant quelques années le système du placement d'élèves-stagiaires dans les meilleures institutions du département [...] où ils reçoivent en même temps une bonne instruction et conservent les principes, les habitudes de la famille* ». Trois ans plus tard, le conseil général est encore plus clair : « *Quelque éclairé que soit le zèle des professeurs d'écoles normales, il est dans la force des choses que les élèves admis dans ces écoles y perdent les habitudes du village et y prennent des idées d'ambition que l'avenir de la plupart d'entre eux, destinés à diriger des écoles rurales, ne saurait satisfaire. Le système suivi aujourd'hui [...] offre l'inappréciable avantage de former des instituteurs disposés à se contenter de la modeste position qui leur est réservée [...]* »

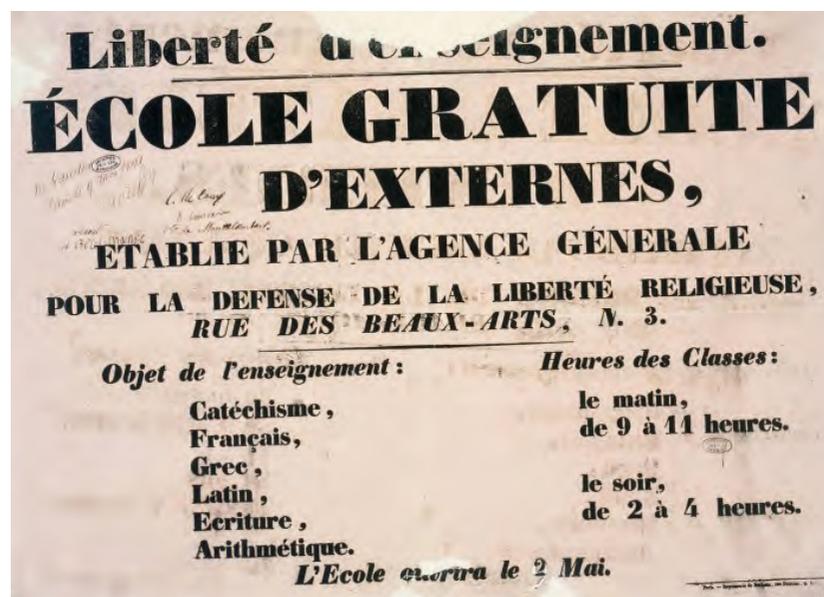
De son côté, monseigneur Pierre Chatrousse, évêque de Valence entre 1848 et 1857, écrit dans une lettre pastorale aux fidèles : « *la loi sur l'enseignement votée le 15 mars 1850 nous permet de reprendre les nobles fonctions d'instituteurs que nous avaient, en quelque sorte, ravies une puissance jalouse et des préjugés étroits [...]* Nous devons nous emparer de l'enfance et ouvrir des écoles ».

Le 27 août 1852 le conseil général, prend une délibération concernant l'école protestante de Dieulefit où des maîtres et maîtresses étaient formés aussi : « *... sans vouloir porter atteinte à l'existence de l'École modèle de Dieulefit, le conseil général décide qu'il n'y a plus lieu d'accorder de subvention à l'école [...]* »

Pour être enseignant, le brevet supérieur de capacité a été supprimé, car il est inutile d'avoir des enseignants trop instruits ! Au brevet de capacité, en moyenne, pour la Drôme, 20 enseignants par an sont recrutés, c'est peu. Mais comme le système d'observation ne permet pas de construire des connaissances supérieures à celles des élèves, les garçons candidats en 1854 étaient 7 admis sur 48 inscrits, en 1855, 13 sur 67, en 1856, 14 sur 83, en 1859 15 sur 80... Et peu de filles sont recrutées. En 1860 l'inspecteur de Valence constate : « *Les maîtres formés par la voie des stages sont moins instruits et moins habiles que ceux qui passent par l'École normale.* » « *On ne donne pas assez de soins aux exercices qui ont pour but de provoquer la réflexion, d'exercer le jugement, de développer le bon sens.* » Pauvre inspecteur qui rame à contre-courant des décisions politiques !

En 1851, Marcel Allard, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, adresse une note à tous les conseils généraux de France pour justifier un salaire minimal annuel de 600 francs : il estime ce qui est nécessaire selon lui à un instituteur père de trois enfants pour nourrir sa famille : 144 francs pour huit hectolitres de blé, 50 francs pour le vin, 36,40 francs pour la viande fraîche à raison de 70 centimes par semaine, 25 francs pour la viande salée, 36,50 francs pour la graisse, 21 francs pour 15 kilos d'huile, 35 francs de bois et 7,10 francs de sel... le total fait 400 francs. Il lui reste à habiller tout son monde, acheter des meubles, venir en aide à ses parents... la somme de 600 francs constitue bien un revenu permettant d'assurer simplement le minimum vital. Le Conseil Général de la Drôme n'est point de cet avis : « *Le régime de rémunération des instituteurs communaux serait avantageusement remplacé par celui dont le but serait de stimuler le zèle de ces maîtres [...] un traitement inférieur à 600 francs que les maîtres élèveraient au moyen de la rétribution [...]* » Et en 1959 « *le conseil croit devoir appeler l'attention de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique sur les inconvénients qui résultent de la garantie d'un minimum de traitement de 500 à 600 francs pour chaque instituteur communal, quel que soit le nombre de ses élèves ; minimum qui dans un certain nombre de cas devient un encouragement à la paresse. Il pense qu'il y aurait avantage à réduire à un chiffre inférieur, 300 francs par exemple [...] et les maîtres des écoles les moins fréquentées [...] généralement les débutants, auraient intérêt à sortir promptement de cette situation en se rendant dignes d'en occuper une meilleure.* » Au fait, quel était le train de vie, nonobstant les domestiques et les frais d'attelage, de ceux qui ont signé cette lettre ?

Les chiffres donnés concernant les effectifs d'enfants scolarisés ne sont pas toujours justes. Il est certain qu'au minimum 50 % des élèves scolarisés l'hiver disparaissent aux beaux jours, travail agricole oblige. D'autre part, en 1846 le préfet de la Drôme annonce 45 000 enfants scolarisés, et en 1847 il précise que « *l'enseignement primaire se développe dans le département, et que 32 093 élèves le fréquentent* ».



Affiche d'ouverture d'une nouvelle école.

Centre historique des Archives nationales – Atelier de photographie.

Se réclamant de la liberté d'enseignement annoncée par la Charte, des catholiques libéraux : Henry Lacordaire (1802-1861), jeune avocat entré dans les ordres en 1827, Charles de Forbes de Montalembert (1810-1870), fils d'un pair de la Restauration, qui a tout juste 20 ans, et Charles de Coux (1787-1864), publiciste et économiste social, annoncent par voie d'affiche qu'ils seront les instituteurs d'une nouvelle école gratuite. Ils montrent ainsi que la liberté d'enseigner consiste d'abord pour un particulier ou pour une collectivité privée à disposer du droit d'ouvrir une école.

La distinction n'est pas toujours claire entre écoles publiques et écoles « libres », communales ou privées... Des écoles privées sont appelées communales, car logées par la commune. Inversement des écoles communales sont considérées privées, car installées dans des locaux appartenant à des particuliers. Pour établir des états précis, les inspecteurs demandent une normalisation à plusieurs reprises, sans être entendus. Vingt écoles de filles, dont on ne connaît pas l'effectif, « considérées

jusque-là comme communales ont dû être classées parmi les écoles libres... parce que les religieuses qui les dirigent se montrent peu disposées à accepter une nomination préfectorale au point de vue de la surveillance. » Quelle curieuse époque : un enseignant congréganiste pouvait donc fermer sa porte aux autorités civiles alors qu'un enseignant laïque devait la tenir ouverte aux représentants des cultes !

Ce qui est sûr c'est que sous le régime de la loi Falloux, de 1841 à 1858, les chiffres de la Drôme montrent une stagnation certaine, voire une régression : en 1841 les statistiques donnent 20 270 enfants de 7 à 13 ans scolarisés dans les écoles communales et 11 502 dans les écoles privées. En 1858, ils sont 28 858 « éduqués », sans précision d'écoles, et même pour certains « éduqués dans leur famille. »



Prenant conscience de cette baisse de fréquentation, les autorités départementales en 1861 essaient de la combattre. « *À l'avenir seront dispensés de payer la rétribution scolaire non seulement les enfants des hospices et les indigents, mais encore les fils de gendarmes et les fils d'instituteurs. Une réduction sera faite aux familles envoyant plus d'un enfant par école. Elle sera d'un cinquième par élève pour deux frères ou sœurs fréquentant la même école, d'un quart pour trois, d'un tiers pour quatre, et d'une moitié pour cinq et plus.* » Pourtant quelques jours avant cette décision (peut-être le courrier fonctionnait mal...) le ministre Gustave Rouland avait adressé au préfet le courrier suivant : « *J'ai pris connaissance [...] En ce qui concerne les élèves gratuits, je remarque que leur nombre représente le tiers de l'effectif scolaire. Il m'est impossible d'admettre que ce chiffre soit en rapport exact avec les familles privées de toute fortune, les seules qui aient droit à l'entrée gratuite [...]. Je vous prie de réviser les listes de gratuité avec une juste fermeté.* » (Archives départementales 10 T 36/4 A) Le ministre a-t-il envoyé le même courrier dans chaque département ? ou la Drôme était-elle un département particulièrement pauvre ?

Le maillage géographique, cependant, a progressé : sur l'arrondissement de Valence il n'y a plus que deux communes sans école, Ambonil et la Motte Fangeas, huit sur l'arrondissement de Die, une sur l'arrondissement de Montélimar, Aleyrac, et trois sur l'arrondissement de Nyons, Ollon, Villefranche, Pierrelongue.

En 1860 un conscrit sur cinq ne sait ni lire ni écrire en moyenne : 23 % en Drôme, 38,4 % en Ardèche, 27,7 % en Vaucluse, 25,3 % dans les Basses Alpes, 17,9 % en Isère, 10,9 % dans les Hautes Alpes. Les « maîtres-nomades » dont on a dit tant de mal y sont donc efficaces ?

En 1866, 26 % des maîtres dans l'enseignement public et 78 % des enseignantes dans l'enseignement public sont des congréganistes.

Les écoles communales : 500 sont catholiques, 64 protestantes et 51 mixtes.

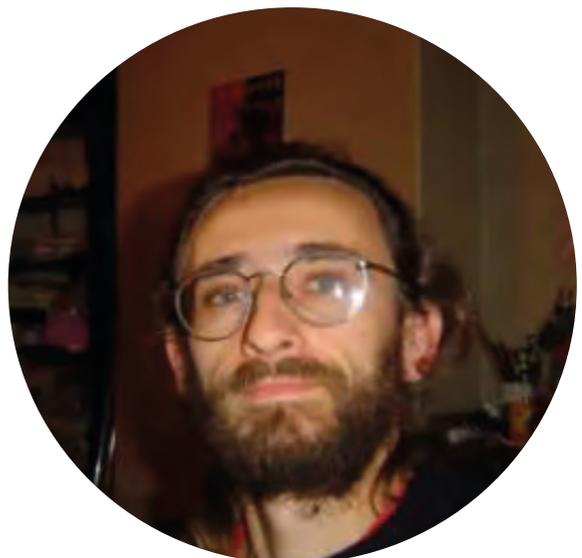
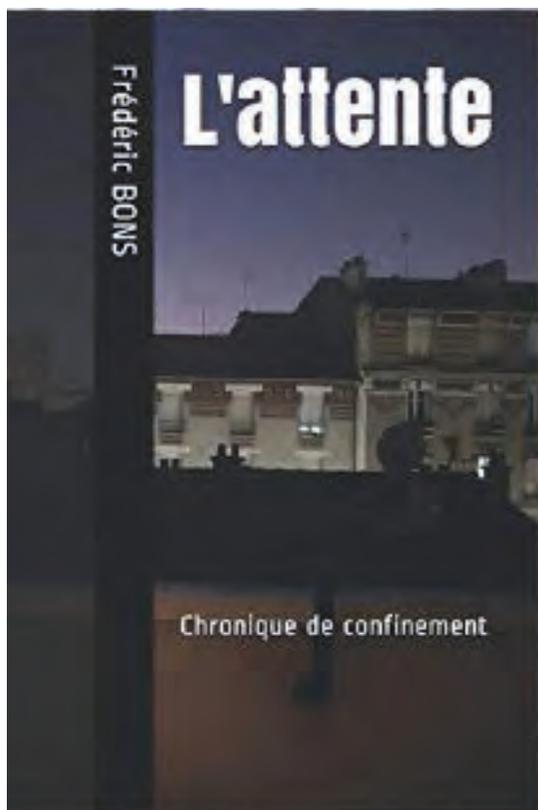
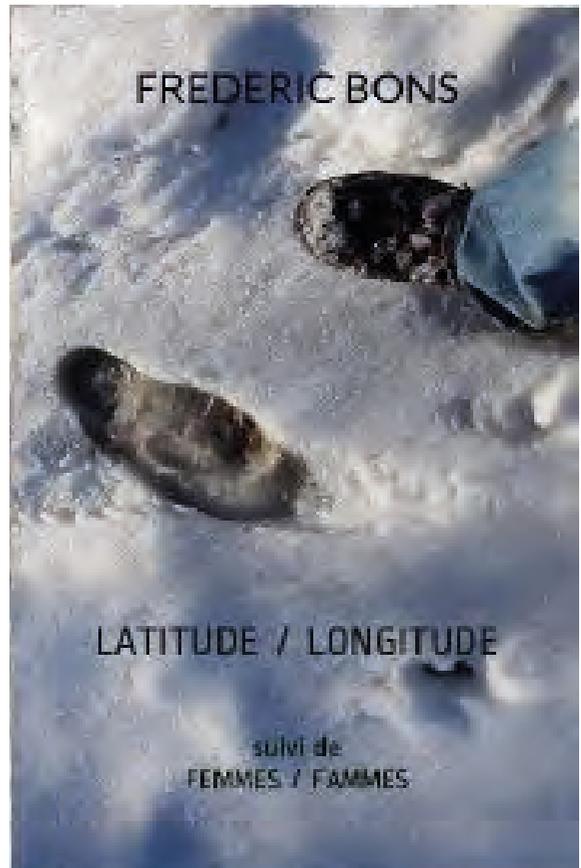
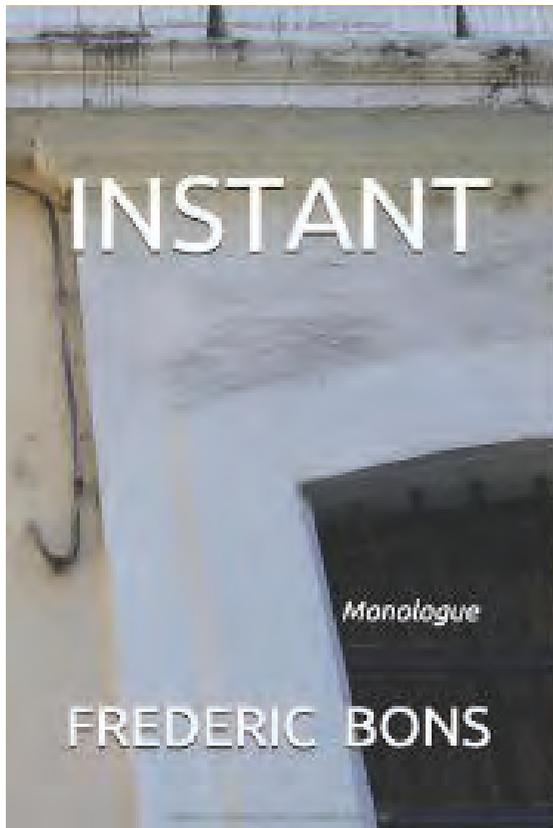
Les écoles privées : 131 sont catholiques, 30 protestantes et 5 mixtes.

À suivre.

Jacqueline HUBERT

Bibliographie :

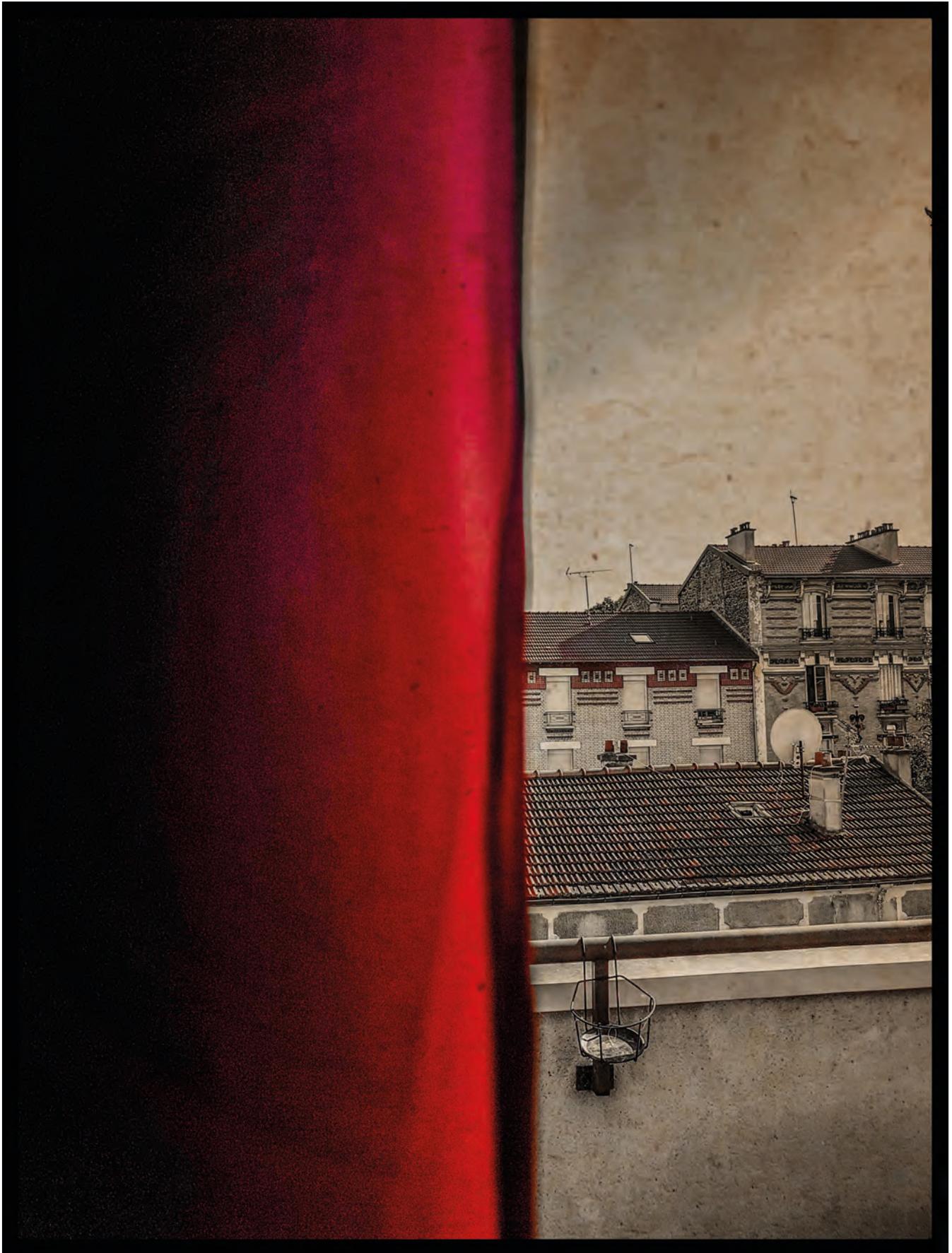
Gérard Bouchet, *L'école dans la Drôme, les cinquante ans qui ont fait l'école 1830-1880*.
Editions&Régions-www.labouquinerie.com



FRÉDÉRIC BONS

ITINÉRAIRE PROVISOIRE

- **22 octobre 1972, 16 h 20** : naissance à Paris, rue des bleuets, onzième arrondissement.
- **Septembre 1988** : un pull de laine écru rehaussé trace le sillon.
- **1993** : *Sempiternellement*, poèmes.
- **Février 1994** : création de *Les paroles du silence*, Théâtre du Lycée Voltaire, Paris 11^e, auteur, metteur en scène et comédien, avec l'aide et le soutien de David Khawam, de l'AFMA et de Jacques Grynberg.
- **1994-1995-1996** : création avec Paul de Clartens d'une revue de littérature et d'art, ACME.
- **Juin 1997** : lecture musicale de *La première lettre*, d'Armand Gatti, au studio des amandiers, à Paris 20^e, mise en espace et co-comédien avec Marianne Jakobi et Nathalie.
- **Août 1998** : première trace picturale.
- **22-29 octobre 1999** : exposition de deux toiles au salon des Indépendants. *À l'aube du siècle* : animation de l'émission syndicale de la CNT-Education puis de Léo 38 avec Papa Laurent (Laurent Melon) sur Radio Libertaire, 89,4 FM.
- **30 mars-13 avril 2001** : *Sentes primales*, perspectives provisoires rétrospectivement appréhendables, peintures, collages, poèmes. Le Riaume, restaurant, Paris 12^e.
- **30 juillet-08 août 2001** : *Sentes primales*, perspectives provisoires rétrospectivement appréhendables, inauguration de l'ancienne chapelle de La Combe, Montauban sur l'Ouvèze, Drôme.
- **29 juillet-08 août 2002** : [*L'etwal filât*], exposition de peintures, collages, poèmes, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **Mai 2003** : premières publications dans *Le Monde libertaire* sous le nom de Monsieur Frédéric, photographies, visuels et articles.
- **2003... 2020, non-stop !** réalisation d'affiches et de visuels pour *Le Parisien libertaire*, *Les nuits noires* et *Le Ferré Club de Davou*, émissions diffusées sur Radio libertaire, et ça n'en finit pas...
- **26-27 février 2005** : *Estive 2004*, exposition photographique, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **23-24 avril 2005** : *Estive 2004*, exposition de 11 photographies inédites à l'Office de tourisme et à la Maison des plantes de Buis les baronnies.
- **05-12 août 2008** : exposition de collages et photographies, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **06-14 août 2011** : collages, exposition collective, mise en espace sonore, DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **09-17 août 2014** : collages et photographies, exposition collective, mise en espace sonore et photographies, DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **Mars 2018** : réalisation de la pochette de l'album, *Derrière les ecchymoses*, du groupe Makizar.
- **15 septembre 2018** : publication du recueil de poèmes *Latitude/Longitude* suivi de *Fammes/Femmes*.
- **03-11 août 2019** : collages et photographies, mise en espace sonore DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **20 janvier 2020** : publication de *Instant*, récit.
- **16 juin 2020** : publication de *L'attente, Chronique de confinement*, Poèmes photographiques.
- **01-09 août 2020** : *Traces & paysages*, collages et photographies, mise en espace sonore DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.
- **Les empreintes de ces bornes existentielles sont archivées sur fredericbons.fr.**



DANS L'EMBRASURE

*Dans l'embrasure
meurtrière sur
la nuit aux lampadaires
l'horizon du non voyant, de ses songes intimes :
le reflet de pâles vécus
ou
de vécus sublimes
à l'abri des persiennes
la vie s'invente ou se délite
et l'attente
chuchote
le regard serpente
scrute
déshabille
un semblant un rien
vaine ou comblée
excitante ou déçue
la nuit du voyeur égraine ses silences ponctués
jusqu'à la comédie
du lendemain.*



QU'AS-TU FUI

*Qu'as-tu fui
que tes pas sans retours
impriment le bitume
que les nuits sans lune
gercent ta fortune
au pied de cette bouche au souffle humide -
d'où tempête une chaleur
maquillée?*

*Qu'as-tu fui que je n'ai vu
sur ce trottoir à flanc de foule
adossée à ce banc
tes joues délavées par les griffes du passé
tes cheveux soulevés par le vent du regret ?*

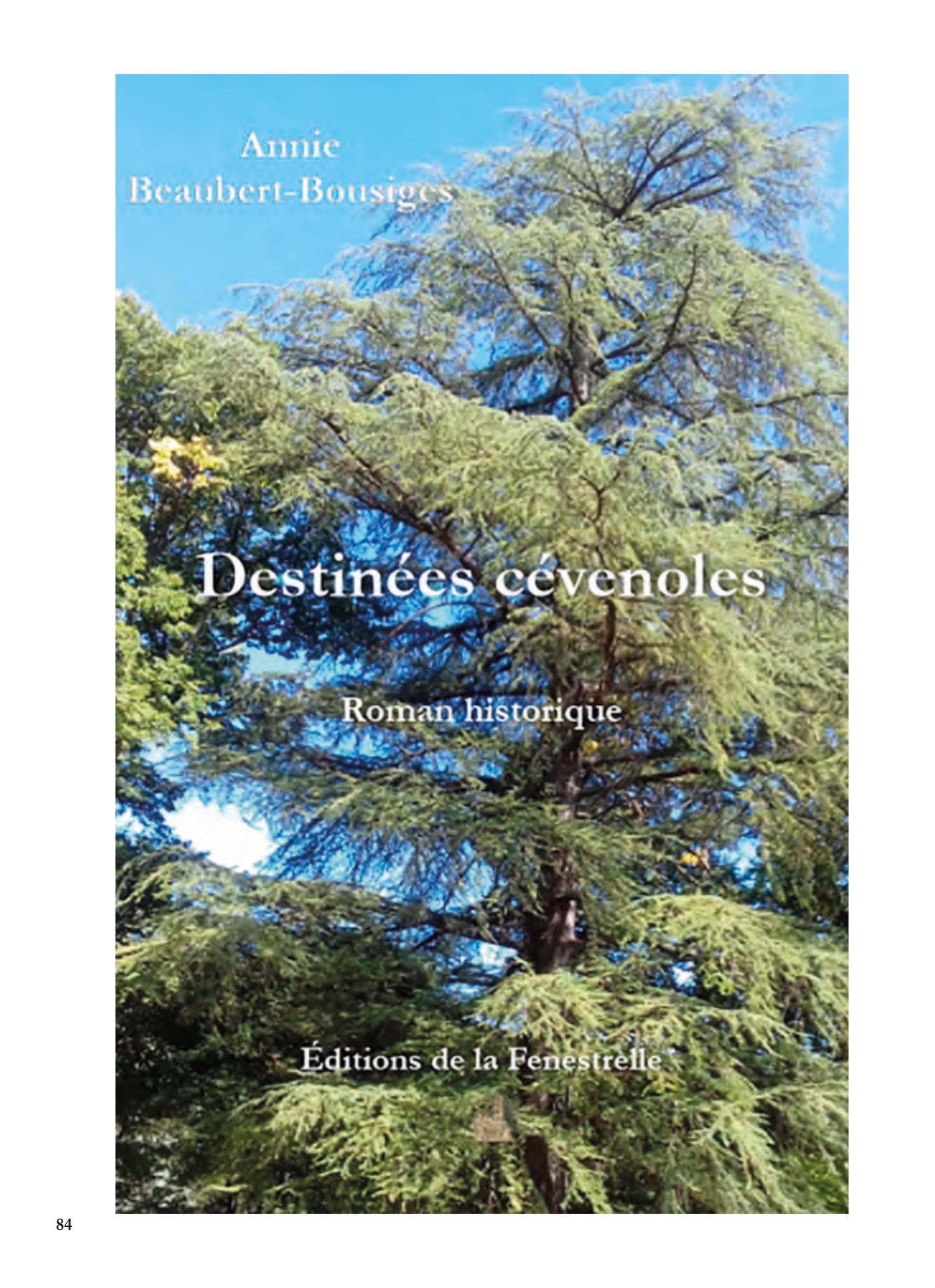
*La rue refoule le parfum du plaisir
et distille ta solitude
abandonnée à l'errance
sans port sans cap sans phare
seule dans la multitude
tu creuses... l'existence.*

*Celle de ton visage aux yeux
abandonnés par la vie rêvée.*



PONT DE ROBINET

*La voix du fleuve
somnolente - miroir aux alouettes
ou sous le contre chant du mistral
à l'agonie déploie
ses mélopées furieuses
sa mélodie suspendue
sombre et agitée s'enroule aux
piliers de béton surannés
les flots tortueux charrient
l'imaginaire de paysages oubliés
les sanglots muets de nageurs engloutis
le Rhône en trombe glisse
ses doigts engourdis dans l'interstice des planches
arrachées du tablier à l'ombre du temps
à la marelle rejoindre la rive
sous le rocher calcaire creusé
à la cuillère de l'érosion
du défilé de Donzère*



Annie
Beaubert-Bousiges

Destinées cévenoles

Roman historique

Éditions de la Fenestrelle

ANNIE BEAUBERT BOUSIGES

AUTEURE



Destinées cévenoles

Amoureuse des Cévennes, Françoise, lors de lectures d'ouvrages historiques, avait remarqué des personnages exceptionnels, tels le savant Antoine Deparcieux ou le combatif curé Vidal.

Elle s'était attachée aussi à la vie de petites gens comme Maurice Bousiges, paysan au fort tempérament ou Antoine Dugas, insidieusement floué. Et parmi d'innombrables mineurs au noir destin, Edmond, indécis dans ses croyances et Célestin accablé par un secret l'avaient intriguée.

Elle se prit d'affection pour eux au point de se lancer le défi de leur redonner vie. Et quelles vies !

Biographie

Née le 8 mai 1952 à Royan, Annie Beaubert a obtenu son doctorat en droit à l'Université de Poitiers. Devenue professeur d'université, elle a enseigné le droit du travail. En épousant Richard Bousiges, cévenol et passionné d'Histoire, elle s'est aussi éprise des Cévennes. Elle prit plaisir à les visiter et à lire des ouvrages sur leur Histoire, jusqu'au moment où, retraitée, elle choisit d'écrire ce premier roman historique, Destinées cévenoles pour partager ce bonheur avec les lecteurs.

DESTINÉES CÉVENOLES

Roman historique

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à mon éditeur Bernard Malzac pour sa bienveillance, ses encouragements, l'attention qu'il a bien voulu porter à mon projet dès son origine. Ma profonde gratitude va à Monique de Luca qui m'a accompagnée tout au long de cet ouvrage par ses exigences pertinentes et ses observations judicieuses indispensables à sa réalisation. Enfin Sylvette Crespon a bien voulu se livrer à une relecture attentive me faisant bénéficier de ses conseils avisés. Que tous trois trouvent ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Cet ouvrage n'aurait pu être mené à bien sans le concours d'amis chers qui m'ont fait bénéficier de leur soutien. Je dois à Gérard Delmas, remarquable historien de nos Cévennes, ainsi qu'à sa fille Annie, sa précieuse collaboratrice, une riche et essentielle documentation sur Antoine Deparcieux, le château de Crécy, les tableaux généalogiques des familles Deparcieux et Rivarol. Pierre Mazodier, ancien éditeur et spécialiste de la langue occitane, a bien voulu s'assurer de la justesse de mes premiers mots dans cette langue. Enfin, je remercie Brigitte Mathieu pour son récit attrayant et le prêt bénéfique de ses documents rares.

Bien entendu ce livre n'aurait pas été mené à terme sans les encouragements de mes amis. Mes pensées vont à Ginou et Claude Peretti, qui, par leur lecture sensible et leurs conseils utiles, m'ont été un solide soutien, ainsi qu'à Dominique Rossignol dont j'ai apprécié les suggestions. Un grand merci également à Fanchon pour son enthousiasme.

Je tiens à exprimer mes profonds remerciements pour le soutien affectueux de ma famille : Claude, mon frère qui m'a donné confiance, mon beau-frère Hugues, florentin et ancien préfet du Gard, et mes enfants pour leur intérêt stimulant. Les encouragements chaleureux et constants de Richard, mon mari, m'ont aidé tout au long de ce roman. Outre les archives de la famille Bousiges, ses travaux historiques ont constitué une sérieuse base de documentation.

Puissent toutes les personnes citées (et je l'espère beaucoup d'autres !) trouver autant de plaisir à lire ces pages – qui leur doivent tant – que fut le mien à l'écrire.

Les principaux personnages

- Alphonse et André, tous les deux mineurs, sont les amis d'Edmond.
- Armand, Auguste, Gaston, Gustave, Jean, Marcel, René, Thibaud, etc. mineurs syndiqués.
- BARGETON Jean-Baptiste (1731-1812), paysan, de Cessous. Il épouse Marie-Thérèse Favant en 1758, surnommée la Bargetonne. Ils ont quatorze enfants.
- BOUSIGES Maurice (1691-1751), ménager à Germau, ancêtre de : Albert Célestin (1854-1924) paysan-mineur à Saint-Florent, Albert (1885-1950) Conservateur des hypothèques, Justin (1888-1967) menuisier, Hugues (né en 1948) Préfet, Richard (né en 1951) Directeur d'hôpital, auteur de plusieurs livres sur les Cévennes, Françoise, sa femme, Olivier, Anne et Pierre, leurs trois enfants. (Voir la généalogie simplifiée de la famille Bousiges.)
- Célestin, le jeune mineur, pris en amitié par Edmond.
- DEPARCIEUX Antoine (1703-1768), savant, membre de l'Académie Royale des Sciences.
- DEPARCIEUX Pierre (1676-1761), frère d'Antoine, paysan-charpentier, de Cessous.
- DEPARCIEUX Jean-Antoine (1725-1799), fils de Pierre, paysan, de Cessous. Il épouse Anne Trélis le 13 janvier 1746. Ils eurent plus de dix enfants. Antoine, le grand-oncle académicien, s'occupa de trois d'entre eux : Antoine, Jean et Jean-Pierre. (Voir la généalogie simplifiée de la famille Deparcieux)
- DUGAS Antoine (ca 1709-1779), paysan, locataire du Malbos dit « le mas du diable » près de Cessous, épouse Louise Gardies en 1741 à Robiac. Ils ont deux enfants : Maurice et Marie-Magdeleine. Edmond, le mineur, délégué à la sécurité, surnommé Ricou. Jeanne, sa femme. Le couple a deux enfants Pierre et Angèle.
- Ernest, le muletier.
- Madame de POMPADOUR (1721-1764), maîtresse de Louis XV. Elle possédait le château de Crécy où Antoine Deparcieux conçut et réalisa des travaux hydrauliques.
- RIVAROL Jeanne née Bonnet (1700-1761) cousine germaine d'Antoine Deparcieux, épouse d'Antoine Roch Rivarol. Ils ont plusieurs enfants dont Françoise (1723-1813) qui séjourna à Paris chez son cousin Antoine l'Académicien. (Voir la parenté Deparcieux-Rivarol.)
- VIDAL Henri (1863-après 1929), curé de Portes, a été élu maire de Portes en 1929.

1990 - LE LIEU ANCESTRAL

Extrait des pages 5 à 12

Nous nous avançons chacun à notre tour, la mèche sur le front était soulevée – geste accompli même si elle n’existait pas – un baiser y était déposé. L’autre salut se traduisait par des baisers et une main passée sur les cheveux.

« Vous pouvez vous installer. Les chambres sont prêtes. »

Le ton sonnait net. Convenait-il de remercier et d’obtempérer sur le champ ?

L’accueil était immuable. Les usages et les consignes revenaient vite à la mémoire.

À l’arrivée des enfants et petits-enfants, en fin d’après-midi, la chaleur mature avait commencé à perdre de sa vigueur. Le cèdre, sûr de son droit, les avait salués d’un geste ample et familier de *pater familias*. L’odeur des herbes jaunies et des épines de pin s’épanouissait. Un léger souffle d’air troublait le feuillage des tilleuls dont les fleurs séchées tombaient en vrilles embaumées que les enfants cherchaient à attraper en courant de-ci de-là. La montagne fermait l’espace saturé de cette chaleur odorante.

Énervés par l’immobilité de la journée de voyage, les enfants s’égayèrent. Richard et Françoise commencèrent à décharger les bagages.

Chacun retrouvait les souvenirs qu’il avait créés en ce lieu, l’année précédente. Et chaque année apportait sa couche de sédiments nouveaux.

On allait retrouver la maison, inchangée d’une année à l’autre, placardée de brèves injonctions. *« Refermer le couvercle. Cintre pour veste bleue. Emplacement du verre à dent. Serviette pour les mains. Tenir fermer. Ne pas toucher. Tiroir pour cartes de visite. Cintre pour pantalon beige. Rabattre le couvercle. Boîtes pour étiquettes, élastiques, cartes de visite. »*

D’autres sommations, muettes, commandaient l’abstention : des volets clos, des portes fermées. Plats et assiettes étaient à coup sûr encore accrochés aux murs de la salle à manger. *« Et pourquoi pas des fourchettes ? »* avait pourtant ironisé le propriétaire du lieu. Ici, le passé maîtrisait le présent. L’humour pouvait taquiner le poids de l’ascendance, mais rien ne pouvait déranger l’intransigeante inamovibilité du silencieux *« C’est comme ça ! »*.

Au dîner, on écouterait. Chacun se tiendra droit et silencieux, souriant à propos. Un trait d’humour, marque de fabrique des Bousiges, glissera de temps à autres. Le code de bienséance devra être respecté. Se laver les mains avant de passer à table, brosser les ongles bien taillés. Se peigner en respectant la raie et le front lisse. Écouter en se tenant droit. Pas rigide, droit. Les avant-bras posés sur la table. Pas appuyés tout du long, simplement apposés.

Pendant les vacances d’été, les trois enfants joueurs s’abstrayaient naturellement de ces pesanteurs. Ils couraient, criaient, s’interpellaient. Ils inventaient des jeux, respiraient l’espace et redécouvraient la nature. Insectes, pommes de pin, traces d’animaux. Ils jetaient des cailloux à la rivière, découvraient des fossiles de fougères dans des pierres sombres, *« C’est du charbon ! »* rappelait Richard d’un ton respectueux.

« Je compte jusqu’à trente ! » cria Pierre. Les enfants s’éparpillèrent à la recherche de leurs cachettes passées... Nichaient-elles encore là ? Ils échappaient pour l’instant à la tenue correcte, que la toilette, les repas, les visites obligatoires ne manqueraient pas de leur rappeler.

Vivre trois semaines dans le vieux mas, sans électricité et sans eau, excitait les enfants. « *Comme autrefois !* » chuchotaient les petits le soir, ravis de porter précautionneusement leur lampe à pétrole. Les vacillements des deux lampes éclairaient le plafond bas de leur chambre, bonheur du mystère effrayant, juste un peu, de ces arcs mal formés où la lumière dansait bizarrement.

Ce manque de confort avait été jugé « inconvenant » et cette déconvenue prêtait à l'ironie, car « La Propriété » n'avait pas manqué d'être vantée avec fierté. La vigne couvrait alors une partie du terrain ; il n'en restait plus, ici et là, que quelques ceps têtus. Plus de mûriers non plus. Le cochon avait dis-paru aussi, alors que des poules, des lapins et quelques chèvres étaient encore élevées par les locataires. Ils occupaient trois pièces et gardaient « La propriété ». Ils vivaient dans la partie ancienne qu'on appelait « Le vieux mas ».

Quand, vingt ans plus tard, elle était entrée dans la famille, Françoise n'avait pas connu ces locataires. Les clapiers étaient vides, de même que l'abri des chèvres et la bauge du cochon. On ne visitait pas le rez-de-chaussée, repère de ces animaux domestiques disparus. Dehors, il ne restait plus que l'emplacement du poulailler où poussaient de vigoureuses orties. Là-haut, la magnanerie servait de grenier. L'accès n'était pas interdit, mais si difficile qu'il en était rare.

Richard et Françoise, portant les valises, et les trois enfants, chargés chacun d'un petit sac à dos, se dirigeaient vers le vieux mas. En passant à côté de la maison, le père ne put s'empêcher de dire :

« *Voyez les enfants, là, au rez-de-chaussée, c'était l'atelier de Justin.*

– *Justin, le muet ?* » interrogea la voix pétillante d'Anne qui connaissait la réponse.

« *Oui, Justin, mon grand-oncle. Il a bâti lui-même son atelier et il y a travaillé jusqu'en 1960* », poursuivit Richard avec le sérieux d'une chose qui aurait été dite pour la première fois. « *C'était un bon menuisier. Il connaissait aussi tous les chemins de la montagne et les parcelles qui appartenaient à la famille.*

– *Et il habitait où ?* » questionna à son tour Olivier comme à l'habitude.

« *Dans le vieux mas ! Le vieux mas date au moins du XVII^e siècle* » rappela son père, imperturbable. « *J'ai retrouvé des papiers qui attestent qu'en 1694, Noé Layre, propriétaire, est décédé ici, où il habitait. Mais il est probable que les bâtiments soient beaucoup plus anciens, la maçonnerie pourrait dater du XV^e voire du XIV^e siècle !* »

Il fallait que Richard rappelle l'histoire de ces pierres, de ces lieux et de ses habitants. Il reprenait pied dans ce passé. Il le racontait aux enfants autant qu'à lui-même. Une façon de dire « *Bonjour, c'est moi, je reviens. Vous me reconnaissez ?* »

Il répétait donc son récit, comme à l'accoutumée, apportant parfois un détail, une date, un lieu ou une circonstance nouvelle. Et les enfants, rassurés par cette routine, reprenaient possession de leurs souvenirs, satisfaits d'avoir repéré la nouvelle précision.

La partie moderne, qu'on appelait « La maison », avait été construite après la seconde guerre mondiale (peut-être les travaux avaient-ils été commencés avant-guerre, interrompus puis repris, des échanges de courrier entre Justin et son frère Albert semblaient le prouver). Le premier étage était bâti sur un socle de pierres, de cailloux, de galets et de briques qui formait une base ventrue donnant du « fruit » aux murs. Au rez-de-chaussée, on pénétrait dans une pièce par un grand portail. Enfin... on a fini un jour par y pénétrer. Car, elle a, elle aussi, été longtemps un lieu qu'on ne visitait pas. Sombre, avec un sol en terre battue, elle était percée d'ouvertures maladroitement bouchées avec des planches. L'établi en bois de Justin, une débroussailleuse, quelques vieux objets couverts d'une épaisse poussière grise occupaient cet espace clos, envahi de toiles d'araignées.

Dans le vieux mas, où Justin avait habité, à l'étage, deux petites pièces sombres et fraîches l'été, et chauffées l'hiver par une cheminée, elles étaient inoccupées. Sur un « potager », Justin faisait mijoter sa soupe, déposée là du matin jusqu'au soir. Dans sa poêle percée de trous grillaient souvent des châtaignes. Il était mort, et la porte de cet endroit était désormais fermée. Françoise allait apprendre comment, dans la famille, la mort était enclose ou pouvait se taire.

Les vacanciers gravirent les marches du vieux mas et arrivèrent sur la terrasse qui reliait la maison récente au bâtiment ancien.

Pendant les congés, Richard et sa famille occupaient les trois pièces contigües anciennement louées. Ils pénétrèrent dans la première salle où se trouvaient un évier, une armoire qui fermait mal et une table entourée de quelques chaises dépareillées. Le lieu sentait un peu le renfermé. Richard ouvrit deux fenêtres et leurs volets de guingois. On n'ouvrait pas les volets de la troisième fenêtre, coincés par une instruction muette ? ou des gonds rouillés ? Une fois franchie la porte, à droite, on pénétrait dans la chambre des parents meublée d'un lit et de deux armoires, l'une en bois de châtaigner, l'autre de noyer sombre, remplies de livres et de documents.

Aussitôt les enfants la traversèrent pour se précipiter vers une lourde porte armée d'un vieux loquet sur lequel il fallait appuyer fermement pour réussir à l'ouvrir. Olivier, le grand frère, était le seul à avoir assez de force. Les charnières grincèrent. Deux lits de bois, complétés par un lit de camp, assuraient le couchage des enfants. Seuls deux *fenestrous*¹ donnaient de la lumière. L'étrangeté de leur chambre basse, au plafond arrondi d'arcs irréguliers, transmettait sa coutumière crainte. C'était leur antre.

Le soir, Anne questionna :

« Pourquoi les trois mas du Rouvillon² se touchent ? »

– *À l'origine, il existait deux mas qui portaient le nom de Jean Bayle. Peu à peu ils ont été transformés, agrandis et divisés en raison des naissances et des mariages. En 1813, les deux frères, Jean-Maurice et Joseph Bousiges³, qui habitaient alors Germau, ont épousé deux sœurs Roustant qui habitaient ici. »*

Les trois enfants s'esclaffèrent :

« Les deux frères amoureux des deux sœurs ! »

– *Pas forcément amoureux* », répliqua Richard.

« Ah ! bon ? » s'étonna Anne, en âge de rêver de Prince et de Princesse qui s'aiment et ont beaucoup d'enfants.

« Les familles Bousiges et Roustant décidèrent des deux unions qui furent célébrées ensemble à la mairie de Saint-Florent le 27 octobre 1813 », expliqua le père. « La bénédiction nuptiale de Jean et Louise eut lieu le 4 novembre et en marge du registre, que voit-on ? Mariage Jean Bayle-Germau. Ce sont les noms des mas appartenant à chaque famille. Et en marge de la seconde union entre Joseph et Marie, le 8 novembre, j'ai trouvé Mariage Germau-Jean Bayle. Donc ce sont bien deux propriétés qui s'épousaient ! »

Les enfants étaient abasourdis. Ils restèrent interloqués un instant, puis Richard reprit.

« Joseph est venu habiter ici, avec sa femme, dans la partie du mas qui appartient actuellement à nos voisins. »

« Et son frère Jean-Maurice est resté à Germau ? » demanda Olivier.

« Oui, il a eu un fils qu'il a appelé Joseph comme son frère... »

– Oh ! » firent les trois enfants qui trouvaient l'idée bizarre.

« Et Joseph a eu un fils, Albert-Célestin Bousiges qui a épousé Hermance Hillaire dont la famille était propriétaire de la partie du mas où nous sommes. »

1 – Petites fenêtres. cf. *Paroles d'ici, Lexique du francitan – ou français parlé – de la région alsacienne*, Pierre Mazodier, Éditions Espaces Sud, 1996. La traduction de tous les mots du français parlé de la région utilisés dans le roman est empruntée au livre de Pierre Mazodier.

2 – Le Rouvillon est un quartier de Saint-Florent-sur-Auzonnet.

3 – Joseph, pour avoir participé aux guerres napoléoniennes de 1809 à 1812, reçut la médaille de Sainte-Hélène créée par Napoléon III et attribuée à partir de 1857 aux soldats survivants.

Les enfants avaient fermé les yeux.

Le lendemain, les rayons du soleil filtrèrent par-dessus les volets disjoints. Les chiens du Pesantier⁴ aboyèrent. Quand Richard ouvrit la porte, il vit le cèdre, fidèle et fort. Il respira profondément.

« Regarde Richard, le cèdre a encore poussé, l'extrémité de ses branches est plus claire. » observa Françoise.

« Aujourd'hui, j'irai aux archives communales de Saint-Florent et de Saint-Ambroix, j'ai des recherches à y faire », annonça son mari, l'esprit déjà occupé.

Les automatismes se hâtent, pensa Françoise.

Elle allait, à longueur de journées, écouter les souvenirs et occuper les enfants. Un peu de révision et de travail scolaire, ensuite les petits couraient à l'aventure dans ce qu'on appelait « Le parc ». Le cèdre, deux tilleuls, des châtaigniers et quelques noyers y vivaient. Ici, trois marches envahies de ronces s'adossaient au muret permettant d'accéder à la *faïsse*⁵ basse. Là un figuier tordu obstruait le passage. À travers les branches d'un châtaigner, un noyer chétif cherchait son chemin de lumière (on privilégiait le premier, il avait trop longtemps nourri les cévenols).

La porte du puits bâti se désagrégeait, tandis que la *pousaranque*⁶, au ras du sol, avait perdu la branche d'arbre qui faisait balancier avec sa grosse pierre en contrepoids. Il était recouvert de broussailles, zone interdite. On ne mangeait jamais les fruits du buisson de noisetiers. Ils murissaient trop tardivement. Les vacances étaient finies. Les « montent aux cieux⁷ » envahissaient les murets et faisait tomber les pierres. Françoise aimait cet espace où elle aurait pu ressentir de la liberté. Les enfants en profitaient, eux qui criaient courant en tous sens.

« Si vous voulez ramasser les pommes de pin, les enfants, vous pourrez les entasser dans l'ancien *cagadoit*⁸ ! » lança leur mère. Les enfants riaient quand on utilisait les mots du pays, surtout celui-là.

Les immenses roseaux se balançaient au gré du vent. L'accès à la rivière était taillé entre deux haies de tiges si géantes que les enfants empruntaient ce chemin en tressaillant. « Méfiance ! La jungle foisonne de dangers ! » annonçait Olivier d'une voix lugubre. Chacun, armé d'un bâton, progressait prudemment, l'aîné en tête, bien entendu. L'Auzonnet changeait de rives selon les crues. Les troncs morts se faisaient passer pour des crocodiles, le dos d'un rocher usé pour un hippopotame. Les entailles dans l'acacia étaient celles de vrais castors. La cascade à sec de roches ocre annonçait la montagne infranchissable.

« Oh ! Regardez ! Il y a beaucoup d'eau cette année ! » s'exclama Olivier.

Les paroles du grand frère, prononcées du haut de ses dix ans, étaient écoutées avec un respect enfantin par Anne sa sœur, trois ans plus jeune et son petit frère, Pierre, âgé de quatre ans.

Les enfants se hâtèrent de composer un barrage. L'eau s'immobilisa. Seuls de minces filets se tortillant entre les pierres indiquaient le courant. Bientôt, des embarcations, faites de bouts de bois, franchissaient ces monstrueuses cataractes. Chaque dramatique naufrage faisait hurler les enfants ! Ils se précipitaient en riant pour reconstruire aussitôt paquebots et porte-conteneurs.

La jungle les avait conduit à ce petit coin de poésie, où le soleil jouait dans les feuillages et l'eau frissonnait, fredonnant un air joyeux.

4 – Un quartier de Saint-Florent-sur-Auzonnet qui domine le Rouvillon.

5 – Terrasse cultivée. On parle aussi de barres, de bancels et de traversiers.

6 – Puit à bascule.

7 – Arbres dénommés ailantes.

8 – Toilettes rustiques, un peu éloignées du mas.

« Autrefois, les femmes venaient à la rivière rincer le linge, excepté en période estivale où l'eau manquait, elles utilisaient alors les gours⁹ de la montagne qui retenaient l'eau fraîche », expliqua Françoise, espérant que les petits l'écoutaient. « Elles fixaient des tiges de bois au-dessus des valats¹⁰ abrupts et elles y suspendaient le linge qui trempait dans l'eau.

– C'était l'eau courante ! » s'écria Anne en riant

« Ah ! tu m'écoutais ! » s'étonna gentiment Françoise.

« Moi aussi ! Moi aussi ! » réagirent ensemble Pierre et Olivier.

« La cousine Hélène raconte qu'elle revenait de la montagne en poussant sa brouette chargée de bassines en zinc où s'entassaient les draps et le linge. Elle faisait la lessive à la maison et le rinçage dans la montagne !

– Elle a de la mémoire dans sa tête ! » affirma Pierre, ce qui fit rire son frère et sa sœur.

« Et aussi beaucoup de courage et d'énergie », ajouta Olivier.

Les enfants s'amusaient avec leur flotte de goélettes, paquebots et canoës.

Les matinées s'écoulaient rapidement. Après le temps consacré aux devoirs de vacances, les enfants jouaient dans le parc. Ils aimaient ce lieu où il y avait « plus de nature qu'ailleurs ! » Ces petits citadins n'avaient habituellement pour domaine de promenade que le paysage domestiqué des jardins publics clos. Ici, c'étaient les Cévennes... et la liberté.

« Papa, papa, tu nous fais visiter la magnanerie ?

– Vous êtes bien chaussés ? Bon ! On y va, il va falloir emprunter l'échelle. Attention, c'est dangereux, elle n'est pas solide. »

Arrivée en haut, Anne s'étonna :

« Mais c'est immense ici !

– Il fallait beaucoup d'espace pour y placer les tables garnies de bruyère où les vers à soie dévoraient et grossissaient à vue d'œil ! » expliqua Richard.

« Oh ! Un vieux panier ! » constata Pierre.

« Et ici un vélo cassé ! » La voix d'Anne exprimait la surprise.

Petit silence

Il a appartenu à mon grand-père Albert.

– Mais pourquoi il est encore là ? »

Grand silence.

« Mon grand-père a été tué dans un accident en 1950. Il voulait faire un achat à l'épicerie de Saint-Florent, située après le petit pont sur l'Anzonnet et le virage. Comme il y avait des gens qui attendaient pour se faire servir, il a dit qu'il reviendrait plus tard et, quand il a voulu monter sur sa bicyclette, la remorque d'un camion qui passait à ce moment-là, l'a renversé... Il a été tué. »

Anne pensa : « Mais quand même pourquoi il est encore là ? »

9 – Trous d'eau dans un ru, un fossé.

10 – Torrents, fossés.

Le vélo accidenté, appuyé au mur, faisait ressentir la violence de cette mort et le mystère de son souvenir. Richard, le petit-fils d'Albert, avait rapporté les circonstances de l'accident. Ce résumé, limité aux faits, évitait les sentiments. Aux obsèques, les amis et les habitants, nombreux – Albert n'était-il pas pressenti pour devenir le maire de Saint-Florent ? – avaient célébré l'homme. L'éloignement professionnel du fils, hors métropole, avait privé sa famille de pleurer leur aïeul. La présence du vélo, cinquante ans plus tard, témoignait de ce manque que rien n'avait pu combler, pas même le temps.

À lire

DESTINÉES CÉVENOLES

Roman historique

ANNIE BEAUBERT BOUSIGES

Le livre d'Annie Beaubert-Bousiges « *Destinées cévenoles* » a participé au Cabri d'Or 2020. Ce Prix Littéraire récompense l'auteur d'un ouvrage qui porte sur la région des Cévennes.



EN VENTE AUX EDITIONS-FENESTRELLE.COM



ÉRIC SPANO

Éric Spano est né le 17 avril 1965 à Saint-Tropez. Passionné à la fois par l'écriture et par les sciences, c'est à la physique qu'il consacre ses études et c'est dans son placard qu'il range ses premiers poèmes, écrits dès l'âge de 15 ans. Titulaire d'un doctorat en 1994, il embrasse une carrière d'enseignant-chercheur à l'université de Toulon, poste qu'il occupe toujours aujourd'hui.

Même s'il s'épanouit dans son métier, il peut difficilement y exprimer cette fibre artistique qui vit en lui. Animé d'un besoin vital d'exprimer les sentiments et les émotions, il fait alors de l'écriture une seconde nature, un jardin paisible et secret où il peut se réfugier et exister pleinement. Au fil des années, son placard se remplit de textes et poèmes, comme autant d'exutoires aux peines et aux joies de l'existence.

En 2003, il couche sur le papier ses premières chansons et commence à envisager l'idée de faire connaître ses écrits au public. Mais ce n'est que huit années plus tard qu'il aura la joie d'entendre ses textes mis en musique, après sa rencontre avec Frederick Michelet, un compositeur de talent. Cette rencontre signera le début d'une grande période d'écriture et de création où chansons et poèmes s'enchaîneront au gré d'une inspiration puisée dans une vie riche en émotions et rebondissements. De cette collaboration naîtra la maquette d'un album concept composé de 21 titres déposés à la SACEM, dont il devient membre en 2012.

En 2014, il publie « *Les mots dits* » son premier recueil de poèmes et crée une page Facebook pour en assurer la promotion. Grâce à cette page qui connaît un succès très rapide, il rencontre son public et noue avec lui des liens très étroits.

En 2017, il publie « *Tout donner et Partir* », une nouvelle poignante sur le thème de la résilience.

Actuellement, Éric Spano travaille sur plusieurs projets, dont l'écriture d'un deuxième recueil de poèmes et celle d'un roman, et prépare également la sortie d'un CD. Il continue de publier régulièrement sur sa page Facebook qui compte aujourd'hui plus de 20 000 fans.



**OUBLIEZ
MOI !**



OUBLIEZ-MOI !

Éric SPANO 20 septembre 2020

OUBLIEZ-MOI !

Arrêtez de parler pour moi.

Arrêtez de vous occuper de ma sécurité.

Je suis un être libre, indépendant et souverain.

Je suis seul responsable de ma sécurité, de mon bien-être et de ma santé.

Je n'accorde à personne le droit de m'imposer tel ou tel traitement, si je ne l'ai pas choisi.

Je n'accorde à personne le droit de restreindre mes libertés fondamentales d'être humain sous le prétexte d'une protection que je n'ai jamais demandée.

Je n'accorde à personne le droit de m'empêcher de circuler, de respirer, de faire du sport, de me divertir, de fréquenter mes proches, quel que soit leur âge, de les embrasser, d'inviter autant de personnes qu'il me plaît à mon domicile.

Je réclame le droit de vivre, d'être heureux, de souffrir, de mourir, comme je l'entends.

Arrêtez d'insulter mon intelligence avec vos discours médiocres et abêtissants, et avec vos mensonges.

Arrêtez de vous adresser à moi comme si j'étais un enfant.

Je refuse que vous me disiez où, quand, comment, et combien de fois je dois me laver les mains.

Je refuse que vous m'imposiez des sens de parcours ridicules dans les magasins.

Je refuse que vous m'imposiez le port d'une muselière, ici et pas ailleurs, debout, mais pas assis.

Je refuse que vous m'interdisiez de manger un sandwich dans telle rue, mais que vous me l'autorisiez dans une autre.

Je refuse que vous empêchiez mes enfants de respirer à l'école.

Je ne vous reconnais aucun droit sur moi, sauf celui de me servir selon les dispositions de l'article 2 de la constitution qui établit le principe de la République comme étant le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Souffrez que parmi le peuple que vous méprisez tant, certains soient bien plus intelligents, plus brillants, plus éclairés, plus lumineux que vous ne le serez jamais.

Souffrez que le peuple, dans son ensemble, dispose d'un bon sens dont vous êtes totalement dépourvus.

Vous vous comportez comme des parents pervers, comme des petits dictateurs.

Votre omniprésence dans ma vie m'étouffe, me fait vomir !

OUBLIEZ-MOI !

Occupez-vous de votre famille, de vos enfants, de vos affaires, mais, s'il vous plaît, oubliez-moi !

Avant de prétendre régenter ma vie, balayez d'abord devant votre porte, vous y trouverez, j'en suis certain, beaucoup plus de détritiques que devant la mienne...

Je vous propose un divorce par consentement mutuel.

Faites votre vie, et laissez-moi vivre la mienne. OUBLIEZ-MOI !

Je n'ai pas besoin de votre protection perverse qui n'est là que pour mieux me contrôler.

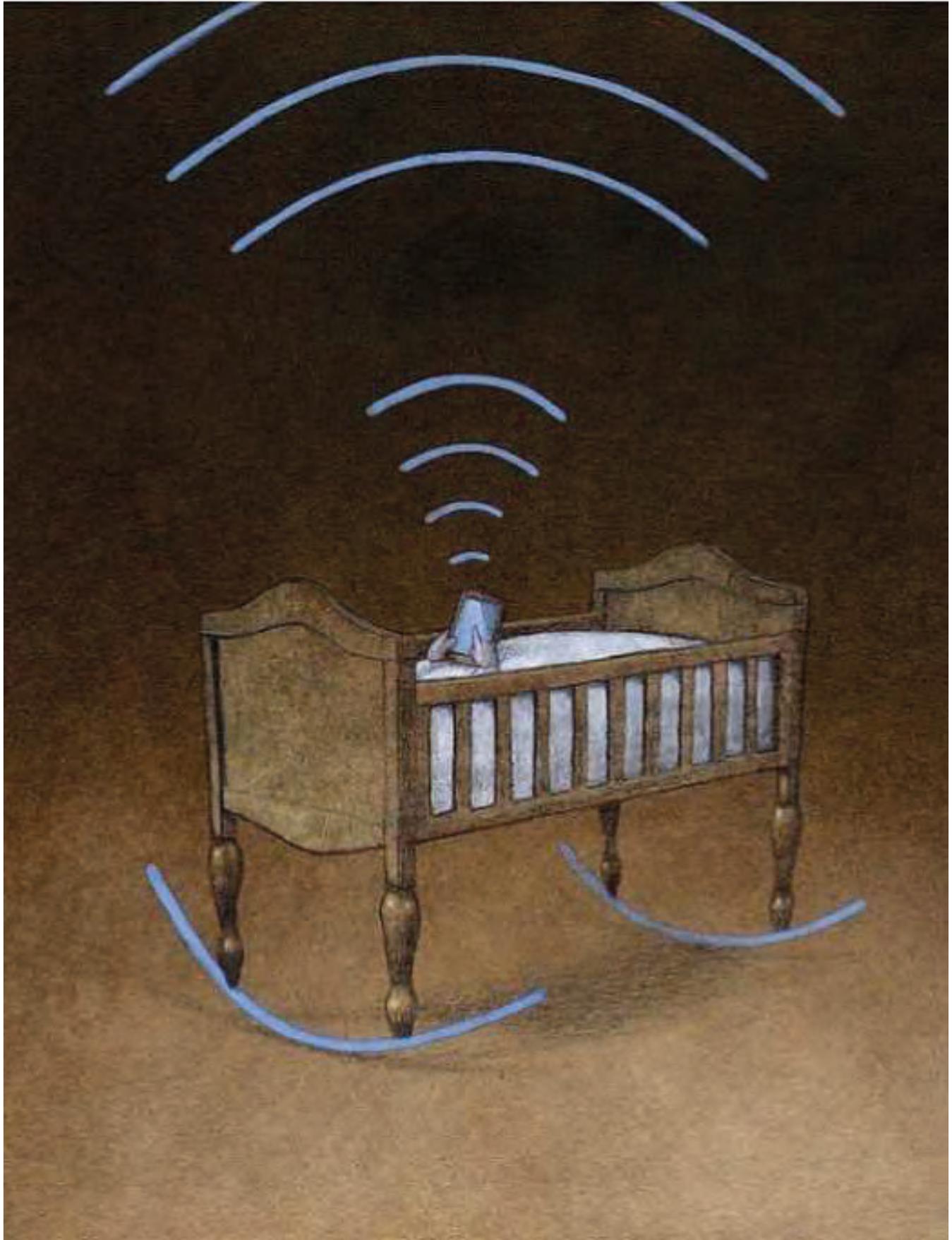
Je n'ai pas besoin de votre paternalisme dévié.

Je n'ai pas besoin de vos conseils.

Je n'ai pas besoin de vos publicités télévisées culpabilisantes, de vos messages infantilisants.

J'ai seulement besoin de respirer et d'être libre, alors, s'il vous plaît :

OUBLIEZ-MOI ET FOUTEZ-MOI LA PAIX !!



Sans fil

Pawel Kuczynski, défini comme l'un des caricaturistes les plus connus au monde, il se considère comme un observateur de tout ce qui se passe autour de lui, croyant que les artistes peuvent tout transformer, il considère ses œuvres comme de véritables représentations de notre temps surréaliste. Un coup de poing dans le ventre, une gifle au visage, ses œuvres nous obligent à nous réconcilier, à reconnaître les péchés que nous tachons et dont nous sommes complices, dans l'espoir que ce n'est que par la connaissance de nos limites que nous pouvons pour souhaiter une transformation.

AVANT QU'IL SOIT TROP TARD

Éric SPANO 21 octobre 2020

AVANT QU'IL SOIT TROP TARD

Un enfant du futur, rempli de désarroi,
Dans mes rêves obscurs est venu jusqu'à moi ;
Blessé sous l'armure et le cœur en émoi,
D'un fragile murmure, il m'a dit ces mots là :

« Vous pouviez l'arrêter, il était encore temps ;
Vous ne l'avez pas fait, et voyez, maintenant,
Moi, je vis prisonnier sous le joug des puissants,
Esclave muselé, exploité jusqu'au sang.

Je n'ai plus aucun rêve, ils se sont envolés,
Ici, c'est marche ou crève, parfois, je dois voler.
Je ne sais plus vraiment pourquoi je lutte encore,
La vie est, par moments, bien pire que la mort.

Les livres interdits, passés sous le manteau,
Me racontent la vie avant l'affreux ghetto.
Je n'ai qu'un seul regret, ne pas l'avoir connue,
L'époque où l'on pouvait s'embrasser dans la rue... »

Je me suis réveillé, en sursaut, transpirant,
Serrant mon oreiller, comme on serre un enfant ;
La vérité sans fard, devant moi était nue :
Avant qu'il soit trop tard, descendons dans la rue !



Le dieu de l'argent

Pawel Kuczynski, artiste et caricaturiste polonais, veut véhiculer à travers ses innombrables illustrations une représentation des maux modernes tels que la dépendance aux appareils, les réseaux sociaux, la politisation de toutes les sphères de la vie, le vitrage du social, l'inexplicabilité de la violence, toutes images dans lesquelles il est impossible de ne pas se reconnaître.

TANT QUE...

Éric SPANO 2020

TANT QUE...

Tant qu'un seul ici dormira dehors,
Tant qu'un seul aussi crèvera de faim ;
Tant que des millions useront leurs corps,
Pour que quelques uns profitent sans fin ;

Tant qu'un seul soldat tuera sans raison,
Tant qu'un seul état le justifiera ;
Tant qu'un seul penseur mourra en prison
D'avoir dénoncé quelques scélérats ;

Tant que l'argent roi régira nos vies,
Tant qu'il nous plaira d'être des chalands ;
Tant que sur l'autel de pâles envies
Nous vendrons notre âme à tous les marchands ;

Tant que les egos se croiront sacrés,
Tant qu'ils se plieront au jeu de la frime ;
Tant que l'illusion d'être séparés,
Conduira le monde au bord de l'abîme ;

Tant que le cynisme aura le dessus,
Tant que la bonté restera suspecte ;
Tant que le poison des idées reçues
Frappera les cœurs de douleurs muettes ;

Tant que nos enfants vivront nos traumas,
Tant que nos aïeuls finiront tout seuls ;
Tant que nos consciences, en demi-coma,
Couvriront cela d'un épais linceul ;

Tant que tous ces maux seront notre pain,
Si nous sommes bien des homo-sapiens,
Arrêtons un peu, par décence au moins,
De nous appeler des êtres humains.



L'AUTEURE

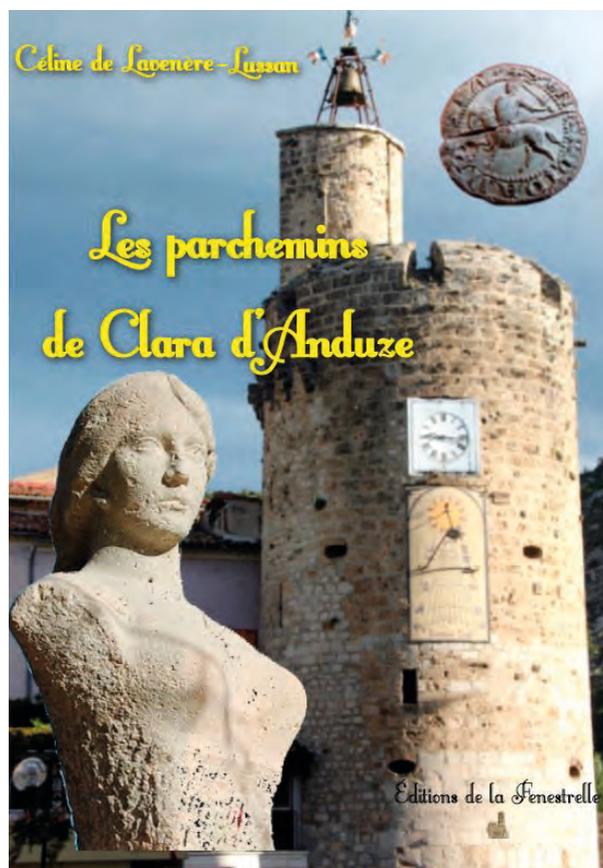
CÉLINE DE LAVENÈRE-LUSSAN

Originnaire de Nîmes où elle a passé son enfance et une partie de sa jeunesse, Céline de Lavenère-Lussan vit aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine où elle a suivi son époux. Un dépaysement soudain qui lui laissa une profonde nostalgie de sa terre natale, étalant ses splendeurs de la grande bleue à travers costières et garrigues jusqu'aux majestueuses Cévennes, ses « montagnes magiques ».

Ce vague à l'âme suscita en elle un besoin impérieux de crier son amour à ce pays perdu, en lui rendant hommage ; et c'est ainsi, qu'au fil du temps, perla de son cœur l'abondante rosée de mots donnant naissance à quatre recueils de textes régionaux (inédits à ce jour) intitulés *Murmures du Pays d'Oc*, comprenant :

- *Suite occitane pour orchestre d'oiseaux,*
- *Le Cantique de la Cévenne,*
- *Lettres de Camargue,*
- *Petits écrits de Théronnel.*

Publiée par les Éditions de La Fenestrelle





LES TOMBES DE LA HIERLE

En haut de Théronnel il est un bois céleste, étincelant éden remarquable par la splendeur de sa flore biblique et de ses sources vives. Un éblouissement de chaque jour auquel, je ne me suis pas encore faite et compte bien, d'ailleurs, jamais y parvenir, parce que m'émerveiller m'est aussi nécessaire qu'à l'oiseau de chanter.

Au sortir de la sylve enchantée, je traverse une clairière fleurissante et redescend, par la draille des Camisards, les bras chargés de genêts d'or, de campanules bleues et de coquelicots vermeils. Ayant atteint le lieu-dit de La Hierle, je m'arrête un moment pour déposer mes fleurs sur cinq pierres tombales sises sous un arbre d'éternité¹.

J'ai découvert ces sépultures récemment et ce sont Marguerite et Rose Roumejon qui m'ont bien confirmé ce dont je me doutais ; ces tombes, là depuis des siècles, sont en effet celles de huguenots dont les dépouilles avaient été bannies des cimetières après la signature l'Édit de révocation². Ainsi ces dernières demeures perdues dans le silence de leurs solitudes³ sont toujours là pour rappeler ce très sombre épisode de l'histoire de nos Cévennes...

En descendant le raidillon qui me ramène à Théronnel, je chante à pleine voix La Cévenole, cet hymne à la mémoire des protestants fidèles au Livre⁴, qui choisirent la mort, les galères ou l'enfermement plutôt que de « se réunir⁵ ».

Extrait du recueil *Petits récits de Théronnel*

1 – L'arbre d'éternité : le cyprès.

2. – L'Édit de révocation ou Édit de Fontainebleau signé par Louis XIV en 1685, révoquant l'Édit de Nantes d'Henri IV.

3. – Solitude : lieu désert.

4 – Le Livre : *La Bible*.

5– Se réunir : « Je me réunis » était la phrase à prononcer par les huguenots pour abjurer.



L'ESTAU DE L'ERM

Je reviens de chez mes voisins, Pierre et Lucie, un couple d'un certain âge comme on n'en voit plus guère de nos jours. Anciens instituteurs, ces braves gens m'ont vite prise en amitié, très peu de temps après, mon arrivée à Théronnel.

Nous nous étions croisés pour la première fois, dans le petit sous-bois derrière la maison, où nous cherchions des *camparols*¹ chacun dans notre coin. Depuis ce jour, point ne se passe une semaine sans que nous nous rendions visite.

Ils habitent l'*estau*² de l'Erm, la maison du désert, qui fut jadis le lieu d'événements tragiques, au temps des guerres camisardes³. Et chaque fois que je m'y rends, une vive émotion m'étreint sitôt le cœur, d'abord à cause du « *Pâtidouïré*⁴ » ressenti par les huguenots en raison de leur Foi, ensuite pour les souvenirs... car mes amis, descendant de ces « Fous de Dieu », possèdent encore de cette époque, maints objets gardés avec soin et respect, de génération en génération.

Ainsi, dans la salle commune, dessus la cheminée, entre les bibles de chignon⁵, quelques *méreaux* et la croix⁶ huguenote, trône le grand miroir qui dans son épaisseur, dissimulait le Livre Saint aux yeux des dragons⁷.

Dans le bureau de Pierre, un tabouret creusé faisait le même office. Et plusieurs meubles aménagés, comme l'armoire à double fond dans une chambre de l'étage ou dans un coin de la cuisine le placard dissimulant l'entrée d'un passage secret, servaient de refuge au pasteur en cas de visite inopinée des papistes⁸, lorsqu'en cachette il venait à l'*estau* pour célébrer le culte.

J'aime beaucoup ces gens devenus mes amis, leur compagnie est si enrichissante, que si je m'écoutais c'est presque tous les jours que je me rendrais à leur domicile... Nous échangeons des livres et des idées un peu sur tout. Riches de maintes anecdotes transmises d'âge en âge par le bouche-à-oreille, ils sont, bien sûr, intarissables sur les hauts faits de la révolte cévenole.

Et devant l'âtre, où le feu n'est jamais éteint même en été, parmi les reliques témoins, je les écoute raconter sans me lasser, ce passé qui pour eux n'a guère de secrets.

Extrait du recueil *Petits récits de Théronnel*

1. – Camparol : champignon.

2. – *L'estau* variante cévenole de *oustau*, maison.

3. – Guerre camisarde : révolte des protestants cévenols (1702-1705).

4. – Pâtidouïré : souffrance collective, générale et longue.

5. – Bible de chignon : livre de tout petit format que les femmes cachaient dans leur chignon.

6. – Méreau : médaille qui servait aux protestants à se reconnaître entre eux.

7. – Dragons : officiers chargés de mater la révolte cévenole.

8. – Papiste : catholique.



LES MERLES QUI SIFFLAIENT *LE PSAUME DES BATAILLES*

Voici, telle que me l'ont racontée, Pierre et Lucie, l'une de ces légendes transmises de bouche à oreille depuis des siècles et des siècles.

En pleine guerre camisarde, du côté du Mazel, des villageois religionnaires¹ avaient dressé des merles et leur avaient appris, entre autres choses, à siffler l'air du Psaume des batailles², avant de les lâcher dans la forêt sur le Mont Mars.

Ainsi, quand les troupes du Roy passaient dans ces parages dans l'intention d'y capturer les huguenots, qui peut-être auraient pu s'y cacher, elles entendaient toujours ces mêmes sifflements... puis aussitôt se dirigeaient, à pas de loup, du côté d'où leur parvenaient ces sons interminables, croyant déjà tenir les « *parpailots*³ », prêts à les enchaîner avant de les envoyer aux galères.

Mais à chaque fois que les oiseaux les apercevaient, comme un fait exprès, ils s'en allaient chanter à l'opposé. Ce qui fait que les persécuteurs, où qu'ils aillent, percevaient encore et toujours cette même rengaine, si bien, qu'ils se perdaient aux quatre coins du bois, ne sachant plus où ils étaient. Et les merles qui semblaient bien s'amuser d'eux, continuaient de branche en branche leur manège, en sifflant de plus belle : « Dieu se lève, ses ennemis se dispersent », jusqu'à ce que tous les soldats aient rebroussé chemin.

Extrait du recueil *Petits récits de Théronnel*

1. – Religionnaire : protestant.

2. – *Le Psaume* 68 que chantaient les camisards au combat.

3. – *Les Parpailots* : nom désignant les huguenots.



HISTOIRE DU GOÛT

Une histoire du goût : le « Lièvre à la royale » de Louis XIV

Par Xavier Riaud

Le goût est un des cinq sens, avec l'odorat, le toucher, la vue et l'ouïe. La perception de la saveur des aliments, du bon ou du mauvais, est forcément différente selon que l'aliment est mâché ou non, selon que l'individu a de bonnes dents ou de mauvaises, selon qu'il est denté ou édenté.

Ainsi, l'histoire du « Lièvre à la royale », fleuron de la gastronomie française, est inextricablement liée à la santé bucco-dentaire de Louis XIV. Pour en comprendre sa création, il convient de mieux connaître l'intimité bucco-dentaire du Roi Soleil.

Une santé bucco-dentaire royale défaillante

À sa naissance, Louis naît avec 2 incisives. En janvier 1639, il a déjà épuisé 9 nourrices, car, lorsqu'il tète le sein, il leur déchire le téton. À l'âge de 8 ans, il dispose d'un premier dentiste du nom de Pierre Beuvault. Au réveil, pour seule hygiène dentaire, le futur roi se rince la bouche. Jusqu'à 38 ans, Louis ne connaît pas la douleur dentaire.

Dans sa jeunesse, le menton de Louis est fort et les mâchoires sont prononcées et bien dessinées. Les lèvres sont grosses avec une inférieure proéminente.

Le 16 avril 1676, Louis XIV part pour la campagne des Flandres. Au cours de celle-ci, il ressent ses premières douleurs dentaires. Le 8 juillet, il est à Saint-Germain en France. Dubois, son opérateur pour les dents, le soulage avec une décoction d'essence de girofle. En septembre 1678, à Fontainebleau, il fait son premier abcès dentaire qui est drainé avec une lancette. En avril 1680, la consommation de sucreries lui fait très mal aux dents. Au mois de janvier 1685, suite à des extractions dentaires au maxillaire gauche, il développe une communication bucco-sinusienne. Mauvaise haleine, écoulement purulent, consommation de boissons qui s'écoulent par le nez, tout y passe. Le 10 janvier, un bouton de feu est appliqué 14 fois par Dubois pour cautériser la plaie. Le roi ne dit rien, ne crie pas en expiation de ses péchés. Des bains de bouche lui sont recommandés 3 à 4 fois par jour. Le 1er février, nouvelle application à 3 reprises du bouton de feu. Louis ne prononce pas un mot. La béance se ferme, mais est accompagnée longtemps d'épisodes de mouchages importants en 1688, 1695, 1696, 1702, 1703, 1704, 1706 et 1707. En fait, le roi n'en a jamais vraiment guéri. Le 4 janvier 1688, le roi Soleil est à Fontainebleau. Un nouvel abcès se déclare qui se résorbe en 2 ou 3 jours. En 1689, le 26 et 27 juin, le roi a mal aux dents consécutivement à un rhume. Les douleurs dentaires disparaissent avec lui. Le 12 mai 1696, le roi est au lit à cause d'un abcès dentaire. Le 16 mai, de retour à Versailles, l'abcès a dégonflé. Il n'y a plus de symptômes.

A soixante ans, « Louis XIV a perdu ses dents et deux profondes rides creusent ses joues autour d'une bouche amincie, presque contractée... » Il a « la bouche un peu rentrée, avec une lèvre inférieure proéminente... »

Le 9 mars 1707, alors à Marly, un chicot tourmente Son Altesse qui le triture avec agacement. Nouvel abcès. Le 16 mars, la dent est enlevée. En 1715, sa dernière dent est extraite. Le roi est édenté total. Son haleine est pestilentielle. Il ne fera jamais remplacer ses dents. D'ailleurs sur ses portraits, à l'âge de raison, il présente une lèvre supérieure fine et une lèvre inférieure épaisse, symboles picturaux caractérisant l'absence de dents.

En 1715, « ... il était exact que Louis avait peine à avaler quelques viandes et ne mangeait plus que la mie de pain, mais il avait perdu toutes ses dents. »

Les repas du Roi Soleil

Louis XIV faisait trois repas par jour. Vers 8 h 30, le déjeuner lui est servi. Il est à base de vin coupé d'eau ou d'un bouillon, accompagné de pain. Vers 13 h, c'est au tour du dîner, puis vient le souper à 22 h.

Le roi mange presque toujours seul ou avec la reine face au public, dans sa chambre s'il a ordonné le Petit Couvert, dans son antichambre s'il a souhaité le Grand Couvert. Parfois, il invite quelques hauts personnages. La foule est nombreuse, car n'importe lequel de ses sujets peut venir le voir manger à la condition d'être bien vêtu et de porter l'épée. Les assiettes du roi sont en or. Il n'y a pas de couverts.

Au début du repas, le plus haut personnage présent tend au roi une serviette humide pour qu'il se frotte les mains. Derrière le roi se tient, le capitaine des gardes, le premier médecin, le Portefauteur. Sa fonction est de reculer et d'avancer le fauteuil du roi quand il s'assied et se lève. Le service est assuré par six gentilshommes, dont le gentilhomme échanson qui sert à boire au roi du vin coupé d'eau comme c'était la mode à l'époque. Le dîner et le souper se composent de cinq services, chacun comportant six ou huit plats qui sont présentés au roi. Il ne mange pas de tout. Il choisit ce dont il a envie :

- Le premier service : les potages. On appelle potage tout ce qui cuit dans un « pot », c'est-à-dire dans une marmite. (exemple : chapons, perdrix, pigeonneaux, crêtes de volaille bouillies.)
- Le second service : les entrées. Les entrées sont des tourtes de viande ou de poisson, des pâtés chauds, des ragoûts, des hachis.
- Le troisième service : les viandes bouillies. Ce sont des pièces de bœuf, mouton, chapon, pièce de veau, poulets. Les légumes proviennent des potagers de Versailles. Les plus appréciés sont les champignons, artichauts, asperges, choux et brocolis. On sert aussi des laitues avec une petite vinaigrette. Les petits pois sont également très répandus, car ils sont les légumes préférés du roi.
- Le quatrième service : le rôti. Ce sont les viandes rôties. (chapons gras, poulets, pigeons, perdrix...)
- Le sixième service : les entremets. Ils sont composés de gibier (perdrix, bécasses, sarcelles).

Ces cinq services se terminent toujours par un sixième service qui est l'apothéose du repas.

- Le fruit : fruits frais, pâtes de fruits, compotes ou confiture.

Lorsque le Roi Soleil se préparait à manger, des cérémonies compliquées présidaient à l'épreuve des aliments et des boissons qu'il absorberait, car les empoisonnements étaient redoutés. Un officier de bouche, chargé de ce soin, lui présentait quelques cure-dents, puis en essuyait les pointes avec un morceau de pain qu'il mangeait ensuite. Sa Majesté pouvait alors se curer les dents sans crainte. Ce même officier de bouche goûtait à chaque plat pour s'assurer de sa conformité avant que le roi ne le fasse enfin.

Le « Lièvre à la royale »

Ainsi, le Roi Soleil était très friand de gibiers. C'est un fait avéré. Il n'y a qu'à se souvenir des fêtes, des banquets fastueux, des agapes s'étendant sur plusieurs jours qui ont agrémenté son règne, comme ceux organisés par François Vatel, contrôleur général de la bouche du Grand Condé au château de Chantilly en 1663. Dans les derniers instants de sa vie, n'ayant plus de dents pour mastiquer et souhaitant malgré tout continuer à manger du sanglier et autres ortolans, le monarque a demandé à ses cuisiniers de lui préparer un plat approprié lui permettant de satisfaire ses appétits. Ceux-ci lui ont concocté le fameux « Lièvre à la royale ». Sa viande fondait littéralement dans la bouche et ne demandait par conséquent aucun effort de mastication. Louis XIV a ainsi pu consommer du gibier jusqu'à la fin de ses jours. Des siècles plus tard, ce plat est entré dans la légende puisqu'il a été repris par Paul Bocuse lui-même.

Recette de Paul Bocuse :

Ingrédients :

- Se procurer un lièvre mâle, à poils roux, de fine race française, pesant de cinq à six livres, tué assez proprement pour n'avoir pas perdu une goutte de sang.
- Condiments gras : 3 ou 4 cuillerées de graisse d'oie, 125 grammes de bardes de lard, 125 grammes de lard ordinaire.
- Autres condiments et légumes : 1 carotte de taille ordinaire, 4 oignons de grosseur moyenne, tenant le milieu entre un œuf de poule et un œuf de pigeon, 30 gousses d'ail, 60 gousses d'échalote, 4 clous de girofle, 1 feuille de laurier, 1 brindille de thym, quelques feuilles de persil, sel et, poivre.
- Liquides : 1/4 de litre de bon vinaigre de vin rouge, 2 bouteilles de vin Chambertin, ayant cinq ans de bouteille ou plus.

Matériel :

1 daubière de forme oblongue en cuivre bien étamé, hauteur 20 centimètres, longueur 35 centimètres, largeur 20 centimètres, avec couvercle fermant hermétiquement ; 1 petit saladier pour tenir en réserve le sang du lièvre, et ensuite pour l'y fouetter au moment de l'incorporer à la sauce ; 1 hachoir ; 1 grand plat creux ; 1 passoire ; 1 petit pilon en buis.

Protocole (6 heures 30 de préparation) :

- Dépouiller et vider le lièvre. Mettre à part le cœur le foie et les poumons. Réserver aussi, à part et avec grand soin, le sang. Facultativement, on peut y ajouter, d'après la tradition, deux ou trois petits verres de vieux et fin cognac des Charentes.
- Préparer 1 carotte de taille ordinaire, coupée en quatre ; 4 oignons de moyenne grosseur, dans chacun desquels est piqué un clou de girofle ; 20 gousses d'ail ; 40 gousses d'échalote ; 1 bouquet garni, composé d'une demi-feuille de laurier fraîche, une brindille de thym, quelques feuilles de persil.
- Par exemple, à 13 heures 30, enduire de bonne graisse d'oie le fond et les parois de la daubière, puis, au fond de la daubière, étendre un lit de bardes de lard.
- Couper l'avant-train du lièvre au ras des épaules ; supprimer ainsi le cou et la tête, et il ne reste que le râble très allongé et les pattes. Placer alors, sur le lit de bardes, l'animal dans toute sa longueur et couché sur le dos. Le recouvrir ensuite de nouvelles bardes de lard. Toutes les bardes sont employées.
- Ajouter alors : la carotte en quatre morceaux ; les 4 oignons au girofle ; les 20 gousses d'ail ; les 40 gousses d'échalote ; le bouquet garni.
- Verser sur le lièvre un quart de litre de bon vinaigre de vin rouge, une bouteille et demie de bon vin de Bourgogne, ayant quatre à cinq ans de bouteille.
- Assaisonner de sel et de poivre, en quantité suffisante.
- À 14 heures, la daubière étant ainsi garnie, la recouvrir de son couvercle et la mettre sur le feu.
- Régler le feu, de façon que le lièvre cuise pendant trois heures à un feu doux et régulier, continu.
- Hacher d'abord très menu, et en prenant successivement chacun des quatre articles suivants, en hachant chacun à part : 125 grammes de lard ; le cœur le foie et les poumons du lièvre ; 10 gousses d'ail ; 20 gousses d'échalote. Le hachis de l'ail et celui de l'échalote doivent être extrêmement fins.

C'est une des conditions premières de la réussite de ce plat.

Le lard, les viscères du lièvre, l'ail et l'échalote ayant été ainsi hachés très menu et séparément, réunir le tout dans un hachis général de façon à obtenir un mélange absolument parfait.

Réserver ce hachis.

À 17 heures, retirer du feu la daubière. Enlever délicatement le lièvre ; le déposer sur un plat. Là, le débarrasser de tous les débris des bardes, carottes, oignons, ails, échalotes, qui pourraient le souiller ; remettre ces débris dans la daubière.

Coulis. Prendre maintenant un grand plat creux et une passoire. Vider alors le contenu de la daubière dans la passoire placée au-dessus du grand plat ; avec un petit pilon de bois, piler tout ce qui a été versé dans la passoire, de façon à extraire tout le suc, lequel constitue un coulis dans le grand plat.

Mélange du coulis et du hachis. Voici le moment d'employer le hachis qui a fait l'objet de la deuxième opération. Mêler ce hachis au coulis. Faire chauffer une demi-bouteille de vin de la même origine que celui dans lequel a déjà cuit le lièvre. Verser ce vin chaud dans le mélange de coulis et hachis, et délayer bien le tout.

À 17 heures, remettre dans la daubière le mélange ainsi délayé du coulis et du hachis et le lièvre, avec tous les os des cuisses ou autres qui auraient pu se détacher pendant l'opération. Replacer la daubière sur le fourneau, avec feu doux et continu dessous et dessus, pour une seconde cuisson d'une heure et demie.

À 19 heures, étant donné que l'excès de graisse, provenant de l'abondance (nécessaire) de lard, empêche de juger de l'état d'avancement de la sauce, procéder à présent à un premier dégraissage. L'œuvre ne sera, en effet, achevée que lorsque la sauce sera suffisamment liée pour offrir une consistance approchant de celle d'une purée de pommes de terre ; pas tout à fait cependant, attendu que, si on la voulait trop consistante, on finirait par tellement la réduire qu'il n'en resterait plus suffisamment pour humecter la chair (naturellement très sèche) du lièvre.

Le lièvre dégraissé pourra donc continuer à cuire ainsi, toujours à feu très doux, jusqu'au moment où sera ajouté le sang réservé avec le plus grand soin, comme il a été dit plus haut.

À 19 heures 45, la liaison de la sauce étant en bonne voie, une quatrième et dernière opération la mettra définitivement et très rapidement au point.

Addition du sang du lièvre. En ajoutant maintenant le sang, non seulement la liaison de la sauce est activée, mais encore elle acquiert une belle coloration brune, d'autant plus appétissante qu'elle sera plus foncée. Cette addition du sang ne doit pas se faire plus d'un quart d'heure avant de servir ; en outre, elle doit être précédée d'un second dégraissage.

Donc, dégraisser d'abord convenablement ; après quoi, sans perdre une minute, il faut s'occuper du sang du lièvre.

1^{re} fouetter avec une fourchette le sang, de manière que, si quelques parties sont caillées, elles deviennent de nouveau tout à fait liquides.

2^e verser le sang sur la sauce, en ayant soin d'imprimer à la daubière, de bas en haut et de droite à gauche, un mouvement de va-et-vient qui le fera pénétrer uniformément dans tous les coins et recoins du récipient.

Goûter alors ; ajouter sel et poivre, s'il y a lieu. Peu après (un quart d'heure au maximum), préparer à servir.

À 20 heures, sortir de la daubière le lièvre dont la forme se trouve forcément plus ou moins altérée.

Dans tous les cas, placer, au milieu du plat de service, tout ce qui est encore à l'état de chair, – les os complètement dénudés, désormais inutiles, étant jetés –, et alors, finalement, autour de cette chair de lièvre en compote, mettre pour toute garniture l'admirable sauce si attentivement confectionnée.

On n'a pas besoin de le dire, pour servir ce lièvre, l'emploi du couteau serait un sacrilège, et la cuiller y suffit amplement. »

Il convient de rappeler que ce plat a été à l'origine conçu pour un monarque édenté...

LES JEUX

PARVIENT À ENTRER DECOU- PER LA ROBE	PRE- CIEUSE MESURE COU- RAGEUSE	ANÉMONE DE MER PRO- PRIÉTÉ DE FAMILLE	CRIÉE, SUR LE PORT DESSEIN FERME	EFFECTU- VEMENT
PIGMENT ORANGE				
IL A LA FRITTE				
INSEC- TICIDE À LA BASE D'UNE PYRAMIDE		DATE DE NAIS- SANCE INCISIF		
		IL A UNE BONNE TÊTE ENGAGE LA MISE		L'AQUI- TAIN EN BREF
SIEGE D'ASIN- CES FEMME IN- DISCRETE ELT A SE PLAINDRE D'UN CÊL				
	DE L'ARGENT, MAIS PAS DE L'OR UN TON		COMPLICE DE JERRY LE THORIUM	
VICTIME DU TRAVAIL ATTACHAI				IL A FAIT SUIR DES GENS À MEMPHIS
		FAMEUX CAP DE LA TERRE DE FEU		
NON ADMISE			PIANISTE OU ACTRICE	

1		5			2			
		9	4					
4				3				
	4			8			7	
7			1	2	6			8
	2			5			3	
				7				9
					9	5		
			6			1		7

NON ADMISE	N	I	E	E	E	P	I	A	N	A	T
ATTACHAI	L	I	A	I	H	O	R	N			
VICTIME DU TRAVAIL	A	B	R	U	T	I	L	E			
W	C	A	G	T	O	M					
SIEGE D'ASIN- CES FEMME IN- DISCRETE	E	P	I	E	U	S					
P	E	I	A	L	L	L					
À LA BASE D'UNE PYRAMIDE	D	D	T	N	O	E					
C	E	R	A	M	I	S	T	E			
E	C	A	R	O	T	E	N	E			
A	C	H	A	N	C	R	E	R			
PARVIENT À ENTRER DECOU- PER LA ROBE	A	C	A	A	V						

3	9	2	6	4	5	1	8	7
8	6	7	3	1	9	5	2	4
5	1	4	2	7	8	3	6	9
9	2	8	7	5	4	6	3	1
7	5	3	1	2	6	4	9	8
6	4	1	9	8	3	2	7	5
4	8	6	5	3	7	9	1	2
2	7	9	4	6	1	8	5	3
1	3	5	8	9	2	7	4	6

Jeûner en Marchant

Offrez à votre corps une véritable cure de jeunesse !!!
Les Chrysalides vous proposent un break, une semaine loin des soucis du quotidien, une semaine de détente et de bouleversement.

Caroline Valette
23, La Calade
Hameau de La Combe
26170
Montauban-sur-l'Ouvèze.

Téléphone : 0952 263 766
Fax : 0957 263 766



IMPRIMERIE
DES BARONNIÉS

By

Flock en Stock

flyers - étiquettes - bâches - adhésifs - affiches - dépliants
impression textile - développement photos



5 place du marché 26170 Buis les Baronnies
Tél : 09 81 16 13 84
Mail : contact@imprimeriedesbaronnies.com

Éditions de la Fenestrelle

Les Éditions de la Fenestrelle, patrimoine de nos régions

Les Éditions de la Fenestrelle s'inscrivent dans les chemins qui mènent de l'histoire au patrimoine sous toutes ses composantes. Elles ont pour objet la valorisation du patrimoine architectural et mémoriel des régions à travers l'édition d'ouvrages axés sur les recherches historiques, les monographies, les découvertes patrimoniales, les romans historiques, l'architecture, l'histoire de l'art, l'archéologie, etc..

Le livre d'Annie Beaubert-Bousiges « *Destinées cévenoles* » a participé au Cabri d'Or 2020. Ce Prix Littéraire récompense l'auteur d'un ouvrage qui porte sur la région des Cévennes.

point S

Pas de stress, il y a point S !

**PNEUS DES
BARONNIÉS**

Vente et montage des pneumatiques VL / PL / AGRAIRE, freins,
amortisseurs, vidanges, échappements, géométrie,
décalaminage à l'hydrogène, pièces détachées....

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

ZA La Palun 26170 Buis Les Baronnies - Tél. / Fax. **04.75.27.02.94**

 pneusdesbaronnies@orange.fr

ADRESSES UTILES

Sapeurs-pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Drogue, Alcool, tabac info	113
Service social (accueil des sans-abri)	115
Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	3119

CENTRES HOSPITALIERS

Buis-les-Baronnies	04 75 28 03 44
Vaison-la-Romaine	04 90 36 04 58
Orange	04 90 11 22 22
Montélimar	04 75 53 40 00
Carpentras	04 32 85 88 88
Avignon	04 32 75 33 33

MÉDECINS

MAISON DE SANTÉ	04 75 26 74 25
<i>Dr JAUMOTTE</i>	
<i>Dr GARNIER</i>	
<i>Dr CASANOVA</i>	
<i>Dr LE GUILLOUZIC</i>	
Dr BLANC (Saint-Auban - Séderon)	06 43 89 00 50
Dr AVEZ (Mollans sur Ouvèze)	04 75 26 69 84

DENTISTES

Dr BOUSSON	04 75 28 11 75
Dr KOCAJDA	04 75 28 04 72

ORTHOPHONISTE

Mme ANDREOLETTI	04 75 26 10 33
-----------------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. ADAMSKI	04 75 27 12 99
Mme FAUCHILLE	04 75 27 12 99

SAGE-FEMME

Mme DUCLAUX 04 75 27 59 06

INFIRMIERS

Cabinet « A vos soins » Mmes AUBERY / LEBEAULT / LEGASTELOIS 06 58 09 69 85
04 75 26 6137
Mme BASTIEN 04 75 28 12 62
Mmes LUCIANO/ REYNAUD 04 75 28 00 28
Mme HUVIER 06 99 53 20 39
Mme CLEMENT Ivana (Montauban-sur-l'Ouvèze) 04 75 26 70 16
06 87 19 27 90

OSTHÉOPATHE

M. DRUMONT 06 45 68 76 58

DIÉTÉTICIENNE

Mme BERNARD 06 20 4129 81

PHARMACIES

Pharmacie des tilleuls 04 75 26 41 38
Pharmacie de garde 04 75 26 32 37

VÉTÉRINAIRES

Mme AUMAGE 04 75 28 12 05
Mme COUPON - HUBBY 04 75 28 69 57

CULTURE ET LOISIRS

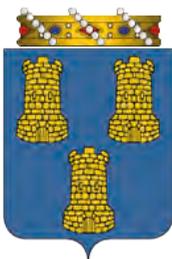
Bibliothèque 04 75 28 09 92
Cinéma le regain 04 75 28 22 72
Office du tourisme 04 75 28 04 59

PETITE ENFANCE ET ENSEIGNEMENT

Crèche Halte garderie 04 75 28 17 28
Ecole maternelle 04 75 28 07 47
Ecole primaire 04 75 28 10 68
Collège Henri Barbusse 04 75 28 09 68

TRANSPORTS

Ambulance taxis Bernard GAY et fils 04 75 28 04 30
Ambulance des Baronnie 04 75 28 08 20
Taxi du Menon 06 68 84 72 14



Mairie de Montauban-sur-l'Ouvèze
Ville Vieille

26170 Montauban sur l'Ouvèze

Contact : Tél : 04 75 28 61 34

E-mail : montauban.ouveze@orange.fr

<https://www.montauban-sur-ouveze.fr>

Date et jour d'ouverture : Tous les mardis 13h30 - 16h30

Conception, réalisation, mise en page Michèle Dutilleul
Impression Vefouvèze

© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays
ISSN 2494-8764

Dépôt légal janvier 2021

Téléphone: 06 81 78 09 34

Messagerie : vefouzeze@gmail.com

Site internet : vefouzeze.org



ÉRIC GRIEU

Amère Victoire
Des soldats méridionaux de juin 1919 à juin 1940



Une collection pour servir leur histoire

Éditions de la Fenestrelle

Brigitte et Jean-Paul Francesch

Agglomération du Gard rhodanien
Histoire des 3 villes et des 41 villages qui constituent la Communauté de Communes

Préface de Jean-Christian Rey
Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien



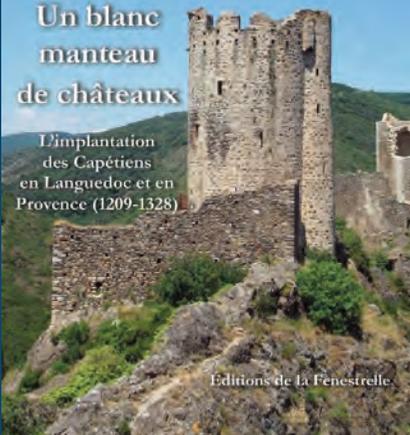
Tome 1
440 pages - 35 €
Ragnols-et-Céze, Agnières, Carriac, Castelnau, Chusclan, Cordoat, Coussac, Corchon, Gortise, Guabrigues, Lubiou, La Roque-sur-Cèze, Lussan, L'Ardoise, Lucol-Saint-Romain, Le Gard, Le Pin, Lézac, Mendein, Montfaucon, Orsan, Pons-Saint-Espert, Sédoux.

Tome 2
392 pages - 35 €
Saint-Alexandre, Saint-André-d'Ollergues, Saint-André-de-Boulogny, Saint-Christophe-de-Ribères, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Géraud-de-Corbiat, Saint-Jerôme, Saint-Joseph-de-Peyrieux, Saint-Laurent-de-Arcey, Saint-Laurent-de-Carnal, Saint-Marc-de-Carrières, Saint-Michel-d'Esters, Saint-Nazaire, Saint-Paul-de-Casas, Saint-Paul-des-Forts, Saint-Pons-la-Croix, Saint-Vincent-la-Croix, Salazac, Terre, Trépoisy, Ventoux, Verdot.

Éditions de la Fenestrelle

Dominique DIELETTIENS

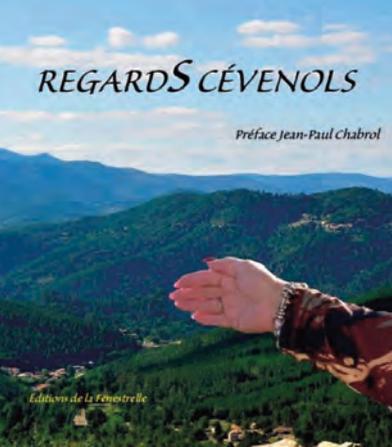
Un blanc manteau de châteaux
L'implantation des Capétiens en Languedoc et en Provence (1209-1328)



Éditions de la Fenestrelle

Association « LES AMISTOUS CÉVENOLS »

REGARDS CÉVENOLS
Préface Jean-Paul Chabrol



Éditions de la Fenestrelle

Saint-Victor-de-Malcap
Saint-Étienne-de-Sermentin

Groupe Histoire en Cévennes
Pierre CHANTE
Jean-Claude LACROIX
Sylviane TUECH-BONHOMME



9 780201 379624
TEC-IT.COM
Éditions de la Fenestrelle

Odon ABBAL

PAUL SOLEILLET
(1842-1886)

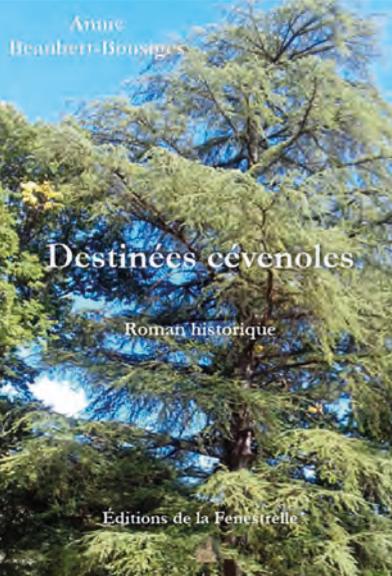
Un centenaire de l'Artique



Éditions de la Fenestrelle

Annie Beaubert-Bousiges

Destinées cévenoles
Roman historique



Éditions de la Fenestrelle

Jean-Pierre Renaud

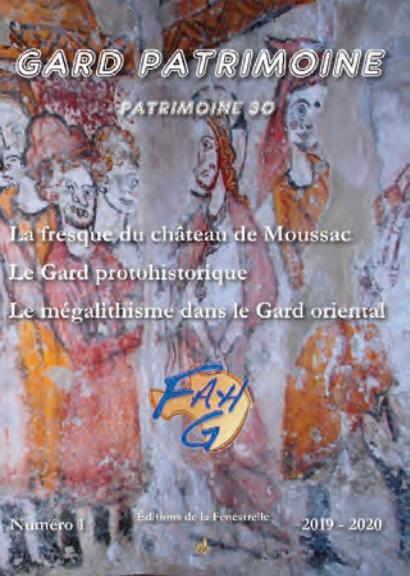
MALAURE
LÀ OÙ MAUVAIS FUT LE VENT...



Éditions de la Fenestrelle

GARD PATRIMOINE
PATRIMOINE 30

La fresque du château de Moussac
Le Gard protohistorique
Le mégalithisme dans le Gard oriental



FAH G

Numéro 1 Éditions de la Fenestrelle 2019 - 2020

Éditions de la Fenestrelle

en vente aux

editions-fenestrelle.com

